

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Région de Matam
Département de Kanel
Arrondissement d'Orkadiéré
Communauté Rurale d'Orkadiéré

Plan Local de Développement de la communauté rurale d'Orkadiéré Version finale

Première Partie MONOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Validé par le Conseil Rural en sa session ordinaire du 12 mars 2007

Appui Méthodologique:
Groupe de Recherche et de Réalisations
pour le Développement Rural (GRDR)

Cellule de Bakel/Matam

Août 2006

Introduction 6

(i) -CADRE INSTITUTIONNEL.....	6
(ii) OBJECTIFS DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT	7

CHAPITRE- I- METHODOLOGIE..... 9

1.1 L'ETUDE ANIMATION	10
1.2 LA DEMARCHE ET SES PRINCIPES	10
1.2.1 La démarche.....	10
1.2.2 Les principes.....	11
1.3- ETAPES ET OUTILS D'ELABORATION DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT	11
1.4 LE ZONAGE DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	13

CHAPITRE II - 14**ETUDE MORPHOLOGIQUE 14**

2.1-DIMENSION GEOGRAPHIQUE.....	15
2.1.1 Présentation de la communauté rurale.....	15
2-1-2- <i>Caractéristiques Physiques</i>	16
2.1.2.1 Les types de sols	16
2.1.2.2 Le Relief	16
2.1.2.3 Le climat.....	16
2.1.2.4 La pluviométrie.....	17
2.1.2.5 La faune.....	18
2.1.2.6 La végétation.....	18
2.1.2.7 Le réseau hydrographique	20
2. 2. DIMENSION HISTORIQUE.....	22
2.2.1 <i>Historique du peuplement</i>	22

FASS..... 25

2.2.2 <i>Les faits marquants</i>	27
2.2.3 <i>La naissance de l'actuelle entité territoriale d'Orkadiéré</i>	28
2.3 DIMENSION DEMOGRAPHIQUE	28
2.3 .1 <i>Taille de la population</i>	28
2.3.2 <i>Structure de la population</i>	29
2.3.3- <i>Nuptialité</i>	29
2.3.4- <i>Caractéristique Socioculturelle</i>	30
2.3.5 <i>Répartition spatiale</i>	31
2.3.6 <i>Organisation sociale</i>	32
2.3.7 <i>Migration</i>	32
2.3.7.1 <i>La population migrante et les pays d'accueil</i>	33
2.3.7.2 <i>Les migrants acteurs de développement</i>	35

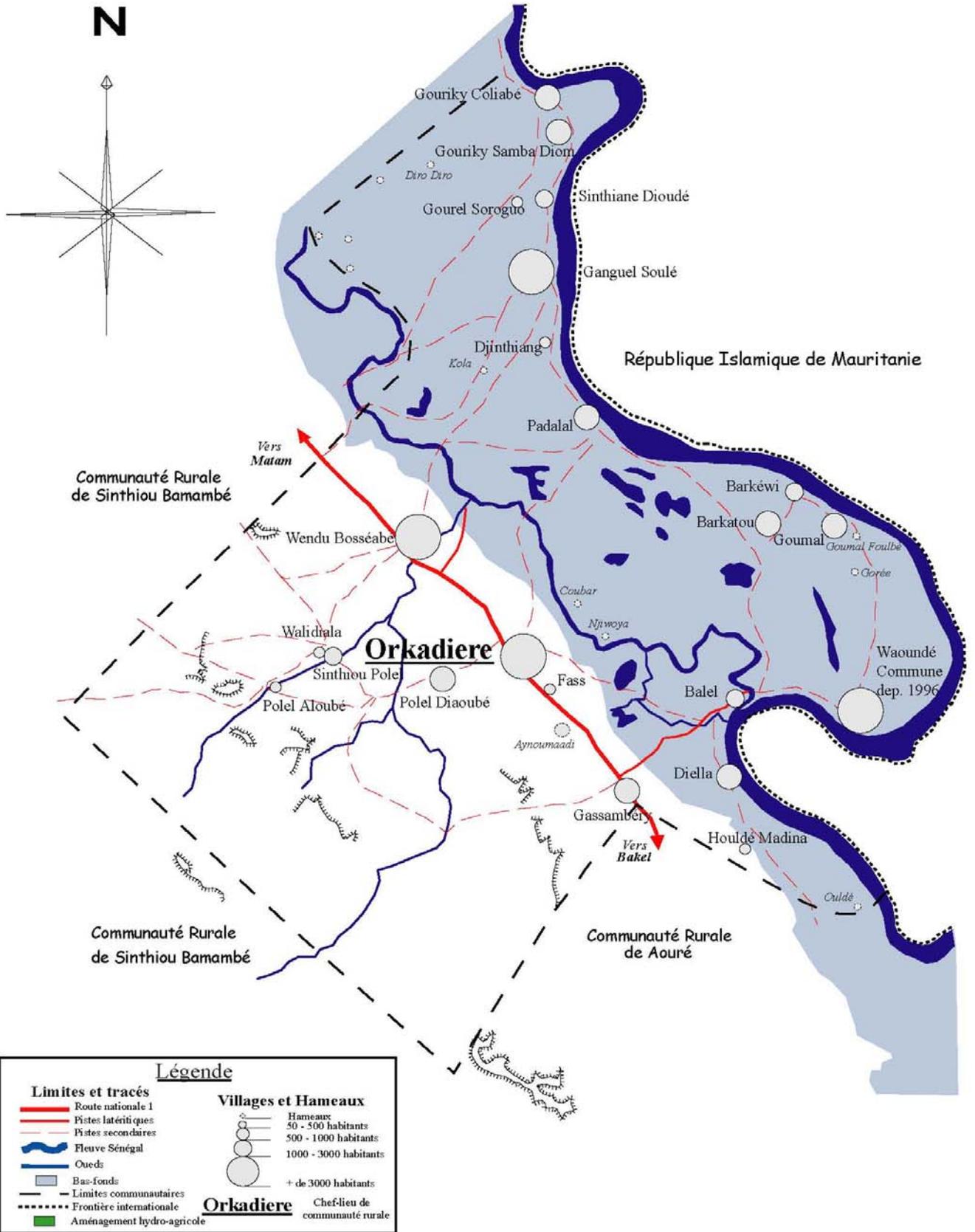
CHAPITRE III..... 37**ETUDE - DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX..... 37**

3.1. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	38
3.1.1 <i>Potentiel existant</i>	38
3.1.2 <i>Types d'enseignement</i>	38
3.1.3 <i>Infrastructures scolaires</i>	40
3.1.4 <i>Niveau d'équipement</i>	41
3.1.5 <i>Effectifs des élèves et résultats scolaires</i>	42
3.1.6 <i>Le corps enseignant et les conditions de travail</i>	42
3.1.7 <i>Les activités parascolaires</i>	43
3.1.8 <i>Les associations des parents d'élèves (APE)</i>	43
3.1.9 <i>Les partenaires de l'école</i>	44
3.1.10 <i>Alphabétisation</i>	44
3.2. SANTE.....	45
3.2.1 <i>Potentiel existant</i>	45
3.2.2 <i>Equipement des infrastructures sanitaires</i>	47

3.2.3 Personnel.....	48
3.2.4 Les comités de santé et de salubrité.....	49
3.2.5 Les partenaires du système locale de santé.....	49
3.2. 6 Les problèmes de santé et la demande locale.....	50
3.2.7- Les contraintes majeures de la santé.....	50
3.3 HYDRAULIQUE ET ACCES A L'EAU POTABLE.....	52
3.3.1 Potentiel existant.....	52
3.3.2 Les types d'infrastructures hydrauliques.....	54
3.3.2.1 Situation des puits.....	54
3.3.2.2 Les forages et adduction d'eau.....	54
3.3.3 - Gestion des points d'eau.....	55
3.4 RELIGION.....	58
3.4.1 Les Mosquées et autres lieux de cultes.....	58
3.4.2 - L'enseignement religieux et les Daaras.....	59
3.4.3 Les manifestations religieuses.....	60
3.4.4 Les organisations religieuses.....	60
3.5 CULTURE ET LOISIRS.....	61
3.5.1 Les activités culturelles.....	61
3.5.2 Les sites historiques et culturels.....	61
3.6. COMMUNICATION.....	62
3.6.1. Le réseau routier.....	62
3.6.2 Le réseau fluvial.....	65
3.6.3. Les postes et télécommunication.....	65
3.7. HABITAT ET CADRE DE VIE.....	66
3.7.1 Types d'habitat.....	66
3.7.2 Cadre de vie.....	67
3.8 SPORT.....	67
3.8.1 Infrastructures sportives.....	67
3.8.2 Les activités Sportives.....	68
3.8.3 Les Associations Sportives et .Culturelles (ASC).....	68
3.8.4 Equipements sportifs.....	68
3.8.5 Encadrement et formation.....	69
3.9 LA JEUNESSE.....	69
3.9.1 Les dynamiques organisationnelles des jeunes.....	69
3.9.2 Les jeunes et la migration.....	70
3.9.3 Les activités et réalisations des jeunes.....	70
3.10 LA PROMOTION DE LA FEMMES.....	71
3.10.1 Poids des femmes.....	71
3.10.2 Dynamique organisationnelle.....	71
3.10.3 Activités génératrices de revenus.....	72
3.10.4 Allègement des travaux.....	72
3.10.5 Le réseau de solidarité financière des femmes.....	73
3.11 LA VIE POLITIQUE.....	74
3.11. 1 Les partis politiques.....	74
3.11.2 Les associations de la société civile.....	74
CHAPITRE IV.....	77
ETUDE -DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES.....	77
4.1-AGRICULTURE.....	78
4.1.1 Caractéristiques générales.....	78
4.1.2 Types d'agriculture.....	78
4.1.2.1 L'agriculture sous pluie.....	78
4.1.2.2 L'agriculture irriguée.....	79
4.1.2.3 L'agriculture de décrue.....	81
4.1.3 Contraintes majeures de l'agriculture.....	81
4.2-ELEVAGE.....	82
4.2.1-Poids du cheptel.....	82
4.2.2 Infrastructures.....	83
4.2.3 Santé animale et campagnes de vaccination.....	83
4.2.4 Transhumance.....	84

4.2.5 Pâturages et aliments de bétail.....	84
4.2.6 Produits de l'élevage.....	85
4.2.7 Organisation des éleveurs	85
4.3- PECHE	86
4.3.1 Les corps de métiers de la pêche.....	86
4.3.2 Infrastructures et équipements de pêche.....	87
4.3.3 Productions locales.....	87
4.3.4 Organisations des pêcheurs.....	87
4.3.5 Projets et perspectives.....	88
4.3.6 Contraintes majeures de la pêche locale.....	88
4.4 TRANSPORT	89
4.4.1 Les types de transport.....	89
4.4.2 Les moyens de transport.....	89
4.4.3 Les contraintes.....	89
4.5 COMMERCE ET SERVICES	89
4.5.1 Potentiel existant.....	89
4.5.2 Le marché hebdomadaire : un véritable potlatch et un carrefour commercial.....	90
4.5.3 Le commerce de bétail.....	90
4.5.4. Le commerce des produits agricoles.....	91
4.5.5 Les services	92
4.6 ARTISANAT	92
4.7 MICRO FINANCE LOCALE.....	93
4.7.1 Micro crédit autogéré	93
4.7.2 Les institutions de micro finance.....	94
4.8 EXPLOITATION FORESTIERE OU LES PRODUITS DE LA FORET.	95
4.9 TOURISME.....	95
CHAPITRE V-	99
LE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL RURAL.....	99
5.1 LE LEADERSHIP STRATEGIQUE	100
5.2 LA COMPOSITION DU CONSEIL RURAL.....	101
5.3 LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL RURAL	102
5.4 LA GESTION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES.....	103
5.5 LA GESTION FINANCIERE DE L'INSTITUTION	103
5.6. LES RELATIONS AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS	105

Carte de la communauté rurale de ORKADIÈRE



Introduction

(i) -Cadre institutionnel

Depuis les années 1960, le Sénégal s'est inscrit dans un processus dynamique de décentralisation qui a abouti en 1996 à l'érection de la région en collectivité locale aux cotés de la commune et de la communauté rurale et à la création des communes d'arrondissement. Le Sénégal compte aujourd'hui un total de 441 collectivités locales dont 11 régions, 110 communes et 320 communautés rurales.

Les communautés rurales ont été créées par la loi N° 72-25 du 25 avril 1972 et étaient sous la responsabilité directe des Sous-préfets. C'est en 1990, soit dix-huit ans après, que la loi N°90-37 du 08 octobre 1990 retire la gestion des communautés rurales aux Sous-préfets et la confie désormais aux Présidents de Conseils Ruraux.

Le Titre second de la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 achève le processus de décentralisation et consacre le transfert de neuf (09) domaines de compétences aux collectivités locales avec pour buts de « *mieux répondre à l'exigence du développement économique et social [...] et de permettre à la population d'une circonscription de décider d'elle-même des affaires locales* ».

Les domaines de compétences transférées sont (i) Domaines, (ii) Environnement et gestion des ressources naturelles, (iii) Santé, population et action sociale, (iv) Jeunesse, sport et loisir, (v) Culture, (vi) Education, (vii) Planification, (viii) Aménagement du territoire, (ix) Urbanisme et habitat. Pour les communautés rurales, ces compétences s'ajoutent aux compétences générales dont elles disposent depuis leur création. De nouveaux domaines de compétences seront à nouveau transférés aux collectivités locales au cours des prochaines années.

Les élus locaux deviennent donc des acteurs centraux sur les problématiques de développement qui concernent leur collectivité et une nouvelle « *mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel* » est définie pour les communautés rurales. (cf. Art 3 du Code des Collectivités locales).

Cependant, les capacités d'action des communautés rurales sont techniquement et financièrement faibles pour assumer les rôles et responsabilités qui leur sont transférés. Dès lors, il paraît nécessaire pour les communautés rurales de s'ouvrir aux autres acteurs locaux et à des partenaires du Sud et du Nord pour une co-gestion du développement local.

La décentralisation intervient dans un contexte où les acteurs locaux s'organisaient déjà pour améliorer leurs conditions de vie. De nombreuses initiatives de développement ont ainsi été portées par les acteurs locaux, les migrants et différents partenaires au développement. Pour autant, même si ces actions apportent des appuis conséquents aux populations, elles n'en demeurent pas moins disparates, focalisées sur une échelle villageoise et ne s'inscrivent pas dans une politique globale d'aménagement du territoire.

Ce double contexte pose fortement la question de l'articulation des actions portées d'un côté par l'instance politique (le Conseil Rural) et de l'autre côté par la société civile.

C'est pourquoi, inscrire le territoire communautaire dans un processus de développement local concerté consiste essentiellement à organiser la concertation et les actions entre pouvoirs publics et société civile autour d'un projet de territoire.

C'est à partir de cette analyse que la communauté rurale d'Orkadiéré a manifesté sa volonté et son intérêt de s'inscrire dans le processus de développement local. Elle a donc sollicité l'appui du GRDR et de l'Agence Régionale de Développement de Matam pour l'élaboration de son Plan Local de Développement (PLD).

Ce processus a abouti à l'élaboration du Plan Local de Développement (PLD) comportant:

- ✚ **Une monographie prospective** de la communauté rurale, véritable carte d'identité du territoire communautaire;
- ✚ **Des perspectives de développement** de la communauté rurale, constituant un cadre de référence pour les interventions des différents acteurs locaux et extérieurs

(ii) Objectifs du Plan Local de Développement

La finalité du présent travail consiste à donner une vision claire de la communauté rurale dans ses différents secteurs. Ce document est le miroir des volontés croisées des différents acteurs et reflète la conception que la communauté a de son développement ainsi que les chemins qu'elle entend emprunter pour le réaliser.

Le Plan Local de Développement est le document de référence pour toutes les actions de développement touchant le territoire de la communauté rurale de façon également à répondre à quelques questions essentielles :

- ✚ *Comment articuler les actions du Conseil Rural, seule entité légale en charge du développement du territoire, avec toutes les actions menées par les acteurs locaux et leurs différents partenaires ?*
- ✚ *Comment construire un projet de territoire autour duquel se retrouverait l'ensemble des intervenants de la communauté rurale afin que de fortes synergies se développent ?*
- ✚ *Comment participer à la construction d'une identité communautaire permettant d'instaurer des logiques de péréquation et donc des politiques sectorielles derrière lesquelles tout le monde se mobiliserait ?*

En termes de collecte de données les principaux objectifs sont :

- L'analyse du milieu physique et de ses potentialités ;
- L'analyse du contexte et de l'environnement institutionnel ;
- L'identification des principaux acteurs de développement à l'œuvre dans la communauté rurale et l'analyse du système d'acteurs local ;
- L'identification et l'analyse des phénomènes migratoires ;
- L'identification et la localisation des différentes infrastructures à la base;
- L'identification des composantes sociales et économiques de la communauté ;
- L'analyse des aspects démographiques et de peuplement ;
- L'identification des contraintes au développement et l'analyse de leur nature ;
- L'identification des potentialités et des atouts de la communauté rurale ;
- L'identification des besoins et des enjeux prioritaires et leur traduction en actions de développement ;
- La proposition d'un cadre global de mise en œuvre du plan et des actions prioritaires.

CHAPITRE- I- METHODOLOGIE

1.1 L'étude animation

L'étude - animation, qui est une méthode d'identification, de diagnostic et d'analyse pour définir des actions pertinentes à l'échelle d'un territoire donné en impliquant les acteurs locaux est développée par le GRDR sur différents territoires au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. Sa pertinence est reconnue par les partenaires, en particulier par l'ARD qui est le bras technique des Collectivités locales de la région. La démarche consiste à l'organisation d'une animation du territoire dans le cadre de l'élaboration de la monographie. A la différence des autres approches d'étude de milieu, l'approche de l'étude- animation fait recours à des animateurs issus du milieu et non à des enquêteurs externes. Elle a pour but de révéler le territoire aux populations par elles-mêmes dans la perspective de se l'approprier afin de maîtriser la décision et l'action à l'échelle du territoire.

1.2 La démarche et ses principes

1.2.1 La démarche

Dans le cadre de l'élaboration du PLD, la maîtrise d'ouvrage est déléguée par le Conseil Rural à une structure mise en place à cet effet. La délégation de la maîtrise d'ouvrage favorise une plus large concertation des populations à travers un cadre de dialogue social qui regroupe l'ensemble des acteurs au niveau local. Ce cadre répond ainsi à un principe majeur de la démarche de *Développement Local* qu'est **la participation de tous les acteurs locaux au processus de développement de la communauté rurale**. Il tend à être représentatif de l'ensemble des couches sociales, des catégories socioprofessionnelles et des organisations de la société civile de la communauté rurale. On l'identifie sous le nom de *Comité Local de Pilotage*.

Mission du Comité Local de Pilotage : *Assurer la bonne conduite de l'étude animation jusqu'à la validation définitive du Plan Local de Développement. Sa mission prend fin une fois le PLD validé.*

Objectifs liés à la création du Comité local de Pilotage :

- ✚ *Renforcer les compétences des membres du comité* en terme d'analyse et de conduite d'un processus d'étude animation;
- ✚ *Impliquer efficacement les acteurs locaux* dans le processus de développement local concerté: vote de la délégation de la maîtrise d'ouvrage de la conduite de l'étude animation;
- ✚ *Assurer une conduite locale du processus* afin qu'il suive une logique endogène au territoire;
- ✚ *Préfigurer d'un mode de gestion concerté du développement territorial.*

1.2.2 Les principes

La démarche proposée est sous tendue par les principes suivants :

- ✚ **Principe d'une réelle maîtrise locale** : Pour qu'un programme de développement local soit correctement identifié et mis en application, il faut que sa maîtrise d'ouvrage soit assurée par les acteurs locaux ;
- ✚ **Principe de responsabilité** : chaque acteur assume ses responsabilités (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, maître d'ouvrage délégué, populations etc.)
- ✚ **Principe de la concertation** : assurer la représentation des intérêts sectoriels dans la totalité du processus et en son sein ;
- ✚ **Principe de représentation** : toutes les couches sociales et les zones géographiques doivent être représentées ;
- ✚ **Principe de promotion des capacités locales** : valoriser et utiliser le maximum de compétences et de capacités locales dans la conduite du processus.

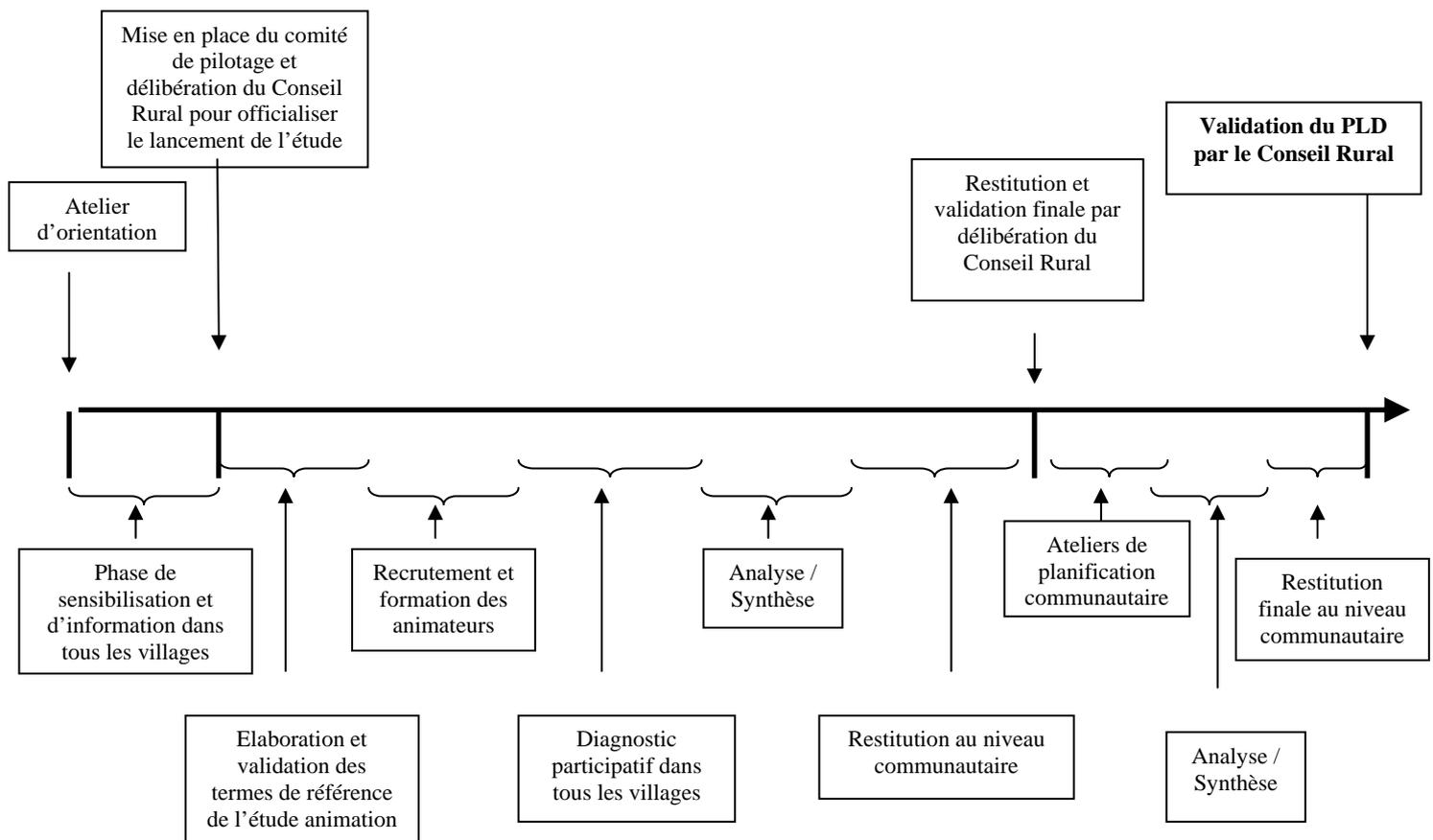
1.3- Etapes et outils d'élaboration du Plan Local de Développement

La méthodologie utilisée est celle du diagnostic participatif en référence au modèle systémique d'étude de milieu. Les différentes étapes sont les suivantes :

Tableau 1 : Phases et activités du processus

Phases	Activités
Phase de préparation	Atelier d'orientation
	Mise en place du comité de pilotage
	Elaboration et Etude des TDR
	Formation du CP en gestion
	Voyage d'étude
	Recrutement des animateurs
	Atelier de partage avec les services techniques
Phase de diagnostic	Formation des animateurs
	Animations villageoises
	Ateliers thématiques
	Analyse / Synthèse
	Diagnostic institutionnel du Conseil Rural
	Restitution communautaire
Phase de planification	Validation monographie
	Atelier de planification au niveau communautaire
	Restitution provisoire
	Restitution validation du PLD
	Approbation par le Conseil Rural

Schéma récapitulatif de la démarche d'élaboration du PLD



Les outils utilisés dans la phase de diagnostic sont ceux du diagnostic participatif. Ainsi, l'essentiel de ces outils sont qualitatifs et particulièrement adaptés à des populations majoritairement analphabètes et peu formées.

Les outils utilisés sont :

- Le profil historique
- La carte villageoise
- Le transect de terroir
- Le diagramme de polarisation
- La pyramide des priorités
- Le focus group
- Les interviews semi structurés

- Le calendrier saisonnier
- L'arbre à problèmes
- Le diagnostic institutionnel participatif
- La carte des ressources
- Le diagramme de Venn
- Le diagramme des partenariats

Chacun de ces outils a été administré à l'aide d'un guide d'entretien. Le guide d'entretien est un aide mémoire qui sert à ordonner les thèmes de discussion. Il est flexible à l'inverse du questionnaire classique qui est contraignant.

Le modèle systémique d'étude du milieu a été utilisé comme cadre théorique de la conduite de l'étude animation

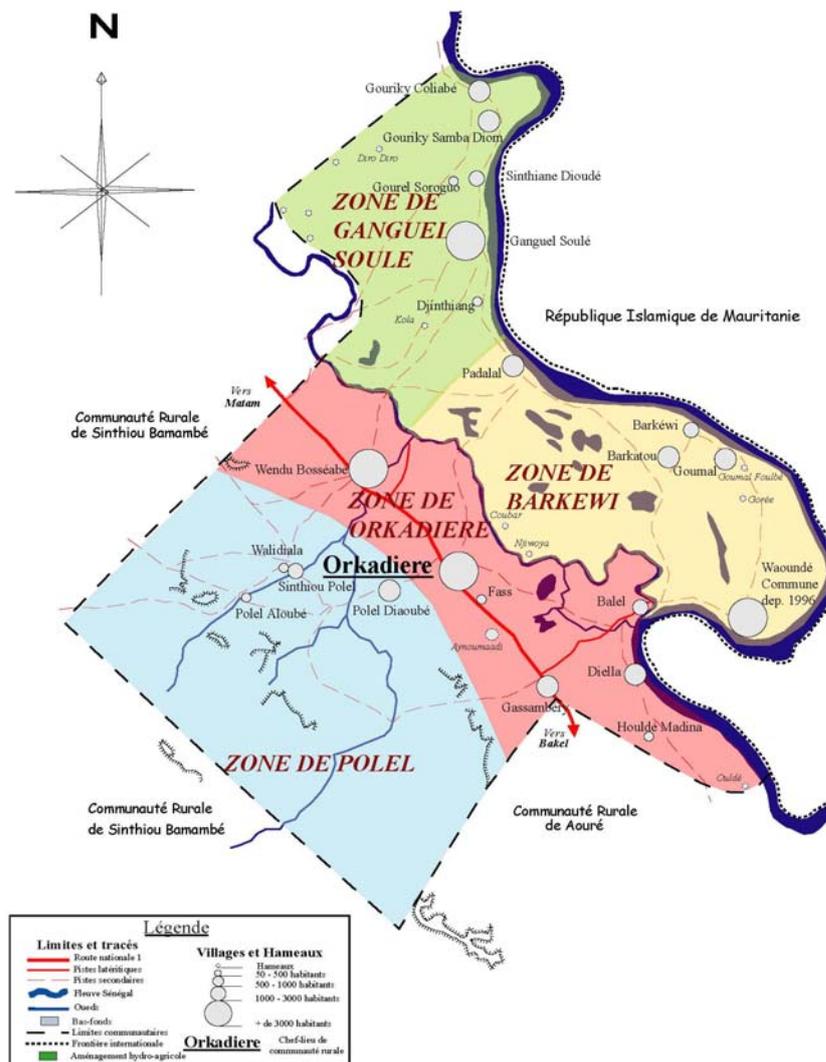
1.4 Le zonage de la communauté rurale

Dans un souci d'opérationnalité, la communauté rurale a été divisée en quatre zones pour favoriser la concertation des acteurs locaux. Ces quatre zones sont :

- **Zone de Barkéwi** : Barkatou, Barkéwi, Padalal, Goumal et les hameaux de Kola, Koubar, Djiwoysi et Goumal Foulbé. C'est une sous zone du Walo.
- **Zone de Ganguel** : Gouriki Samba Diom, Ganguel Soulé, Gouriki Colliabé, Sinthiane Dioudé, Gourel Sorogou, Samba Gaye, Baléle (hameau), Boki Samba Gourmo, Samba Mali, Diro Diro
- **Zone d'Orkadiéré** : Houldé, Gassambéri, Diella, Wendou Bosséabé, Balel, Orkadiéré, Aynoumadi et Fass.
- **Zone de Polel** : Polel Diaoubé, Wali Diala, Sinthiou Polel, Polel Awloubé et les hameaux de gourel Sanokho

Carte 1 : Le zonage de la communauté :

Carte de la communauté rurale de ORKADIÉRE

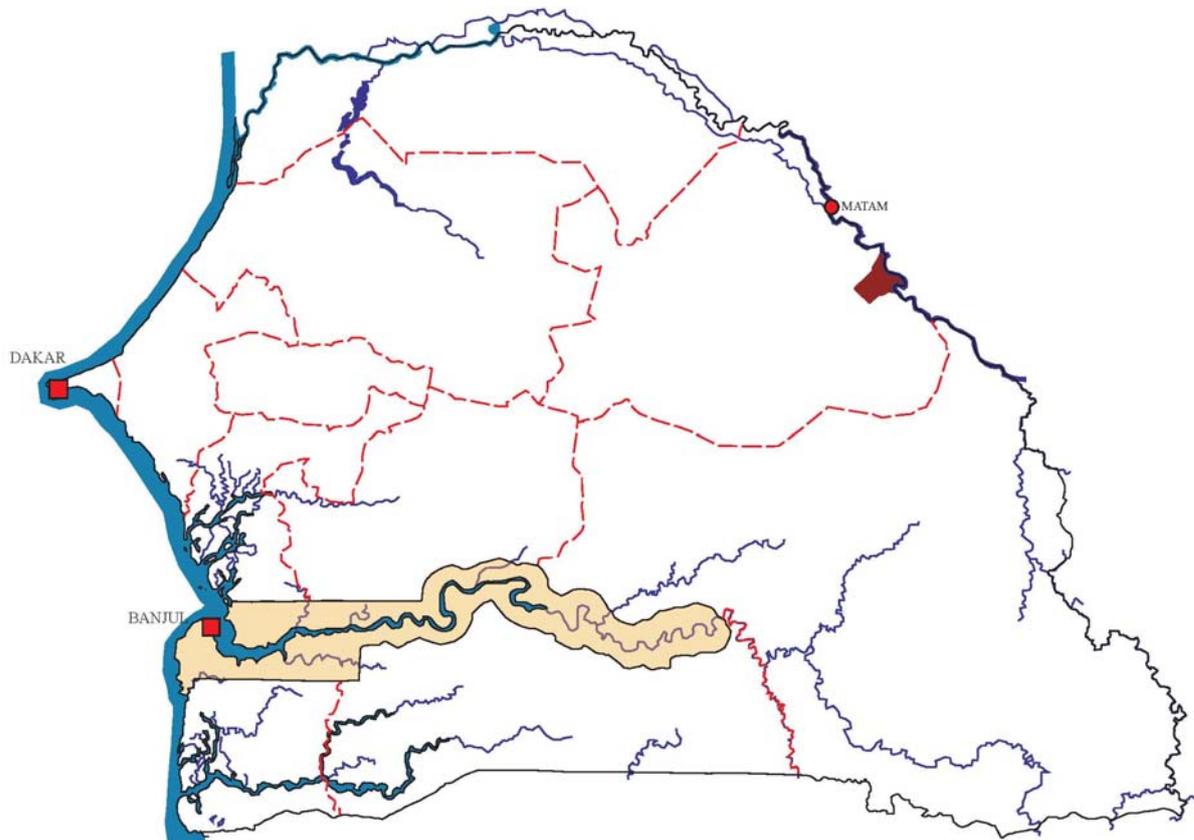


CHAPITRE II -
ETUDE MORPHOLOGIQUE

2.1-Dimension Géographique

2.1.1 Présentation de la communauté rurale

Carte 2 : localisation de la communauté rurale



La communauté rurale d'Orkadiéré est située au Sud-est de la région de Matam, dans le département de Kanel et l'arrondissement d'Orkadiéré. Elle est limitée au Nord-Est par la communauté rurale de Sinthiou Bamambé, à l'Est par le fleuve Sénégal et la République Islamique de Mauritanie et au Sud par la communauté rurale de Aouré et la commune de Semmé. Elle compte 21 villages officiels et 10 hameaux et s'étend sur une superficie de 377,5 km². Elle est la plus petite en superficie au niveau de l'arrondissement après Aouré et Bokiladji mais la plus peuplée avec une forte densité d'habitat au km²

On peut découper la communauté rurale en deux principales zones éco géographiques distinctes mais complémentaires: le Walo (le long du fleuve) à vocation essentiellement agricole (cultures de décrue, irriguées et sous-pluie) et le Diéry à vocation pastorale et de prestataires de services et agricole dans une moindre mesure. Une partie de la communauté rurale est située dans le Ferlo proche considérée comme une zone d'élevage et d'agriculture.

Sur le plan de la communication, la route nationale n° 2 traverse la communauté rurale de Wendou Bosseabé à Gassambéry et il existe huit (8) routes carrossables pour la circulation des personnes et des biens.

2-1-2-Caractéristiques Physiques

2.1.2.1 Les types de sols

On distingue différents types de sols au niveau de la communauté rurale d'Orkadiéré :

- **Les sols decks - diors** ou sols sableux dans le Diéry et le Ferlo qui représentent 10 % des terres, soit 37,9 km², ils ont un taux d'argile très faible (5%) et sont favorables aux cultures sous pluies,
- **Les sols decks** ou sols sablo argileux ou encore appelés « **Falo** » dans la partie du Walo proche du Diéry avec 25% des terres soit 87, 25 km², ils sont constitués de sols des berges du fleuve, des marigots, des mares avec des dépôts actuels et des textures sableuses et sablo argileuses. C'est une zone constituée de sols alluvionnaires favorables aux cultures de décrues ;
- **Les sols argileux** ou « **Hollaldé** » et les sols appelés « **Fondé** » dans le Walo avec 60 % des terres soit 209,4 km². Les sols « **Fondé** » sont des levées fluviales deltaïques et se trouvent à l'abri des faibles crues, leur granulométrie est très variable mais globalement moins argileux que les « hollaldé ». Malgré la faible teneur en matière organique, ils sont favorables à la culture du sorgho et du niébé (haricot). Les sols dits « **Hollaldé** » sont ceux des cuvettes de décantation, ils sont soumis à l'endiguement artificiel et à une submersion de longue durée pendant la crue. Ce sont des vertisols dont la teneur en argile dépasse 35% mais varie selon leur topographie. Ces sols ont une faible teneur en matière organique et une faible percolation de l'ordre de 2mn/ jour (RAES et SY, 1993). Ils sont formés de dépôts fluviaux dans la plaine alluviale ;
- **Les sols incultivables** dans les deux zones avec 5 % des terres.

Globalement les sols sont fertiles et favorables au développement des activités agro-pastorales. Le sous-sol ne présente pas de ressources naturelles en dehors de la zone Diéry où un gisement de phosphates a été identifié près du village de Wali Diala.

2.1.2.2 Le Relief

La communauté rurale présente un relief assez plat de manière générale avec cependant de nombreuses dépressions par endroit dans le Walo en fonction du régime hydrique et de la typologie des sols. Dans le Diéry, il existe quelques collines caractéristiques de la moyenne vallée. Il s'agit d'un relief très peu accidenté à l'image du reste de la région.

2.1.2.3 Le climat

Le climat est de type soudano - sahélien ; il est chaud et sec et connaît les températures les plus élevées du pays en période chaude. Ces températures, à l'image de celles de la région et de la partie Nord-Est du pays, peuvent atteindre 48°C durant les mois d'avril et mai. La

période froide va de décembre à février avec des températures basses atteignant parfois 10° le matin et la nuit.

Le climat constitue l'une des principales contraintes de la zone avec des vents accompagnés très souvent de nuages de poussière. Ces vents sont de deux types : l'harmattan, chaud et sec soufflant de direction Nord à Sud-Est à une vitesse d'un à huit mètres par seconde ; la mousson, chaude et humide soufflant pendant la saison des pluies à une vitesse d'un à cinq mètres par seconde. Par ailleurs, des vents sont observés pendant l'hivernage avec une vitesse de 28 mètres / seconde (80 km /h) accompagnés de poussière très dense de direction Nord-Est à Sud- Est en général.

Il faut signaler qu'à l'instar du pays, la région de Matam subit des incursions polaires avec les pluies de heug ou hors saison en hiver comme ce fut le cas en 2002 provoquant ainsi des calamités qui ont complètement sinistré les régions de Louga, Saint-Louis et Matam (bétail décimé, exploitation submergée, etc.).

L'insolation moyenne dure 7 à 8 heures par jour avec parfois des temps d'insolation de 12 heures durant les mois d'avril et de mai.

Tableau 2 : Températures moyennes annuelles des dix dernières années

Années		1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Température (°c)		30,6	28,4	31,0	30,0	30,9	30,3	30,4	30,5	30,4	30,8
maxima	mois	Mai	Avril	Mai	Avril						
	°c	46,5	45,8	46,8	47,2	48,1	46,2	47,8	47,4	47,0	46,4
minima	mois	Déc.	Jan	Jan	Fév.	Déc.	Jan	Jan	Jan	Jan	Jan
	°c	12,8	12,0	13,4	11,2	13,0	10,5	13,2	10,5	10,2	12,5

Source : Service Météo de Matam

2.1.2.4 La pluviométrie

La pluviométrie au niveau de la communauté rurale est identique à celle de la région. La région de Matam est comprise entre les isohyètes 300 et 500 mm avec des précipitations pouvant atteindre 600 mm par an. La saison des pluies dure 3 à 4 mois et va de juin à septembre. Le nombre de jours de pluies dépasse rarement 30 jours par an. De 1993 à 2002 la moyenne du nombre de jour de pluie à l'échelle du département était de 26 jours de pluies pour 388 mm d'eau contre une moyenne de 31 jours de pluies pour 459 mm dans l'arrondissement d'Orkadiéré durant la même période.

Si pendant longtemps on a noté une baisse de la pluviométrie, il semble depuis 2000, que le cycle des grandes pluies soit revenu avec des précipitations record atteignant 739,7 mm d'eau en 2000.

Tableau 3 : Quantités d'eau et jours de pluies

Années	Hauteur des pluies en mm	Nombre de jours
1987	474	29
1988	728	29
1989	593	27
1990	384	17
1991	269	17
1992	341	24
1993	558	29
1994	486	41
1995	546	37
1996	410	25
1997	373	31
1998	364	30
1999	519	41
2000	739	39
2001	407	26
2002	349	36
2003	598	41
2004	397,7	30
2005	468,7	30

Source : service météo de Matam

2.1.2.5 La faune

Avec la sécheresse et la déforestation du fait de l'action anthropique, de nombreuses espèces animales ont disparu. Il y a environ 20 à 30 ans, il y avait des espèces comme les lions, les biches, les gazelles etc. Aujourd'hui, on ne trouve plus que des espèces comme les singes, les chacals, les lapins, les écureuils, les rats palmistes, les reptiles, les oiseaux et dans certains cas des phacochères etc. Tous les animaux qui ont besoin de la forêt pour vivre, ont disparu au début des années 1980.

2.1.2.6 La végétation

Il existe une zone de forêt dans le Diéry à la limite avec la communauté rurale de Aouré et de nombreuses zones de mise en défens sur le territoire de la communauté rurale. Les zones de mise en défens occupent plus de 25 hectares dans les villages de Ganguel Soulé, Padalal, Barkatou, Madina Houldé et à Gassambiry. Dans de nombreux villages, (Ganguel, Barkéwi, Gassambéry etc) des bois villageois assez touffus avec des arbres comme le prosopis et les eucalyptus offrent une végétation verdoyante améliorant sensiblement le cadre de vie et l'environnement local.

Dans le Dandé Mayo on observe des bandes d'arbres le long des vallées et des marécages. Cette végétation assez caractéristique de la zone représente un potentiel de biodiversité important dans cette partie du pays fortement menacée par l'avancée du désert. Compte tenu de leur richesse en fourrage, ces bandes de forêts sont très convoitées par les bergers qui y créent des zones d'habitation. La quasi-totalité des hameaux dans la zone Walo sont situés dans ces zones. On peut craindre à long terme l'effet anthropique sur cette réserve de

biosphère locale si des mesures préventives ne se sont prise pour gérer et protéger cette immense richesse de la communauté rurale.

Le long du fleuve et de ses affluents et défluent, on trouve une végétation dominée par les herbes au niveau de la berge. Les cultures de décrues viennent enrichir ce paysage dans la zone du Walo avec les champs de maïs, de mil etc.

Globalement la végétation est clairsemée et est dominée par des épineux sur la plus grande étendue de la communauté avec un tapis herbacé et des arbustes par endroits. Au total, la communauté rurale dispose d'un potentiel de ressources végétales immense pouvant être valorisé dans une perspective de protection de la nature et de maintien de l'équilibre écologique nécessaire à l'amélioration du cadre de vie dans cette partie du Sahel où la désertification est devenue une contrainte majeure de développement.

De nombreuses initiatives sont prises par les populations pour améliorer le paysage végétal et protéger les ressources forestières à travers la mise en place de bois villageois et de zone de mise en défens. Il s'agit d'initiatives suscitées par les services techniques ou projets de développement auxquelles les populations ont adhéré. Mais il n'existe pas, pour le moment une véritable action concertée de protection des espèces forestières à l'échelle de la communauté en dépit des enjeux écologiques que présente le secteur.

Tableau 4 : Typologie des espèces végétales et leur utilité

Nom scientifique.	Nom en français	Nom en pulaar(p) et soninké (s).	Usages.	
			Domestique	Médicinal.
Acacia sénég.	Gommier (blanc), Vérek	Patouki(p), dibé (s).	Gomme arabique ; fourrage pour les petits ruminants ; bois	Affections gastriques
Acacia nilotica.	Gommier (rouge), Gonakié	Gaoudi(p), diabé(s).	Tannage. ; constructions ; fourrages pour petits ruminants	Astringent,
Calotropis procera.	Arbre à soie du Sénégal, Pomme de Sodome	Bamambi (p), turunba (s).	Sert pour les clôtures et les lattes transversales pour les toits en banco	Poison, Anti-inflammatoire.
Acacia seyal.	Mimosa épineux	Boulbi (p), gese (s).	bois de chauffe, fourrage pour les petits ruminants.	Tatouage de la gencive et des lèvres (épines) ; Brûlures, douleurs de ventre
Piliostigma reticulatum.		Barkeyi (p), yaahé (s).	Fourrage, toits, clôtures, cordage, ombrage,	Rhume, Inflammation, fièvre.
Combretum micranthum.	Kinkéliba	Kinkéliba (p), xande (s).	Infusion pour le petit déjeuner.	Anti hypertenseur.
Balanites aegyptiaca.	Dattier sauvage, dattier du désert	Mourtoki (p), sexenne (s).	Donne un fruit comestible, de bons cure-dents., utilisation pour les outils ; clôtures, fourrages	Bon contre l'hypertension, bon contre le rhume en fumigation des écorces, vermifuge
Adansonia digitata.	Baobab, Pain de singe	Boki (p), kiidé (s).	Donne le pain de singe, feuilles pour sauces, ombre	Pain de singe excellent contre les diarrhées.
Myrtrigina inermis.	?	Koyli(p), waayé (s).	Clôture, bois de chauffe, colorant...	Arbre fétiche des femmes qui allaitent.

Combretum glutinosum.	?	Dooki (p), taffé (s).	Fourrage, toit, clôture, bois de chauffe..	Vomissements, toux, maux de ventre, rages de dents, jaunisse.
Sterculia Setigera	Arbre à gomme, Mbep, Platane du Sénégal	Bobory (p)	Gomme Mbep (liant de sauce), bois de chauffe	Toux, diarrhée
Ziziphus mauritania	Jujubier	Diaby (p)	Fruits pour boisson, feuilles dans cuisine	Colique
Sclerocarya Birrea	Prunier	Eri (p)	Outils domestiques (mortiers...), huile,	Contre poison,
Boscia senegalensis	?	Guidjili (p)	Alimentation,	Colique, bilharziose
Bauhinia rufescens	?	Namary (p)	Fourrage (trop) apprécié	Fièvre, diarrhée
Guiera senegalensis	Nger	N'Geloki (p)	Fourrage, bois de chauffe,	Stimule lactation, tisane curative
Gardenia ternifolia	?	Tiamelegore	Outils, clôture,	Vermifuge,
Cassia occidentalis	Café nègre, Faux Kinkéliba	Kenkeliba (p)		Jaunisse, maux de ventre,

Source : enquête sur le terrain

2.1.2.7 Le réseau hydrographique

La communauté rurale d'Orkadiéré présente un réseau hydrographique dense. On y trouve de nombreuses mares et marigots et les défluent et affluents du fleuve Sénégal dont le Dioulol et son défluent le Ngabuwole en sont les principaux cours d'eau.

Liste des mares : Belel gnalbi, Diouti, Belel diouladie. Pardie, Wendou nare, Ndoukou, Toyo, Wendou bowdi, Gouloumbol,. Thiofol, Thiangnol, Pouyangal, Soma, Beledow Soma, Sapsapbourou, Lafgal, Laasidiouti, Thiouloudie, Kola, Thiabouli, Alla indé wol , Wendé simbigué, Ari yobo, Ngourbo pouyangal, Ngourbo mawndé, Biidal, Guirdé, Pouyi, Ouroudji, Doorordé, Léwal, Lofé, Sokadji, Lauma, Thioubar, Toyodji, Niagnél

Liste des marigots : Dioulol, Dogol, Koubar, Balel dégol, Dairédioulol, Ndiaylem, Maoundi, Wendou bosséadogol

Ces mares et marigots présentent des caractéristiques différentes les unes des autres. On distingue de grandes mares, des chapelets de mares et des petites mares qui s'assèchent quelques jours après les pluies. Certains parmi les grands marigots et mares appartiennent à plusieurs villages et font l'objet de gestion et d'exploitation commune notamment en ce qui concerne la pêche.

Parmi ces cours d'eau, certains retiennent l'eau toute l'année tandis que d'autres ne retiennent l'eau que pendant 2 à 3 mois après l'hivernage favorisant ainsi la conduite d'activités agro-sylvo-pastorales.

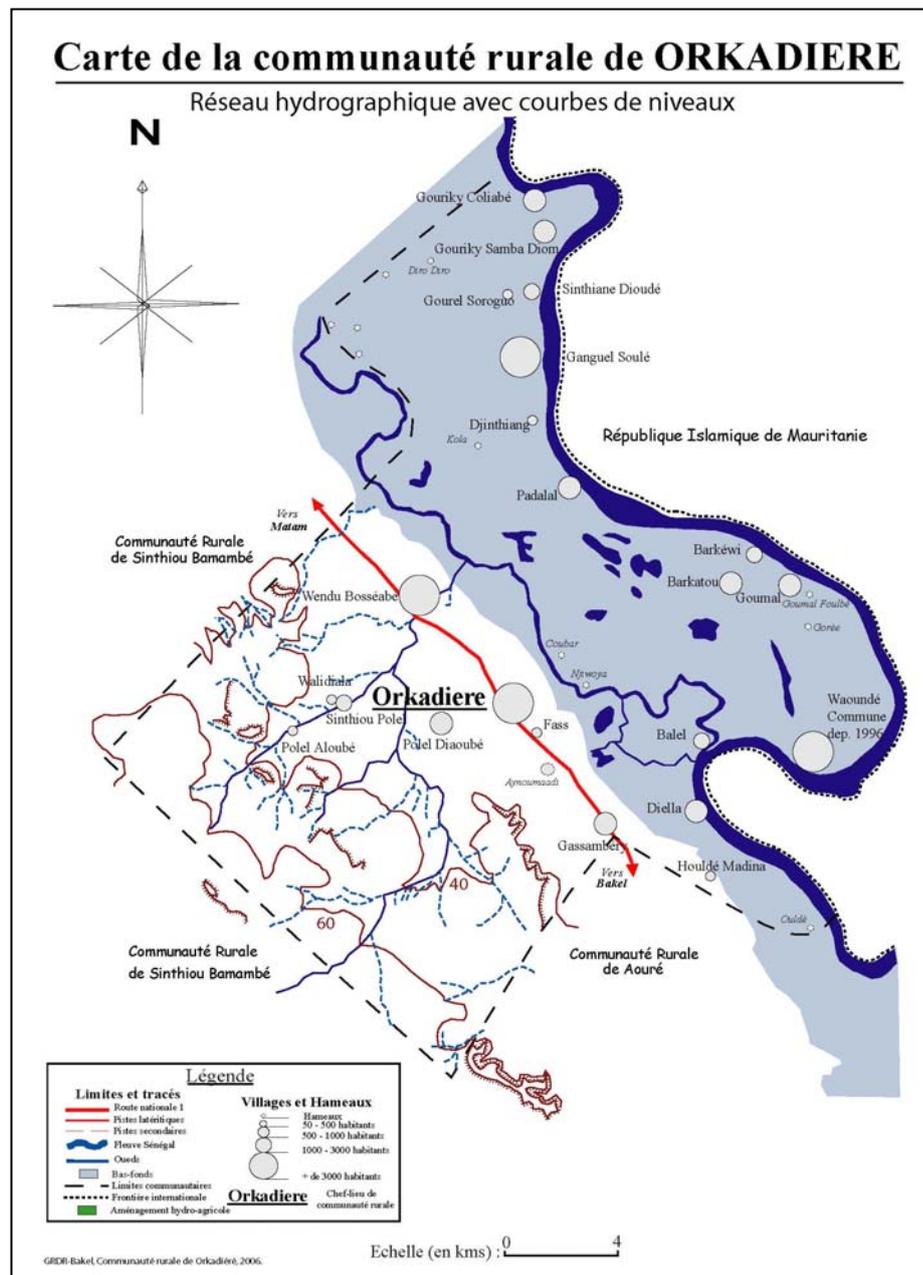
Pendant longtemps, ces cours d'eau ont permis d'augmenter sensiblement le niveau d'activité des populations de la zone. Mais avec l'avènement des barrages, la période de retenue d'eau a diminué et avec elle, bon nombre d'activités agricoles, pastorales et piscicoles.

Le Dioulol qui jadis retenait l'eau sur 3 à 4 mois après la saison des pluies s'assèche de plus en plus vite et réduit en même temps les activités liées à la présence de l'eau. Cette situation inquiète les populations compte tenu de ses conséquences socio-économiques.

Jusqu'ici, il n'y pas eu d'aménagement de ces cours d'eau pour optimiser leur valorisation. Les populations se sont jusqu'ici satisfaites de ce que la nature leur offrait et se sont limitées à une exploitation rudimentaire à faible échelle malgré les énormes opportunités de valorisation de cet important réseau hydrographique.

Concernant l'hydrologie, la profondeur de la nappe est variable d'une zone à l'autre. Dans la zone Walo, la nappe phréatique se situe entre 12 à 15 mètres alors que dans le Diéry elle se situe entre 25 et 50 mètres voire plus. L'hydrologie présente des caractéristiques favorables à un accès facile à l'eau potable avec cependant des contraintes liées à la nature du sous sol dans certaines zones

Carte 3 : Le réseau hydrographique



Globalement, les ressources en eaux (eaux de surface et hydrologie) sont importantes à l'échelle de la communauté rurale. Elles sont plus concentrées dans le Walo à cause de la présence du Fleuve. Les mares et marigots ont des usages multiples : cultures de décrue, abreuvement du bétail, sources d'eau pour divers besoins socio-économiques (lessive, vaisselle, bain, arrosage etc.). Deux expériences d'aménagement sont en cours avec la construction d'un bassin de rétention à Wendou Bosséabé et l'aménagement d'une mare à Polel Diaoubé. Ces initiatives- qui se heurtent déjà au crucial problème de financement- jettent les bases de la problématique d'aménagement des eaux de surface.

Cet important réseau hydrographique constitue des sources de conflits entre agriculteurs et éleveurs. La grande équation reste la détermination du type d'usage des cours d'eau et qui le détermine? Le Dioulol reste l'apanage des agriculteurs avec interdiction ferme d'y faire abreuver le bétail, ce dont les éleveurs se plaignent. Le Plan d'occupation et d'affectation des sols en cours d'élaboration devrait apporter des solutions à ce niveau.

2. 2. Dimension historique

En tant qu'entité territoriale issue de la réforme de l'administration territoriale et locale de 1972, la communauté rurale d'Orkadiéré existe depuis seulement 1980. Pour autant, la formation de la localité d'Orkadiéré remonte à plusieurs siècles. D'après certaines sources, le village d'Orkadiéré serait la première zone d'habitation dans la région de Matam.

2.2.1 Historique du peuplement

La création d'Orkadiéré remonterait à plus de neuf siècles selon la tradition orale et coïnciderait avec la fondation de l'empire des Dénnyankobé. Les premiers habitants seraient des aventuriers peuhls venus chercher des terres favorables à l'agriculture et à l'élevage. Petit à petit, le village originel s'est agrandi accueillant d'année en année de nouveaux arrivants.

L'histoire d'Orkadiéré a été marquée par la succession de plusieurs ethnies. D'après les sources orales et traditionnelles les premiers habitants étaient des foubé, (des Daggtanabé et foubabé). C'est après que les dioulas sont arrivés avant d'être repoussés par des bambaras qui à leur tour ont été obligés de céder les lieux aux sérères, avant l'arrivée des peuhls. Les sérères auraient quitté la zone pour des raisons inconnues pour aller s'installer ailleurs. L'arrivée des peuhls dans cette zone remonterait à près de neuf siècles ; il s'agit de peuhl « **Ranghanabé** ». Ils seraient originaires d'un village appelé « **Nammandiringue** » (**expression arabe qui signifie les immortels**) situé à l'Est vers le fleuve Sénégal et la Mauritanie.

L'arrivée des peuhls dans cette zone serait partie d'un berger qui serait venu faire paître son troupeau et qui découvrit que la zone était humide et riche en pâturage. Il y resta plusieurs jours sans faire signe à ses parents qui partirent alors à sa recherche. Quand ils le retrouvèrent, ils firent le même constat que lui et décidèrent ensemble de s'installer définitivement dans la zone. Ils y restèrent pendant très longtemps et donnèrent le nom de **Kello** au village.

Tableau 5 : Profil historique des villages de la communauté rurale

Zone concernée	Village	Nom du chef du village	Signification du nom du village	Date de création	Groupes ethniques majoritaires	Raisons d'implantation	Provenance des habitants	Evènements marquants
Barkéwi	Barkatou	Ciré Yéro Sakho	Barkatou est un nom donné par EL Hadji Thierno Mamadou Saidou, le marabout de Médina Gounass. A l'origine le village s'appelait Windou Boroudji	1973	Peul	Inondation et enclavement	Ils sont originaires de Barkéwi	Visite du grand marabout Thierno El hadji Mamadou Saidou de Médina Gounass et de son fils :. Grande influence du marabout de Médina Gounass sur la vie du village. Les familles SAKHO ET DIA détiennent le pouvoir et c'est le plus âgé qui est chef.
	Barkéwi	Issa Samba Sakho	Nom d'un arbre en pular	A l'époque du règne de Abdoul Bocar Kane	PEUL	Se rapprocher du fleuve où ils venaient se laver et faire le linge	Les habitants sont venus d'Orkadiéré plus précisément de Touldé soulé Ndiaye.	La confiscation des terres par les DIA et les Sakho sous l'ordre de Abdoul Bocar Kane au détriment des premiers habitants que sont les Thiédo Ndénabé
	Padalal	Mamadou Bocar	Padalal vient du nom d'un arbre en pular « Padali	L'époque du règne de Soulé Ndiayé	PEUL	Différent entre les sebbé et les pêcheurs qui vivaient de l'autre côté du fleuve	De la Mauritanie et de Touldé Soulé Ndiaye (Orkadiéré actuel)	Aucun événement majeur n'a été signalé en dehors des conflits ayant amené la création du village.
	Kola (hameau)	rattaché à Padalal	Nom d'une mare	1990	PEUL	Conflits Sénégal - Mauritanie	Mautanie	Peul éleveur et adeptes de la transhumance
	Koubar (hameau)	rattaché à Padalal	Nom d'une mare	1989	PEUL	Conflits Sénégal - Mauritanie	Mauritanie	Peul éleveur et adeptes de la transhumance
	Djiwoysi (hameau)		Ce nom vient du nom d'un arbre DJIWI et de Woysi le nom d'un marabout soninké qui avait son champs dans cette zone Djiwi + woysi = Djiwoysi	1989	PEUL	Conflits Sénégal - Mauritanie	Mauritanie	Peul éleveur et adeptes de la transhumance
	Goumal foubé (hameau)	Rattaché à Goumal. le plus âgé est représentant du village	Goumal vient du nom d'un arbre « Goumi» qui fournit du bois de chauffe. Goumal Foubé = Goumal des peuls	1989	PEUL foubé	Conflits Sénégal - Mauritanie	Mauritanie	Peul éleveur et adeptes de la transhumance
	Goumal	Mamadou Demba Soumaré	Goumal vient du nom d'un arbre « Goumi». Cet arbre fournit du bois de chauffe.	Avant l'époque coloniale et pendant le règne des Almamy Ancien village	Soninké	Aventure et recherche de zone plus favorable	Les premiers habitants sont venus de la Haéré Ngal en Mauritanie et ont transité par Aéré Lao.	Pas de chef avant l'avènement des chefs de villages avec l'administration. Présence de grands chasseurs qui ont tué des lions dont le dernier remonte à 1972

Orkadiéré	Houldé	Mamadou Mody BA	Nom donné par un marabout du Nom de Thierno Mansour Barro Mbour	Le village a été abandonné pendant très longtemps. Retour des habitants en 1979	Peul	Sécheresse dans leur zone d'origine	Ils viennent de Galoya dans le département de Podor	Ecroulement de plusieurs cases et décimation du bétail suite aux grandes pluies de 2002
	Gassambéry	Belèle Doro LÖ	Gassambéry vient du nom du premier habitant BIRI et GASSAM = GASSAMBERY. Pas d'explication	Avant l'époque coloniale et pendant le règne des Almamy Ancien village	Peul thiédo dit « Lébanabé» et les Mathioub é	Elles ne sont pas connues des habitants actuels	Les premiers habitants sont originaires de la région de Louga	Révolte générale des populations contre Sadio Cissé de Waoundé en réaction à la mise en place d'un projet agricole dont le site occupé leurs champs Apparition d'une Guérisseurs traditionnelle du nom de Aissata Djiby BA qui a réalisé beaucoup de miracles sur le plan de la santé (guérison d'aveugle, d'infirmités etc.)
	Diella	Oumar moly NDIAYE	Diella = une zone abondante (poisson, gibier etc.)	1615	Peuls Thioubalo et mathioud	Recherche de terre et d'endroit plus favorables suite à des difficultés dans l'ancien village	Ndouguel dans le département de Podor	L'apparition des crocodiles dans le fleuve provoquée par le savoir des grands savants au cours d'une course de pirogues vers les années 1947.
	Wendou Bosseabé		C'est la combinaison de Wendou qui veut dire marigot en pular et de Bosséa nom de la localité d'où est originaire le fondateur du village	1548	halpulaar	Goût de l'aventure	Bosséa vers Thilogne	Inauguration de la mosquée et du poste de santé, construction du forage La chefferie locale a été marquée par divers épisodes de nomination et de renversement de chefs de village Malheureux : la mort du grand marabout Thierno Djiby Tall
	Orkadiéré	Alpha Ciré Ngaïdo	Orkadiéré vient de l'expression peul « Korkolle déya » qui veut dire les petites pierres qui sont là-bas. On raconte que les premiers habitants s'étaient installés à l'ouest du village dans une zone où il y avait ces petites pierres dite « korkolle »	Depuis le 7 ^{ème} siècle	Halpulaar	Recherche de nouvelles terres aventures	Les premiers habitants viennent du village de NAMMANDIRIN GUE mot arabe qui signifie le village des immortels. Ce village est en Mauritanie	Le renversement des Deniayankobé, le passage de El Hadji Oumar Tall, la mort accidentelle de sept émigrés au Congo Brazza, la mort de 3 frères suite aux pluies de 2005. L'inauguration du forage, l'organisation d'une manifestation culturelle.
	BALLEL	Mamadou Yéro Diallo	Ballel signifie zone fertile pour les cultures,	Plus anciens que le village de Diella	Halpulaar	Recherche de zones humides	Lao et NERA dans le matam	C'est quand un certain Sadio Cissé a voulu récupérer des terres pour un projet sans intérêt pour les populations qui se sont opposées

Zone de Polel	Polel Diaoubé	Abdoulaye Mamadou SOW	Polel signifie pigeon en pular. Les premiers habitants avaient remarqué la présence d'un pigeon sur un arbre à chaque fois qu'ils se rendaient là.	Création remonte au règne des Déniyankobé, soit plus de 348 ans	Peulh	Mettre à l'abri son troupeau et éviter de causer du tort à ses cohabitants du village d'Orkadiéré	Le fondateur du village vient d'Orkadiéré. Il s'appelle diam Hamady Pathé SOW	
	Wali Diala	Samba Hamady Mamadou	Wali Dial signifie en pular, qui passe la nuit se réveille avec un grand sourire. En fait Cheikh Oumar TALL revenant d'un long périple s'est arrêté car ses hommes étaient fatigués et malades. Les habitants ont offert à manger et à boire. Le lendemain le groupe avait retrouvé l'ambiance des moments de joie ; Cheik Oumar fit appeler le chef de village et lui demanda d'appeler le village « Wali Diala »	La création du village remonte à l'époque du règne de Abdou Salam	Peulh foulabé, Mathioud o, Peulh, et Sébbés	Pas d'information sur les raisons d'implantation de Farba TOBI le créateur du village ni sur les autres	On sait que les mathioudo qui ont suivi Farba TOBI sont originaires de Kellol les sebbés qui habite le village viennent de Bosséabé	Le passage de Cheikh Oumar TALL qui a donné le nom actuel du Village. Le départ de Farba TOBI suite à la sommation de payer l'impôt de force
	Sinthiou Polel	Mamadou Amadou Niang à la place de son frère absent du village	Pas de signification particulière	La création du village remonte à l'époque du règne de Abdou Salam	Mathioud o, Torobé ; mathioubé, foulbé, sebbés	Recherche de terres	Le fondateur du village vient d'Orkadiéré, il s'appelle Bocar Aly	Un incendie intervenue pendant une période tiraillement pour le choix du chef de village
	Ainoumady	Abdou Samba SOW	Pas de signification particulière. Nom proposé par le marabout qui les aider à s'installer	1999		Conflit sénégal-mauritanien de 1989	Il viennent de Boki en Mauritanie,	Il a fallu l'intervention des populations auxquelles appartiennent les terres pour trouver refuge
	Polel Awloubé,	Amadou Mamadou BA depuis 2001	Pas de signification particulière aux yeux des populations Beaucoup de griot (awloubé en pular)	Almamy Abdoul de Kbilou a autorisé Hamady Aly à s'installer	Peulh	Recherche de point d'eau	Les premiers habitants viennent de Diabal. La mère du fondateur est d'Orkadiéré	Un incendie terrible a durement frappé le village amenant beaucoup de familles à quitter pour aller s'installer à Sinthiou Polel
	Gourel Sanako	Sanoko Diallo	Signifie le village de Sanoko	1975	PEUL	Recherche de pâturage et de points d'eau		RAS
	M bargou		-	1989	PEUL	Conflit Sénégal Mauritanie	Mauritanie	RAS
	FASS	Badara Mamadel	Nom donné par un marabout. Pas d'explication	1989	Peulh	Conflits Sénégal - mauritanie	Mauritanie	RAS

Zone de Ganguel	Gouriki Samba Diom,		Vient de Dioudé Gouriky qui signifie une zone d'eau à traverser à pied	Aucune information	PEULH	Terres fertiles propices à l'agriculture	GUANGUEL SOULE - DJITHANE	Conflit Sénégal -Mauritanie
	Ganguel Soulé,	El Hadj Adama DIA	« Guanguel »qui signifie le nom d'un grand arbre . « Soulé »vient de la famille de Samba Diom	Aucune information	PEULH	Terres fertiles propices à l'agriculture	DJITHANE	Conflit Sénégal –Mauritanie
	Gouriki Colliabé		Arbre penché qui à servi de repère à un guerrier Thièdo	Aucune information	PEULH THIEDO	Découvertes de terres fertiles propices à l'agriculture	« Nguidjilone »	Deux conflits : entre les Thiédos et les Maures lors du défrichage des terres du Walo et celui entre Siré Diyé Déniyanké
	Sinthiane Dioudé		Originaire de DIOUDE	1965	PEULH	Recherche de terres propices à l'habitat et à l'agriculture (non inondables)	DIOUDE	Conflit Sénégal –Mauritanie
	Gourel Sorogou,		Originaire de DIOUDE	1996	PEULH	Recherche de terres propices à l'habitat et à l'agriculture (non inondables)	DIOUDE	Un tourbillon d'une grande vitesse a dévasté tout le village et un enfant a été retrouvé sous les décombres
	Samba Gaye	Hamady Alassane BA	Nom d'un arbre « MBOKI »et du premier habitant	1965	PEULH	Présence sur le Dioulol d'importantes plantations appartenant à Samba	OUNARE	
	Baléle (hameau),							
	Gourmo, Samba Mali	Samba Mali BA	Nom du Premier habitant	1993	PEULH	Dans le but de parer au plus près les détracteurs	DIRO DIRO	
	Diro-Diro	Habda Mali BA	Vient de Diraali qui veut dire mouvement de bruit confondu	Avril 1986	PEULH	Recherche de terres propices à l'habitat et à l'agriculture et à l'élevage	KOBILO	Deux déguerpissements :1 ^{er} villages environnants pour quitter la zone 2 ^{ème} les autorités administratives pour les mêmes motifs

2.2.2 Les faits marquants

La localité d'Orkadiéré a été fortement marquée par la guerre avec l'arrivée de Kolly Tenguela et ses guerriers **Thiédos**. Après avoir conquis toute la zone le long du fleuve Sénégal dont les Agnam après sept siècles de guerre, les descendants de Kolly Tenguela (Soulé Ndiaye et Soulé Boubou) et leurs troupes de Thiédos vinrent s'installer définitivement dans le village actuel d'Orkadiéré. L'empire des Denniyankobé, en phase décadente, survécut encore pendant 150 ans avec comme dernière capitale Orkadiéré aux assauts de la dynastie des Torrobé.

L'empire des Denniyankobé va disparaître avec l'arrivée de la dynastie des Toorodo qui après avoir renversé les Denniyankobés, a célébré l'événement en enterrant les tam-tams de ces derniers dont le son annonçait un malheur ou alertait les populations pendant les périodes de guerre. C'est sur le même lieu où ont été enterrés les tam-tams des Denniyankobé que sera enterré Soulé Ndiaye dont le règne aura également marqué fortement la vie des populations d'Orkadiéré car le lieu de son enterrement est considéré comme un site historique. Ce site situé au nord-est sur la route du Dioulol est bien connu des populations. Ce site est devenu un lieu de pèlerinage des habitants de la zone qui s'y rendent chaque année pour se recueillir et prier.

Vraisemblablement, c'est avec l'arrivée des Toorodo que les populations de la zone ont vécu en paix dans cette zone. La dynastie des Toorodo contrairement à celle des Denniyankobé s'est distinguée par sa pratique religieuse et l'islamisation des populations. L'implantation de l'Islam dans cette zone s'est faite de manière pacifique et a fortement marquée les populations. D'après les sources orales et traditionnelles ce fut une période calme sans heurts majeurs contrairement au temps du règne des Denniyankobé et marquée par une forte pratique religieuse à travers l'enseignement de l'Islam.

C'est sans nul doute ce qui a valu à Orkadiéré de grands érudits de l'Islam parmi lesquels le Vénéré Cheikh Moussa CAMARA dont l'œuvre constitue certainement le repère historique le plus important pour la communauté rurale, voire la Région ; notamment à travers ses écrits ¹ sur les plans scientifique et théologique, sa pensée et ses actions dans le domaine religieux. Après sa mort en février 1945, une ziarra annuelle est organisée dans son village d'installation de Ganguel Soulé sis Gouriki Samba Diom où il naquit en 1864. Cette ziarra est l'une des plus importantes dans la région de Matam.

Mais avec l'arrivée de la colonisation, la zone d'Orkadiéré va à nouveau connaître des périodes de trouble importantes car les populations vont opposer une résistance farouche à

¹ Notamment son fameux ouvrage « Zuhur Al Bassatin... » retraçant l'histoire des noirs, en particulier ceux de la vallée du Fleuve. Traduction française ORSTOM, EHESS et CNRS de Paris disponible depuis 1996

la pénétration coloniale. On raconte que le chef de village de l'époque fut arrêté par les colons et conduit à Saint-Louis où il mourut suite à une grève de faim qu'il observait pour marquer son mécontentement face à la puissance occidentale. Ce fait est assez révélateur de la résistance que les populations de cette zone ont opposée à l'invasion impérialiste des colons français à cette époque. Ce chef de village mort en martyr pour la liberté des populations traduit en un sens la ferme résistance de cette zone déjà fortement islamisée à l'époque à la colonisation occidentale.

2.2.3 La naissance de l'actuelle entité territoriale d'Orkadiéré

L'ensemble des villages qui forme la communauté rurale serait tous issus du village d'Orkadiéré. Ils se seraient séparés de ce village originel pour diverses raisons. Au fur et mesure que le village grandissait, certains habitants prirent la décision d'aller s'installer dans des localités environnantes pour avoir plus d'espace soit pour cultiver, soit pour faire paître les troupeaux créant ainsi de nouveaux villages. C'est le cas des villages de Polel Daoubé, Wali Diala (Mbomoyabé à l'origine), Barkéwi, Padalal, Dioudé, Gouriki Samba Diom, Gouriki Colliabé, Gassambéry, etc. Le même phénomène va se reproduire dans ces nouveaux villages C'est ainsi que se seraient constitués la majorité des villages qui composent aujourd'hui la communauté rurale avec cependant quelques exceptions comme Goumal et de nombreux hameaux. Tous ces villages se connaissent et ont dans le passé vécu ensemble des moments forts dans le cadre l'empire des Dénnyankobés et de la dynastie des Toorodo

Les populations de ces différents villages ont gardé un lien ombilical avec leur village d'origine, ce qui fait d'Orkadiéré un pôle de rencontres, de convergence, de services dont la légitimité est liée à l'histoire. Il s'agit d'une légitimité de fait.

Comme on peut le constater, la communauté rurale d'Orkadiéré satisfait à un critère fondamental de la création des communautés rurales à savoir des localités qui ont une histoire commune regroupée autour d'un village centre.

2.3 Dimension démographique

2.3.1 Taille de la population

En 2003, la population de la communauté rurale d'Orkadiéré était estimée à 31.160 habitants². Cette population est inégalement répartie entre les différents villages de la communauté rurale et sa densité moyenne est de 82 habitants au km², ce qui constitue l'un des taux les plus élevés en milieu rural au Sénégal.

² Projection de la population du Sénégal issue du recensement de 2002, Direction de la Prévision et de la Statistique, janvier 2004

2.3.2 Structure de la population ³

La structure de la population de la communauté rurale est très proche voire identique à celle de la région. C'est pourquoi à défaut d'une étude spécifique sur la démographie au niveau de la communauté rurale, ce sont les données de la région qui sont présentées.

Au niveau de la région, le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) a connu une évolution passant de 87,3 en 1976, à 84,8 en 1998 et à 85,2 en 2002. De manière générale dans la zone, la proportion de la population féminine est plus élevée que la moyenne nationale, avec plus de 52%.

La structure par groupe d'âge fait apparaître que la population est extrêmement jeune. Les moins de 20 ans représentent 56 à 60 % de la population entre 1976 - 2002 et la tranche d'âge en pleine activité (20- 59 ans) représente plus de 33% de la population sur la même période alors que les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 7%.

La population potentiellement active qui concerne la tranche d'âge 10-59 ans représente environ 57% de la population totale de la région dans la période 1976-2002 et est constituée en majorité de femmes

Globalement, la population est plus importante dans les groupes d'âge 0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans, 15- 19 ans et elle diminue avec l'augmentation de l'âge. Cette allure de la pyramide est un signe d'un taux élevé de fécondité.

2.3.3-Nuptialité

La proportion des femmes en âge de procréer (14-49 ans) représente en moyenne 24% sur la même période. Les données statistiques de 1988 révèlent que l'âge du premier mariage est à 15 ans et que 58% des hommes en âge d'entrer en union (15ans et plus) sont mariés contre 72% des femmes en âge d'entrer en union (15ans et plus). On estime à 25% le nombre de couples polygames. Les femmes vivant dans les ménages représentent 49% des mariées ; parmi elles 27,3% ont le statut de 1ere épouse, 19%,6 le statut de seconde épouse, et 2,8% le statut de 3e épouse On note une forte proportion de veuves dans la tranche d'âge 40 et plus qui pourrait être expliquée par la différence d'âge qui peut séparer les conjoints. En effet dans ce milieu Hal Pulaar, il n'est pas rare de voir un homme de 60 ans épousait une fille de moins de 20 ans.

³ Les données de ce paragraphe sont tirées du rapport sur la « Situation économique et sociale de la région de Matam » édition 2002, Service Régional de la région de Matam

2.3.4- Caractéristique Socioculturelle

La population d'Orkadiéré est essentiellement dominée par l'ethnie peulh. Il n'existe qu'un seul village occupé par l'ethnie Soninké. On rencontre également d'autres ethnies avec une proportion marginale composée essentiellement de commerçants, d'artisans, d'agents de la fonction publique ou de projets. Cette population n'est pas connue avec exactitude mais reste très faible et très localisée dans les gros villages comme Orkadiéré, Wendou Bosséabé, ect.

A l'intérieur de l'ethnie peulh, on rencontre une classification des groupes en castes. C'est ainsi que l'on distingue les Thiédo, Mathioubé, Awloubé, les Torodo, etc. Les différentes castes peuvent être regroupées en trois classes principales :

- les Rimbé qui représentent les nobles sont constitués des Foulbé, des Toorodo, Diawambé, Sakhobé et des Sebbé
- les Gnégmbé qui représentent les griots sont composés des Awlubé, Waylubé, Mabubé, Sakebé Wambabé
- Mathioudé que sont les esclaves sont composés des mathioubé et de Sondépathé

Chaque groupe reste marqué par un fort sentiment d'appartenance révélateur d'une satisfaction d'appartenir à son propre groupe et de perpétuer les valeurs de celui-ci.

Il s'agit d'une société très hiérarchisée où le statut social dépend de l'estime portée à son groupe de référence. L'intérêt accordé à la préservation des valeurs de son groupe d'appartenance par l'individu est aussi un signe de bonne éducation et de respect de la tradition et de la culture qui demeure intrinsèquement valorisant dans la société.

L'organisation de la vie sociale est tributaire de ce mode de fonctionnement qui reste le référentiel de base dans les relations sociales entre les différents sous groupes de la société locale.

2.3.5 Répartition spatiale

Tableau 6: répartition de la population par village.

Nom du village	Nombre de concessions	Nombre de ménages	Nombre masculin	Nombre féminin	Total population
Aynoumadi	19	20	111	145	256
Ballèle	40	61	296	311	607
Ballèle (Hameau)	10	10	45	42	87
Barkatou	74	88	458	542	1000
Barkéwi	30	33	238	283	521
Boki Samba gaye	15	15	90	107	197
Darou Salam	29	42	202	194	396
Diella	173	191	1242	1311	2553
Djithiang Foulbé	4	4	42	45	87
Diro-Diro	12	18	106	91	197
Fass	17	23	88	85	173
Ganguel Soulé	149	153	1074	1176	2250
Gassambéri	65	82	478	527	1005
Goumal	74	94	725	862	1587
Goumal Foulbé	12	13	59	80	139
Gouriki Koliabé	77	100	657	675	1332
Gouriki Samba Diom	45	49	294	307	601
Koubar	6	6	24	39	63
Medina Houldé	30	34	155	143	298
Orkadiéré	367	452	2174	2541	4715
Padalal	103	108	1035	1114	2149
Polel Diaoubé	166	188	997	991	1988
Pourone	3	3	7	14	21
Samba Gaye	2	2	9	11	20
Sinthiou Gouriki Foulbé	8	8	44	38	82
Sinthiou Polel	85	144	575	692	1167
Sinthiane Dioudé	19	19	32	38	70
Wendou Bosséabé	237	392	1955	2255	4210
Wouro Samba Mali	7	7	34	23	57
Total	1878	2359	13146	14682	27828

Source : Résultats provisoires du recensement général de la population en 2002

NB: les données sur les projections ne sont pas disponibles pour chaque village et nous avons reconduit celles de 2002 pour comparer la taille de la population selon les villages.

La population est inégalement répartie à l'échelle de la communauté rurale entre les zones mais aussi entre les différents villages. La majorité de la population est concentrée dans la zone du Walo et du Diéry proche. La plupart des grands villages se situe dans cette partie zone et concentre l'essentiel de la population. La taille de la population dans les grands villages est comprise entre 2000 et 5000 habitants alors que dans le Diéry, il n'y a qu'un seul village (celui de Polel Diaoubé) qui a une population de près de 2000 habitants. Il existe de nombreux hameaux de taille variable qui sont disséminés à l'intérieur de la communauté rurale.

On s'aperçoit que la plus grande partie de la population est concentrée dans un espace réduit, ce qui pose le problème de la disponibilité des terres si on sait que l'agriculture est l'activité dominante au niveau de la communauté rurale. Avec un taux de fécondité élevé, combiné au taux d'accroissement annuel de la population, il s'avère important de s'interroger sur les impacts à long terme de ce mode d'occupation de l'espace.

2.3.6 Organisation sociale

L'unité de base reste encore la famille élargie avec une autorité parentale très marquée. La pression de la famille est très présente et influe fortement sur la vie de l'individu.

La chefferie traditionnelle régit l'organisation de la société avec un mode de pouvoir patrilinéaire (qui se transmet de père en fils) ou de famille en famille à tour de rôle au niveau des villages.

Dans certains villages, les préposés au pouvoir ne prennent pas part aux consultations ; cette tâche est confiée à d'autres personnes comme les marabouts ou les alliés proches de la famille. Ce sont ces derniers qui se consultent pour désigner le chef de village parmi les membres de la famille détentrice du pouvoir.

Il arrive aussi que les enjeux de pouvoir séparent des habitants d'un même village qui ont longtemps vécu ensemble. C'est le cas entre Sinthiou Polel et Wali Diala, entre Barkéwi et Barkatou entre autres.

Mais globalement, ce mode de fonctionnement de la société continue à jouer un rôle de premier plan dans la vie des populations sans trop de revendication et avec des risques de conflits presque nuls car le village appartient d'abord à la famille qui l'a créé et c'est avec son autorisation que les autres habitants ont pu s'installer.

2.3.7 Migration

La communauté rurale d'Orkadiéré connaît les phénomènes migratoires depuis très longtemps. Aujourd'hui encore la vie de la communauté rurale est fortement marquée par la migration. Dans la quasi totalité des villages, on compte un nombre important de migrants.

TOTAL	17	2	2	234	0	151	52	1	3	3	39	0	3	13	47	3	55	3	7	635	
Zone de Polel																					
PAYS	Amérique	Allemagne	Espagne	France	Turquie	Congo B+ K	Gabon	Zambie	Angola	Mozambique	côte d'ivoire	Caméroune	mauritanie	CENTRE AFRIQUE	Guinée Konakry(Angleterre hollande	Mali,Burkina (BURUNDI	Guinée Equato	Total	
VILLAGE																					
Polel	3	0	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	210	228	
wali diala	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	5
Sinthiou Polel	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	0	23
Aïnoumady	0	0	0	8	0	3	0	0	0	0	5	0	4	0	0	0	0	0	0	0	20
Total	3	0	0	28	0	3	0	0	0	0	5	0	4	22	0	1	0	0	210	276	
Zone Ganguel																					
PAYS	Amérique	Allemagne	Espagne	France	Turquie	Congo B+ K	Gabon	Zambie	Angola	Mozambique	côte d'ivoire	Caméroune	mauritanie	CENTRE AFRIQUE	Guinée Konakry(Angleterre hollande	Mali,Burkina (BURUNDI	Guinée Equatorial	Total	
village																					
GOURIKI COLLIABE	3	50				100															153
Gourel Sorogou	1	9				10															20
diro diro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Total zone Ganguel																				177	
Nombre de migrants estimés pour la Communauté rurale																				1709	



Les zones d'émigration sont l'Europe, l'Afrique centrale, l'Australie et dans une moindre mesure les pays de la sous région Ouest- Africaine et les Amériques (USA)

La France est la première destination. Près de 50% des migrants sont en France. En effet, sur un total de 1709 migrants recensés dans les différents pays d'accueil, 849 sont en France et le reste est partagé entre les autres pays, principalement en Afrique centrale. La France a accueilli la première vague de migration en Europe. Les autres pays d'Europe où sont présents les migrants d'Orkadiéré sont l'Espagne, la Turquie, l'Italie, l'Allemagne avec des taux très faibles (moins de 1%).

La migration africaine reste concentrée dans les pays de l'Afrique Centrale, notamment au Congo Kinshasa, Gabon, et en Afrique de l'Ouest dans les pays comme la Cote d'Ivoire, le Burkina Faso etc. L'Afrique australe est également une zone de migration avec cependant un nombre réduit de migrants notamment en Zambie, en Angola etc. On peut considérer la migration africaine comme la deuxième vague de migration après celle de l'Europe. Elle s'est surtout développée avec l'exploitation minière et pétrolière dans de nombreux de l'Afrique centrale et australe.

La 3^e vague de migration concerne les USA que les migrants ont commencé à explorer à la suite du durcissement des conditions d'obtention de visa pour la France. Très faible au début, cette destination commence à prendre de l'importance pour les anciens et même pour les nouveaux migrants. Cela peut s'expliquer par la stratégie développée par les migrants pour conquérir une nouvelle destination. Cette stratégie est articulée autour d'un dispositif de solidarité pour les ressortissants d'un même village ou par des impératifs et influences familiaux qui obligent le frère qui est parti de préparer le départ de ses cadets restés au pays.

2.3.7.2 Les migrants acteurs de développement

Les migrants de la communauté rurale d'Orkadiéré ont réalisé de nombreuses actions de développement dans leurs villages respectifs. Ils sont à la base de la construction des six postes de santé que compte la communauté rurale et de la case de santé de Polel Diaoubé. Ils ont également beaucoup investi dans la construction des lieux de cultes (Mosquée), dans l'éducation, l'hydraulique etc.

Comme on peut le constater les migrants ont d'abord investi le champ social pour répondre à la demande sociale locale. Ils ont ainsi palier le vide laissé par l'insuffisance de l'intervention étatique peu présente dans cette zone. Mais ils s'orientent de plus en plus vers le soutien aux activités économiques avec des actions d'appui à l'agriculture, à l'élevage, et la mise en place d'infrastructures économiques (station d'essence, hôtels).

Le dynamisme des migrants et leur bonne organisation en association villageoise de ressortissants constituent un atout de taille pour la réalisation d'œuvre communautaire.

Chaque village de migrants dispose d'une association regroupant tous les fils du terroir partis à l'aventure avec des sections dans les différents pays d'accueil.

Même si l'action des migrants a eu beaucoup d'impact pour le développement de la communauté rurale, elle mérite d'être orientée et préparée notamment en ce qui concerne le respect des normes des projets de construction et la prise en compte des dynamiques locales de développement.

La migration nationale est principalement orientée vers les capitales régionales, la ville de Dakar reste une destination très prisée à côté des villes comme Saint- Louis, Matam etc. Aucune donnée n'a été recueillie par rapport à cette forme de migration. Elle concerne surtout les jeunes qui quittent leur village pour la première fois pour aller tenter une expérience ailleurs à l'intérieur du pays où ils peuvent mener des activités qu'ils n'accepteraient pas chez eux.

En ce qui concerne l'immigration elle reste très faible avec seulement des ouvriers agricoles, des commerçants, des artisans, etc. Les ouvriers agricoles communément appelés « sourga » viennent principalement du Mali, alors que les commerçants et les artisans viennent pour la plupart de l'intérieur du pays. Ils sont très actifs dans les affaires et les services peu développés par les autochtones.

Globalement la migration, à l'échelle de la communauté rurale reste dominée par des mouvements d'émigration vers l'extérieur du pays avec cependant des mouvements vers l'intérieur non négligeables. Elle représente un atout majeur pour le développement de la communauté rurale qui gagnerait à être mieux valorisée et mieux organisée.

CHAPITRE III

ETUDE - DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

3.1. Education et Formation professionnelle

3.1.1 Potentiel existant

Tableau 9 : Infrastructures scolaires

Situation de l'existant du secteur de l'éducation												
Zone	Village	Date de création	Nombre de classes	Nombre d'enseignants			Nombre d'élèves			Clôture	APE	Toilettes
				Volontaire	Contractuel	Fonctionnaire	Fille	Garçon	Total			
Zone de Barkéwi	Barkéwi		5	2	1	0	75	59	134	non	oui	Oui
	Padalal	1960	4	1	3	0	100	83	183	non	oui	Non
	Goumal	1983	6	2	3	1	80	127	207	non	oui	Oui
Zone d'Orkadiéré	Houldé	2005	1	1	0	0	14	7	21	non	non	Non
	Gassambéry	1999	5	2	3	0	107	65	172	non	oui	Non
	Diella	1961	6	0	4	2	151	179	330	oui	oui	Oui
	Wendou Bosséabé	1958	6	3	1	1	150	135	285	oui	oui	Oui
	Balel	2005	1	1	0	0	27	14	41	non	non	Non
	Orkadiéré	1961	11	1	7	3				non	oui	Oui
	CM Orkadiéré	2005	2	0	3	1	22	43	65	non	oui	Non
Zone de Polel	Polel	1961	6	4	1	1	161	91	252	oui	oui	Oui
	Walidiala	2003	3	1	1	0	65	44	109	non	oui	Oui
	Ainoumady	2005	1	1	0	0	37	20	57	non	non	Non
Zone de Ganguel Soulé	Ganguel Soulé	1960	6	3	2	1	161	123	284	oui	oui	Oui
	Gouriki Colliabé	1998	6	3	3	1	141	99	240	non	oui	Non
	Gouriky Samba Diom	2004	2	1	0	0	55	62	117	non	oui	Non
	Sinthiane Dioudé Dow	2002	2	0	1	1	32	22	54	non	oui	oui
TOTAL			73	26	33	12	1378	1173	2551			

Source : enquête de terrain et IDEN

3.1.2 Types d'enseignement

Enseignement préscolaire

Il existe une garderie avec environ 90 enfants. Cette garderie a été créée récemment (en 2005) avec l'appui financier du PNUD. Elle rencontre des problèmes dans le fonctionnement avec seulement un moniteur et un déficit de matériel pour l'éveil des enfants. La mise en place de structures d'enseignement préscolaire en milieu rural est récente au Sénégal et c'est en ce sens qu'il faut soutenir les efforts du Conseil Rural dans l'éducation des tout-petits et l'inscrire dans la politique locale de l'éducation.

Enseignement élémentaire

La communauté rurale d'Orkadiéré compte 15 écoles primaires réparties dans les villages. On distingue 7 écoles avec un cycle complet du CI au CM2 toutes les autres écoles ont un cycle incomplet. Il existe 5 écoles nouvellement créées entre 2002 et 2005 avec l'appui du Conseil Rural. Les statistiques globales se présentent comme suit

- 15 écoles primaires
- 73 classes dont 3 classes multigrades, 1 classe double flux
- 5 abris provisoires
- 71 enseignants
- 2486 élèves dont 1341 filles soit 55% de filles

Enseignement secondaire

Le collège d'Orkadiéré a été créé en 2005 et ne compte que deux classes: une classe de 6^{ème} et une classe de 5^{ème}. Il occupe des locaux provisoires en attendant la construction du nouveau du collège. Les effectifs vont augmenter en même temps que l'ouverture de la 4^{ème} et de la 3^{ème}. Malgré les projets de construction de l'IDEN, le collège aura d'importants besoins en salles de classe pour les années à venir. Dès 2007, le collège aura un besoin de 7 salles.

Enseignement arabe

L'enseignement de l'arabe est pratiqué dans certaines écoles (Gouriki Colliabé, Orkadiéré etc.) en plus de l'école arabe qui existe à Goumal. Dans les écoles primaires des cours d'arabe sont proposés aux élèves; ce qui permet de rassurer les parents sur l'école et facilite la création d'une bonne image.

Enseignement coranique :

Il y a des daaras dans quasiment tous les villages. Parfois même plusieurs dans un même village. L'enseignement coranique est considéré comme une dimension de l'éducation religieuse.

Formation professionnelle :

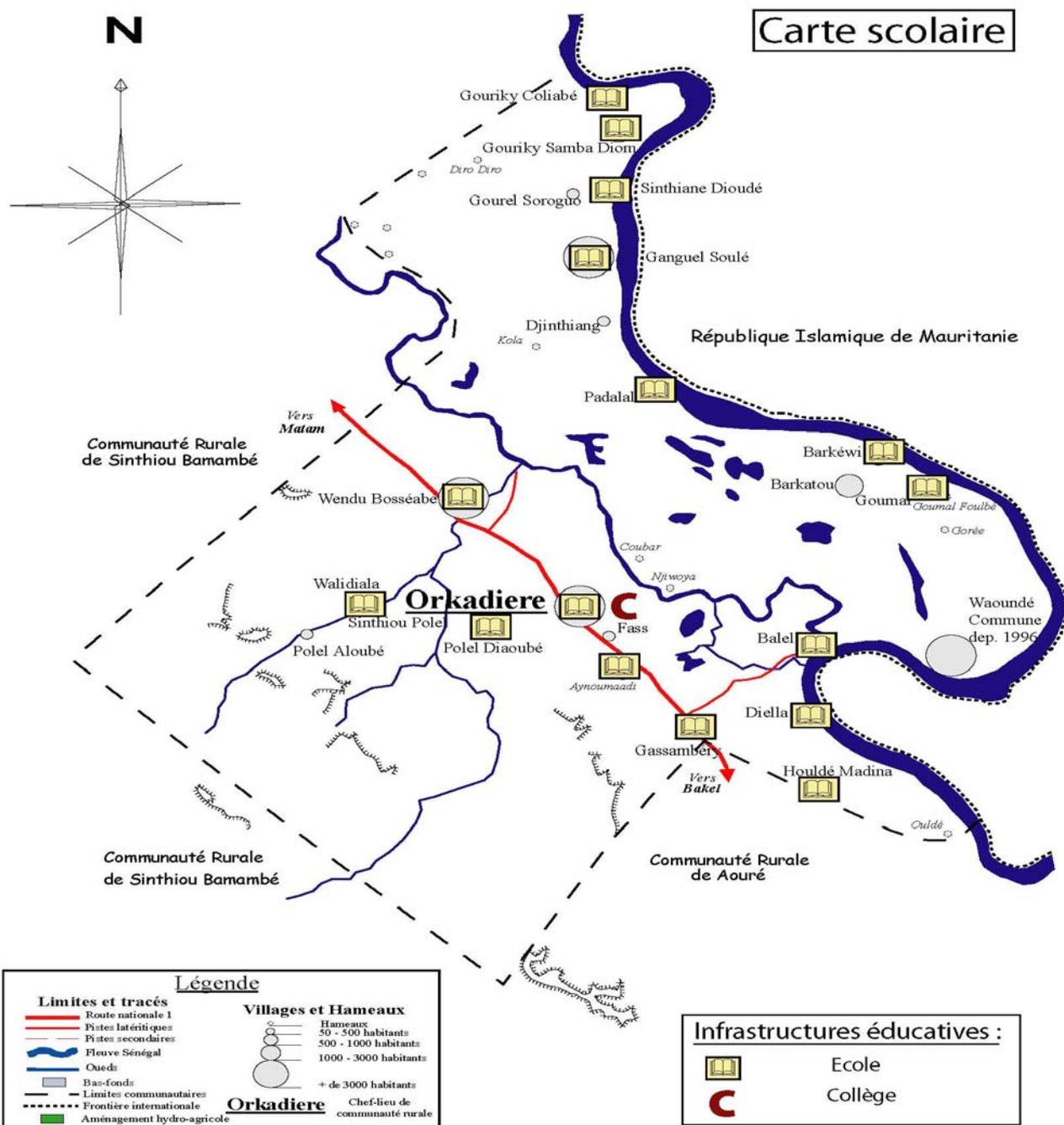
En dehors d'un centre de formation en informatique (SARR INFORMATIQUE) dans le village de Diella, il n'existe aucune structure d'enseignement ou de formation professionnelle dans la communauté rurale. Par contre les ateliers d'artisans accueillent de nombreux apprentis qu'ils forment dans le temps même si l'objectif de les recruter est avant tout d'avoir de la main d'œuvre.

Ce type de formation par la pratique peut constituer une alternative à la formation des jeunes en milieu rural. Compte des difficultés à disposer de centres de formation et des coûts que cela engendre, il serait intéressant d'envisager un partenariat structuré avec les artisans locaux dans le cadre de la formation des jeunes de la communauté rurale.

3.1.3 Infrastructures scolaires

Carte 4 : Localisation des écoles

Carte de la communauté rurale de ORKADIÈRE



Globalement la communauté rurale est bien dotée en infrastructures scolaires. Tous les anciens villages ont des écoles et on note une répartition assez équilibrée des infrastructures scolaires à l'échelle de la communauté rurale. Les nouvelles créations sont généralement faites dans les hameaux et il s'agit dans la plupart des cas d'abris provisoires avec une ou deux classes construites en paille par les parents d'élèves. Sur les 15 écoles que compte la communauté deux sont encore des abris provisoires. On trouve également des salles de classe sous forme d'abris provisoires dans les anciennes écoles mis en place pour répondre au besoin d'extension et d'agrandissement de l'école avec l'augmentation des effectifs. Dans certaines écoles les salles de classe sont insuffisantes.

Le système de sécurisation de l'espace scolaire est insatisfaisant; en effet seules trois écoles disposent de murs de clôture. Les anciennes écoles qui datent des années 1960 comme celle de Ganguel Soulé ont des bâtiments en état de détérioration avancée et mettent la vie des enfants en danger.

Sur le plan de l'hygiène et de l'assainissement, les écoles de Padalal, Houldé, Gassambéry Balel, Ainoumaady, Gouriky Samba Dion, Gouriky Colliabé et Wali Diala ne sont pas dotées de latrines et de nombreuses écoles ne disposent de points d'eau.

Des efforts sont entrain d'être réalisés pour offrir aux élèves la possibilité de se documenter avec l'existence d'une bibliothèque à l'école d'Orkadiéré et un nombre important de livres à Diella mais il n'y pas de salle de lecture.

Par rapport aux infrastructures scolaires, les problèmes soulevés concernent essentiellement les murs de clôtures des écoles, les points d'eau, les latrines, la détérioration des bâtiments, la construction de salles de classe pour remplacer les abris provisoires, la construction de nouvelles salles et de locaux pour la direction.

Pour renforcer le potentiel en infrastructure l'IDEN a prévu les réalisations suivantes :

- ✚ Construction de 2 salles de classes à Houldé, Ainoumady, Sinthiane Dioudé, Gouriki Samba Diom , Walidiala, Gassambéry et de 4 classes à Polel Diaoubé
- ✚ Construction de 4 salles de classes, 1 bureau pour le principal, une salle des professeurs, un bloc de 8 latrines, une salle spécialisée, un mur de clôture et un logement pour gardien au niveau du collège d'Orkadiéré.

3.1.4 Niveau d'équipement

La quasi-totalité des écoles dispose de l'équipement de base pour faire fonctionner un école ou une classe. Il s'agit de table bancs, de tableaux noirs, du paquet minimum de matériel didactique (compas, équerre, craie etc.).

Les problèmes posés concernent l'insuffisance de tables bancs, de livres, le manque total d'autres matériels didactiques (globe terrestre, balance, etc.), le déficit de bureaux et de chaises pour les enseignants.

Globalement c'est la question du matériel pédagogique et celle de fournitures scolaires qui est évoquée.

3.1.5 Effectifs des élèves et résultats scolaires

Au total 2551 élèves sont inscrits à l'école pour l'année scolaire 2005-2006 dans la communauté rurale. Le taux brut de scolarisation (TBS) est estimé à 55,57% contre 73,26% au niveau départemental. Le TBS est de 43,60% chez les garçons contre 66,89% chez les filles. Au niveau départemental le TBS est de 68,84 chez les garçons contre 84,86% chez les filles. Au regard de ces données il apparaît que les résultats de la communauté rurale sont faibles dans l'effort de scolarisation au niveau du département avec un écart de plus de 20% du TBS entre les deux niveaux. On note une bonne scolarisation des filles au niveau de la communauté rurale ; elles représentent 55% des effectifs. Il faut toutefois noter qu'à partir du collège ce rapport s'inverse en faveur des garçons. Au CEM d'Orkadiéré sur un effectif de 65 élèves, il y a 43 garçons contre 22 filles, soit 66,15% de garçons contre 33,84 de filles.

Les animations villageoises n'ont pas permis de relever de manière systématique les résultats scolaires et de mesurer les taux de réussite aux différents examens ainsi que les taux de passage en classe supérieure. Le taux d'abandon et de déperdition scolaire n'est pas connu.

Cependant au niveau départemental on note un important bond en avant pour le CFEE en 2005. Le taux de réussite du CFEE passe en effet de 43.57 % l'année dernière à 51.25 % cette année. Pour l'entrée en 6^{ème}, cette progression passe de 41.94 % à 46.86 %. En revanche, il y'a un repli des performances au BFEM dont les résultats chutent de 46.34 % à 35.5 % cette année. Cette contre-performance peut être liée à la baisse générale du taux de réussite au niveau national»⁴.

3.1.6 Le corps enseignant et les conditions de travail

Le corps enseignant est constitué de Volontaires de l'éducation (43%), de Maîtres Contractuels (45%) et d'Instituteurs diplômés (12 %). Malgré les 71 enseignants en fonction dans la communauté rurale, l'IDEN souligne un déficit de 16 enseignants dû

⁴Rapport général rentrée 2005-2006, Inspection Départemental de l'Education à Kanel, Octobre 2005

principalement aux classes multigrades, au double-flux, aux sureffectifs et à la création de nouvelles écoles.

Il existe des cellules pédagogiques dans les écoles d'Orkadiéré, de Polel Diaoubé, de Wendou Bosséabé, et de Gassambéry visant le renforcement des compétences des enseignants.

Il y a une forte demande de logement pour les enseignants et une seule école dispose de logement, c'est celle de Goumal. Les enseignants réclament des mobiliers de bureau (bureau + chaises) et du matériel didactique.

3.1.7 Les activités parascolaires

Il ressort des animations conduites dans les villages, un manque quasi-total d'activités parascolaires dans l'ensemble des écoles de la communauté rurale. Il n'y a pas de cantines scolaires, ni de cellule école milieu, de coopératives scolaires. Les activités d' UASU ne sont pas mentionnées.

3.1.8 Les associations des parents d'élèves (APE)

Il existe treize (13) Associations de Parents d'Elèves sur l'ensemble de la communauté rurale. Elles sont pour la plupart structurées avec un bureau. Elles assument les fonctions classiques d'une APE selon leur degré de dynamisme. On distingue 5 APE dynamiques qui participent à la vie de l'école en jouant pleinement leur rôle. Les autres ne doivent leur existence qu'à la bonne volonté et au dynamisme du Président sinon elles n'existent que de nom.

Lorsque les APE sont dynamiques et les relations avec le directeur bonnes, les écoles progressent vite dans leur projet d'école (sur le département, 100 projets d'écoles financés.

Les rapports (responsabilité) sur la gestion entre la direction et l'APE ne sont pas toujours clairs et déclenchent des conflits et des incompréhensions. Du coup les relations sont difficiles et les problèmes viennent toujours de la gestion de la coopérative (cotisation).

Beaucoup d' APE méconnaissent leur rôle, ne font pas preuve d'initiative (immobilisme) Des sessions de formation et d'information sont à encourager, notamment sur la gestion des cotisations et le fonctionnement d'une coopérative.

La réussite de l'APE dépend beaucoup de l'équipe pédagogique et du dynamisme et de l'entrain que celle-ci met à impliquer et à renforcer les compétences de l'APE.

Dans les villages de migrants les APE bénéficient du soutien de ces derniers notamment dans la construction de salles de classes.

3.1.9 Les partenaires de l'école

L'Etat reste encore le premier partenaire de l'école dans la communauté rurale. La quasi-totalité des écoles ont été construites et équipées par l'Etat. Bien que ce soit un domaine de compétences transférées, les actions du Conseil Rural restent encore marginales.

On note un engagement important des populations notamment dans les nouvelles créations d'écoles. Généralement ce sont les populations qui demandent l'implantation d'une école et de manière générale elles construisent l'abri provisoire pour le démarrage. Avec l'avènement du volontariat, les populations contribuent à la prise en charge des volontaires dans les villages (restauration, hébergement).

Il existe un CLEF qui réunit tous les acteurs locaux de l'école. Ce CLEF connaît de grandes difficultés dans son fonctionnement : une réunion depuis un an, pas de cadre de dialogue des acteurs de l'éducation avec le Conseil Rural, pas de rencontres périodiques non plus entre les directeurs d'école (échanges d'expérience)

Le Conseil Rural fait des dotations en équipement chaque année, mais elles arrivent souvent trop tard (fin d'année). Les enseignants déplorent ce fait et suggèrent que le Conseil Rural développe une stratégie sur le long terme pour faire des investissements améliorant l'environnement scolaire (création de points d'eau, latrines etc.).

Les migrants soutiennent les efforts de scolarisation à travers diverses actions comme la construction d'écoles, les dons de fournitures etc.

Certaines écoles ont noué des partenariats extérieurs :

- ✚ Une association française « Enseignement sans frontière » (Ecole supérieure de commerce de Rouen) appuie en dons divers l'école de Gouriky.
- ✚ Orkadiéré : partenariat avec une école belge qui envoie des dons.
- ✚ L'école de Ganguel reçoit des appuis ponctuels d'un Rotary Club français.
- ✚ Le collège d'Orkadiéré initie un partenariat avec le collège d'Oriol en France sur la question de l'eau.

3.1.10 Alphabétisation

Différents programmes d'alphabétisation ont été conduits dans plusieurs villages de la communauté rurale. Les premiers programmes ont commencé vers les années 1984 dans le village de Gouriki Colliabé. Depuis lors beaucoup de villages ont bénéficié de programmes d'alphabétisation fonctionnelle avec l'appui de structure comme TOSTAN, PIP, FAO, AJDB, FAFD, SAED 2, SEFED, UNICEF, ARP, PAPA.

Les femmes sont les principales bénéficiaires de ces programmes d'alphabétisation; elles représentent plus de 75% des auditeurs (sur 363 auditeurs recensés 286 sont des femmes). Le taux de réussite de ces programmes est globalement satisfaisant avec plus de 60% d'auditeurs qui ont obtenu leur diplôme de fin de formation.

En terme de renforcement de capacités locales, de nombreux moniteurs ont été formés et peuvent aujourd'hui conduire des programmes de formation et des animations villageoises.

Néanmoins certains programmes comme SAED2 et SEFED à Polél Diaoubé en 2001 et TOSTAN à Fass en 2001 n'ont pas abouti. A Fass où le programme n'a duré qu'une semaine les raisons invoquées sont l'incompréhension du programme par les populations. Dans les autres villages aucune explication n'est donnée.

Il y a actuellement une demande pour la mise en place de programmes d'alphabétisation dans les villages qui n'en ont jamais bénéficié et une demande de renforcement et de soutien pour les programmes en cours.

3.2. Santé

3.2.1 Potentiel existant

Sur le plan des infrastructures sanitaires, la communauté compte:

- 6 postes de santé
- 6 maternités rurales
- 6 dépôts de médicaments
- 5 cases de santé dont 4 non fonctionnelles
- 1 pharmacie privée à Orkadiéré
- 1 officine privée à Ganguel Soulé
- 7 logements pour le personnel

On note une bonne couverture géographique de la communauté rurale en terme d'infrastructures sanitaires. Les distances les plus longues pour atteindre un poste de santé ne dépassent pas cinq kilomètres même pour les villages les plus éloignés. La zone de Polel est la moins pourvue en infrastructure avec seulement une case de santé à Polel Diaoubé. On remarque également que les gros villages disposent de structure de santé alors que les hameaux sont peu ou pas du tout dotés d'infrastructures sanitaires.

Tous les postes de santé sont fonctionnels et fonctionnent avec le paquet de services requis pour un poste de santé avec une maternité et un dépôt de médicament. L'ensemble des postes de santé a été financé par les migrants et l'Etat a affecté un infirmier.

Au niveau des cases de santé, seule celle de Polel Diaoubé est fonctionnelle sur les cinq cases de santé recensées. Les cases de Gouriki Colliabé et de Gouriki Samba Diom sont fermées et les autres mises en place par le Conseil Rural ne sont pas fonctionnelles.

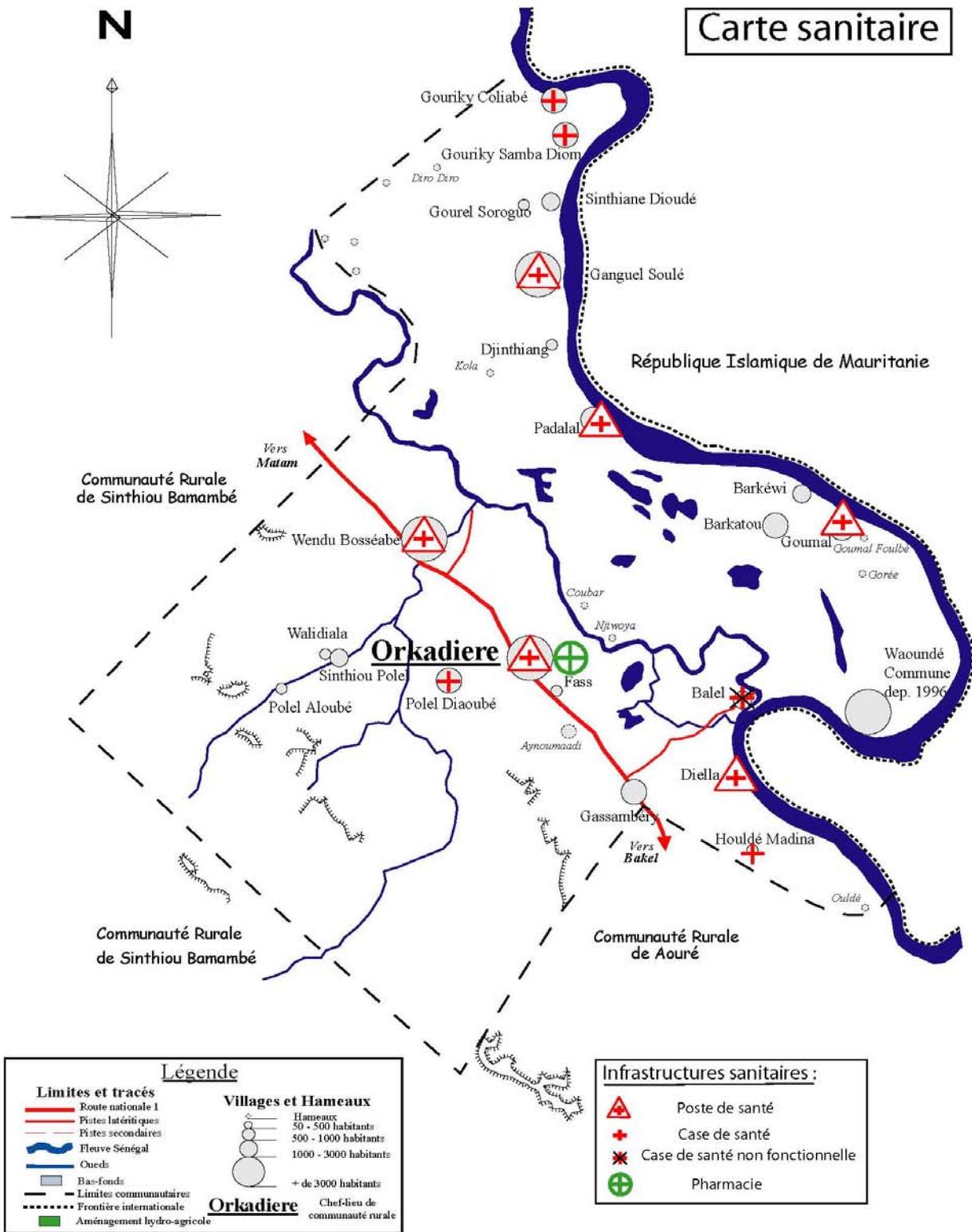
Tableau 10 : le potentiel local de santé

Zone	Village	Type d'infrastructure	Date création	Personnel	Equipements disponibles	Principaux problèmes
Barkatou	Padalal (migrants)	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1987	1 infirmier 1 ASC 2 matrones 1 Dépositaire	4 lits, 2 TC, 1 Bureau, 3 chaises, 2 banc, 1 frigo à gaz, une moto, une ambulance, un ordinateur, 2 salles d'observation une moto	manque d'électricité, logement étroit, insuffisance des salles d'hospitalisation, pas d'accès à l'eau potable
	Goumal (migrants)	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1987	1 infirmier 1 ASC 1 matrones 1 dépositaire	5Lits, 2 tables de consultation, 5 chaises et bureau, 2 frigos scolaires et à gaz, 1 puits, 1 banc une moto	manque d'électricité, logement ICP vétuste et pas adapté, pas d'accès à l'eau potable
Orkadiéré	Houldé (Conseil rural)	Case de santé	2005	0	1 salle avec équipement de base	Pas fonctionnel, pas de personnel
	Wendou Bosséabé (migrants)	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1983	1 infirmier 1 ASC=dépositaire 1 matrone	5 salles, et équipement de base une moto	Pas de logement, pas d'eau, difficulté de transport, traitement des déchets,
	Orkadiéré (migrants)	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1960	1 infirmier 1 ASC=dépositaire 3 matrones	6lits, 2TC, 2TA, 2B, 6 chaises, 6bancs une ambulance, une moto	
	Balel	Case de santé	2005	Nd	1 salle	Pas fonctionnelle
	Diélla (migrants)	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1990	1 infirmier 1 ASC non formé 1 dépositaire 2 matrones	2TC, 4 lits, 2TA, 1B,3 chaises, 1 frigo à gaz, une moto, 2 bancs , 2 armoires	Pas d'électricité logement étroit, insuffisance de salle d'observation
Polel	Polel Diaoubé (migrants)	Case de santé	2003	1 Matrone 1ASC (ancien infirmier militaire) 1 dépositaire	3 bâtiments (case de santé, maternité, logement) 3 lits, un bureau, 2 bancs, 4 chaises	muter la case en poste de santé, affecter un ICP, manque de médicaments, problèmes d'évacuation des malades, déficit d'équipement de la maternité, la table ne répond aux normes, les femmes accouchent sur la route, mauvais état des piste les populations se cotisent pour payer l'ASC,
Ganguel	Gouriki Saml Diom (CR)	Case de santé	2005	1 ASC	Pas d'équipement	la case n'est pas fonctionnelle, le poste de santé le plus proche se trouve à 5 km (Ganguel), un cas de décès maternel tous les 5 ans .L'ASC est en formation
	Ganguel Soulé (Conseil rural jeunes)	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1986	1 infirmier 1 ASC 1 matrone	équipement de base, 4 lits, bloc sanitaire, adduction d'eau	vétusté de la maternité, étroitesse des lieux, faible capacité d'accueil, manque de personnel qualifié, difficulté d'évacuation des malades
	Gouriki Colliabé	Case de santé	1996	1 matrone	armoires, bureau, table d'accouchement	La case est fermée depuis 2001, l'ASC est en voyage, malentendu et manque d'appui de l'ICP de la zone

3.2.2 Equipement des infrastructures sanitaires

Carte 5 : localisation des structures de santé

Carte de la communauté rurale de ORKADIÈRE



L'ensemble des postes de santé dispose d'un équipement de base pour assurer le paquet de services à leur échelle d'intervention. Il s'agit de table de consultation et d'accouchement, de lits, de bureau, de pèse-bébé et pèse-personne etc. Chaque poste est en outre doté d'un moyen de locomotion (généralement une moto).

Au niveau des cases de santé, l'équipement est moins important à l'exception de la case de Polel qui dispose quasiment d'un équipement pour un poste de santé. L'essentiel de l'équipement se résume comme suit:

- 6 motocyclettes 125 cylindrés (1 par poste de santé) dont 2 en mauvais état (Padalal et Diella)
- 2 ambulances : une à Okadiéré (505 Peugeot) et une autre à Padalal (Citroën) acquis par l'entremise des migrants
- Equipement de base pour les structures fonctionnelles (voir tableau récapitulatif)

3.2.3 Personnel

Tous les postes de santé sont gérés par des infirmiers d'Etat diplômés et sont rattachés au district sanitaire de Kanel. Ils sont assistés dans leur tâche par un personnel communautaire employé par les comités de santé. Ce personnel est composé de matrones, d'agents de santé communautaire (ASC), de dépositaires pour la vente de médicaments.

Au total, le personnel de la santé au niveau de la communauté rurale se résume comme suit:

- 6 infirmiers diplômés d'Etat (ICP)
- 8 agents de santé communautaire (ASC) dont un diplômé militaire
- 12 matrones
- 16 relais communautaires
- 7 dépositaires dont deux ASC dépositaires

Les problèmes soulevés au niveau du personnel concernent les logements des ICP, la prise en charge du personnel communautaire notamment en ce qui concerne leurs indemnités et les formations complémentaires. Dans certaines cases de santé comme à Polel Diaoubé, ce sont les populations qui se cotisent pour payer l'ASC.

Ce problème de la prise en charge du personnel communautaire constitue un handicap majeur pour le système de santé local.

Les principales maladies traitées au niveau des structures de santé sont le **paludisme, maladies diarrhéiques, dermatoses, bilharziose, infections respiratoires aiguës, Haute Tension Artérielle ou HTA, IST SIDA, Parasitoses intestinales etc.**

3.2.4 Les comités de santé et de salubrité

Il existe sept (7) comités de santé fonctionnels au niveau des six postes de santé et de la case de santé de Polel Diaoubé. Globalement, les comités de santé sont assez dynamiques et assurent un bon fonctionnement des structures sanitaires notamment dans l'achat de médicaments, le paiement des agents communautaires.

Malheureusement, ces comités fonctionnent souvent sans renouvellement comme prévu dans les textes qui les régissent et mettent l'accent sur la fonction de gestion en occultant l'aspect de sensibilisation et définition d'une véritable politique locale de santé.

En plus des comités de santé, il existe de nombreux comités de salubrité dans plusieurs villages qui contribuent à l'amélioration de l'environnement afin de prévenir certaines maladies.

3.2.5 Les partenaires du système locale de santé

Le système de santé local est soutenu par de nombreux partenaires :

- **Les migrants et leurs associations** : ce sont eux qui ont construit toutes les structures de santé et ont fourni une grande partie de l'équipement; ils contribuent à la prise en charge du personnel communautaire dans certains cas (Goumal par exemple)
- **L'Etat** : dotation d'équipement et de personnel qualifié
- **TOSTAN** : intervient dans la formation des relais pour les activités d'IEC
- **L'Association des Jeunes d'Orkadiéré pour la Santé (AJO -Santé)**: très dynamique sur la santé maternelle et infantile avec les activités d'IEC, des visites à domicile des femmes enceintes et des femmes allaitantes, la promotion des moustiquaires imprégnées, etc.
- **ASC de Ganguel**: elle organise des campagnes de masse sur divers aspects de santé
- **Ecole primaire de Diella**: collaboration avec les enseignants pour des activités d'I.E.C sur la bilharziose, l'assainissement
- **Rotary Club d'Albi Laperouse en France qui appuie le poste de Ganguel**,
- **Conseil Régional du Nord Pas de Calais (France)** en rapport avec **ADDIELLA**
- **Commune de Perwez** (près de Charleroi en Belgique) en relation avec l'ASC de Ganguel Soulé

3.2. 6 Les problèmes de santé et la demande locale

Les problèmes soulevés par rapport aux infrastructures sont l'insuffisance de l'offre de service dans la zone de Polel et le déficit de cases de santé au niveau de beaucoup de villages, les problèmes d'évacuation des malades, le déficit d'ambulance, la récurrence de certaines maladies etc. Par ailleurs, on signale également la vétusté de la maternité de Ganguel Soulé, les longues files d'attente au niveau du poste d'Orkadiéré.

La situation des femmes enceintes est assez préoccupante en toute saison dans les villages qui ne disposent pas de maternité rurale ou de poste de santé du fait à la fois du mauvais état des pistes et du manque de moyen de transport adéquat. Les femmes en état de grossesse sont évacuées sur des charrettes avec tous les risques que cela comporte sur des pistes non aménagées.

3.2.7- Les contraintes majeures de la santé

(i) Au niveau des infrastructures de santé et équipements

- Non respect des normes requises en matière de construction: (poste de santé, logement et case de santé, dimensions, séparation logement et lieu de soins)
- Moyens de locomotion déficitaires et inadaptés dans certaines zones: insuffisance de pirogues dans le Walo, pas d'ambulance dans la majorité des postes de santé
- Insuffisance de lits et les matelas sont généralement de petite épaisseur
- Pas d'électricité dans certains postes : problème de conservation des médicaments et vaccins
- Les logements des ICP sont mal conçus, voire absents comme à Diella et à Padalal.
- Les comités de santé n'ont de plan d'investissement à long terme

(ii) Au niveau institutionnel et organisationnel

- Non application des textes de la décentralisation sur le rôle du Conseil Rural : la remise des dotations constitue l'unique rencontre entre CR et Comité de santé
- Beaucoup de membres des comités de santé ne sont pas alphabétisés
- Le renouvellement des comités de santé se fait rarement
- Le fonctionnement de certains comités se résume à la seule personne du président

(ii) Au niveau du personnel

- Déficit du personnel communautaire
- Manque de formation du personnel communautaire
- Précarité des conditions de travail du personnel communautaire (pas de contrat, salaire inférieur au SMIG)
- Fermeture de certains postes en cas d'absence de l'ICP

- Problème de coordination entre le personnel
- Non accès à l'outil informatique au niveau des postes

(iv) En ce qui concerne les maladies

- Difficulté de prise en charge de certaines maladies
- Recrudescence des maladies comme la bilharziose depuis l'avènement des barrages
- Difficultés d'évacuation des femmes en travail présentant des complications
- Augmentation des maladies diarrhéiques dans les zones sans accès à l'eau potable
- Taux de prévalence du SIDA élevé dans la région (3%) par rapport au niveau national (1%)

3.3 Hydraulique et accès à l'eau Potable

3.3.1 Potentiel existant

Tableau 12 : les infrastructures hydrauliques

Types d'infrastructures	puits fonctionnel	puits non fonctionnels	type d'exhaure	financement	forage	profondeur des puits	année	Besoins ou problèmes soulevés
Village								
Barkatou	34	2	manuel	population	0	13-14mètres	1973-2004	
Barkéwi	10	0	manuel	Population	0	13mètres	---	
Padalal	43	1	manuel	population	0	13-14 mètres		
Kola	1	0	manuel	population	0		-	
Koubar	0	0		-	0			fonçage d'un puits
Djiwoysi, Thiapatoyi, Poye	1	0	manuel	Population	0	indéterminé	-	
Goumal foulbe	1	0	manuel	Etat et population	0	14 mètres	1990-2002	pas assez d'eau tarissement fréquent
Goumal	14	0	manuel	migrants et populations	0	12 mètres	-	
Houldé	1	0	manuel	pas d'infos	0	pas d'info	1980	aucun
Gassambery	6	1	manuel	pas d'infos	0	20 mètres	1963, 1988	manque d'eau, les populations vont jusqu'à Diella pour chercher l'eau
Diella	39	4	manuel	pas d'infos	0	14m	-	beaucoup de maisons n'ont de puits et l'eau est parfois amère
Wendou bosséabé	43	2		Population et migrants	2 Fonctionnels		--	besoin en eau potable non couvert
Balel	4	0	manuel	population et CR (un puits)	0	12m	-	3 puits ont été creusés par le service de l'hydraulique
Orkadiéré	1 puits hydraulique	4 puits non fonctionnels	manuel	Etat pour le puits hydraulique	1 forage avec château d'eau et 12 bornes fontaines			besoins en eau pas suffisamment couverts il existe un comité de gestion
Polel Diaoubé	4	3	Manuel	migrant set population	adduction d'eau à partir du forage d'Orkadiéré privés	25 mètres	-	deux puits sur 7 ont une eau buvable, faible débit des bornes fontaine qui oblige les femmes à passer une grande partie de leur temps à la recherche de l'eau, présence de roches, nappe trop profonde, l'eau est salée et pas consommable, les puits appartiennent à des familles qui en limitent l'accès les populations veulent un forage et des puits hydrauliques motorisés il y a un puits hydraulique

Walidiala	3	3	Manuel	2 puits construit par les migrants	0	à partir de 7 mètres financé par les migrants	-	l'eau est impropre à la consommation pour la plupart des puits , seulement deux puits ont de l'eau potable mais il tarissent régulièrement. Les besoins en eau du village ne pas couverts? Les femmes sont au puits à l'aube et à la nuit. Les populations vont chercher l'eau au niveau du marigot ou elles des séanes pour trouver de l'eau il y a 5 puits traditionnels et un puits hydraulique
Sinthiou Polel	le village partage les mêmes infrastructures hydrauliques avec wali diali et ont les mêmes difficultés							
Aïnoumady	1	0	Manuel	population	0	20		
Polel Awloubé	0	3	Manuel	ETAT Migrants et ONG	0	25 mètres	1974 et 1984	Les populations creuses des séanes le long du marigot pour trouver de l'eau ,la présence de roches , l'éboulement des puits (cas du puits financés par les migrants) les séanes constituent la source principale d'eau occasionnant ainsi des cas de diarrhée, de mal de ventre et une toux un puits hydraulique
Fass	1	0	Manuel	population	0	20 mètres	-	le puit ne couvre pas les besoin en eau des population le puit commence à se dégradé et l'eau n'est abondante,
Gouriki Samba Diom	4	3	Manuel	population	non	-	-	
Ganguel Soulé	23	6	Manuel	migrants, population, ZAKAT HOUSE	oui depuis 1990 avec six bornes fontaines	14 mètres	-	tarissement fréquent des puits, qualité de l'eau, le réseau d'adduction d'eau ne couvre pas tout le village le forage est financé par l'Etat, le comité de gestion ne marche pas. Les migrant finance 80% des frais de fonctionnement
Gouriki Colliabé	10	2	Manuel	Etat, migrant, UNICEF	non	8 mètres	1990	tarissement fréquent des puits, mauvais goût de l'eau,
Gourel Sorogou	4	0	Manuel	population	non	14 mètres		Tarissement fréquent du puits
Sinthiane Dioudé	9	6	Manuel	ZAKAT HOUSE+ CR	non	13 mètres	-	affaissement, défaut d'entretien,
Ndjithiang 1 et 2	2	2	Manuel	Zakat house+ CR	non	15 mètres	1998 - 99	écroulement, manque d'eau,
Diro Diro	01							
Samba Mali	0							
SambaGaye, Balel (hameau); Boki Samba gouro	0							

3.3.2 Les types d'infrastructures hydrauliques

3.3.2.1 Situation des puits

Tableau 13 : Répartition des puits et leurs caractéristiques:

Zone	Puits fonctionnels	Puits non fonctionnel	Total	Profondeur moyenne	Type d'exhaure
Barkéwi	104	3	107	12-13 mètres	Manuel
Orkadiéré	94	11	105	12-13 mètres	Manuel
Polel	9	9	18	20-25 mètres	Manuel
Ganguel	56	19	75	12-13 mètres	Manuel
Total	263	42	305		

Source : enquête sur le terrain

Au total 305 puits ont été dénombrés sur l'ensemble de la communauté rurale dont 1 puits hydraulique à Orkadiéré. Pour le reste, il s'agit essentiellement de puits traditionnels, foncés généralement à la création du village par le chef de village. Tous ces puits ont un système d'exhaure manuel et n'ont pas de système de protection. Beaucoup de ces puits tarissent fréquemment, et de ce fait ne couvrent pas les besoins en eau des populations. La corvée des femmes pour la recherche de l'eau est pénible avec ce double facteur.

La zone de Polel, le village de Gouriki Colliabé et certains villages situés le long du goudron sont les plus touchés (Gassambéri, Fass et Aynoumadi) par le manque d'eau. Il en est de même pour certains villages qui évoquent des problèmes de tarissement, d'écroulement, d'affaissement et de qualité de l'eau des puits dans la zone du Walo. Dans de nombreux villages (zones de Polel et du Walo en partie) les populations utilisent les eaux de surface pour combler les besoins en eau.

Le fonçage des puits a été financé par les populations, les migrants, Zakat House, le Conseil rural, UNICEF, (Gouriki Colliabé) et l'Etat dans une moindre mesure.

Les puits sont généralement peu profonds (entre 12 et 25 mètres) et ne bénéficient pas de système d'entretien et de protection pour améliorer la qualité de l'eau. Les puits constituent la principale source d'eau potable pour la majorité des populations de la communauté rurale.

3.3.2.2 Les forages et adduction d'eau

Tableau 14 : Forages et réseau d'adduction d'eau

Nom du village	Nbre de forages	Bornes fontaines	Château d'eau	abreuvoirs	observation
Orkadiéré	1	15	1	1	Ce forage dessert les populations de Polel Diaoubé. A Orkadiéré les bornes fontaines publiques sont mal entretenues et constituent des points d'eau favorables au développement des moustiques en plus des problèmes d'hygiène qu'elles engendrent. Il existe une potence pour

					les camions citerne et les charrettes 192 branchements individuels
Polel Diaoubé	0	10			A partir du forage d'Orkadiéré 50 branchements individuels
Ganguel Soulé	1	6	1		Une partie du village n'est pas desservie par le réseau d'adduction d'eau.
Wendou Bosséab	2	-	2		Il existe un forage pour l'alimentation en eau potable (début d'exploitation en 2006) et un autre pour la culture irriguée (le maraîchage) Ce forage n'est encore pas mis en marche pour le moment
Gassambéry	1	0	0		Les travaux de forage sont finis mais il n'y a pas d'équipement. Il est financé par la coopération Taïwanaise qui a arrêté le chantier suite à la rupture des relations diplomatiques avec le Sénégal

En 2006 on peut considérer que la communauté rurale compte trois forages fonctionnels pour l'alimentation en eau potable et seulement quatre villages bénéficient des services d'eau potable à partir de ces forages. Pourtant la politique de l'Etat est doté tous les villages de plus mille habitant d'un système d'adduction d'eau à défaut de construire des forages. Des efforts restent encore à faire dans ce domaine si on sait que sept villages de plus de mille habitants s'alimentent encore au niveau des puits. Il s'agit des villages de Barkatou, Diella, Gassambéry, Goumal, Gouriki Colliabé, Padalal, Polel Diaoubé, Sinthiou Polel. Si rien n'est fait dans le moyen terme la situation de ces villages peut devenir problématiques en terme d'accès à l'eau potable.

3.3.3 - Gestion des points d'eau

Les comités de gestion n'existent que pour les forages et les réseaux d'adduction d'eau. On dénombre aujourd'hui quatre comités de gestion: Orkadiéré, Ganguel Soulé, Wendou Bosséab et Polel Diaoubé. Chaque comité est structuré autour d'un bureau qui assure la gestion de l'ouvrage. Le dispositif financier pour supporter les charges de fonctionnement est organisé autour d'une cotisation mensuelle forfaitaire de 1000f CFA par ménage.

Ces comités sont largement soutenus par les migrants qui, selon les cas, interviennent pour régler les problèmes d'achat de carburant, payer une réparation, acheter un moteur etc. Ils sont les principaux partenaires des comités de gestion des forages et selon certaines personnes se sont eux qui prennent en charge l'essentiel des coûts et frais de fonctionnement.

L'Etat a mis en place une forme d'organisation des points d'eau à travers les Associations des Usagers des Forages (**ASUFOR**) régie par les textes suite à un projet pilote sur la réforme de la gestion des forages (**REGFOR**). Il s'agit de responsabiliser davantage les populations dans la gestion de l'eau qu'elles consomment en proposant la pose des compteurs.

Le comité de gestion du forage d'Orkadiéré a initié cette forme de gestion mais les migrants ont manifesté leur désaccord sur le principe de la pose de compteurs compte tenu de leur forte implication financière dans la prise en charge des coûts de fonctionnement du forage.

Néanmoins le comité de gestion a quand même procédé à la pose des compteurs pour la vente de l'eau au volume ce à quoi les populations ne se sont pas opposées.

Pour les puits, il n'y a pas de structures de gestion; ce qui peut en partie expliquer les nombreux problèmes soulignés plus haut. En général, le puits appartient à une famille et il n'y aucune organisation mise en place pour son utilisation. C'est généralement le propriétaire du puits qui prend en charge les frais de curage ou de surcreusement et dans certains il peut compter sur la solidarité villageoise.

Comme on peut le constater, la communauté rurale d'Orkadiéré dispose d'un potentiel important en terme d'infrastructures hydrauliques. Cependant, malgré ce potentiel, de nombreux problèmes empêchent les populations de subvenir correctement à leur besoin en eau potable.

- ✚ Les puits sont de type traditionnel et pour la plupart sont assez vétustes ; ils tarissent fréquemment, ne sont pas protégés, s'affaissent et s'écroulent.

- ✚ les réseaux d'adduction sont insuffisants (4 villages uniquement) et les possibilités de raccordement des autres villages sont très faibles. Le cas de Polel Diaoubé est assez révélateur de cette limite avec un débit très faible qui oblige les femmes à passer une grande partie de leur temps à la recherche de l'eau

- ✚ la qualité de l'eau n'est pas la bonne dans certaine zone (Polel, Gouriki) où les populations parlent d'eau salée et impropre à la consommation (pour les spécialistes c'est moins l'eau en même qui pose problème mais plutôt la présence de calcaire ou d'autres matières qui rend celle-ci impropre à la consommation)

- ✚ les populations utilisent les eaux de surface (l'eau des marigots, des mares et du Fleuve) avec tout ce que cela comporte comme risque sur la santé

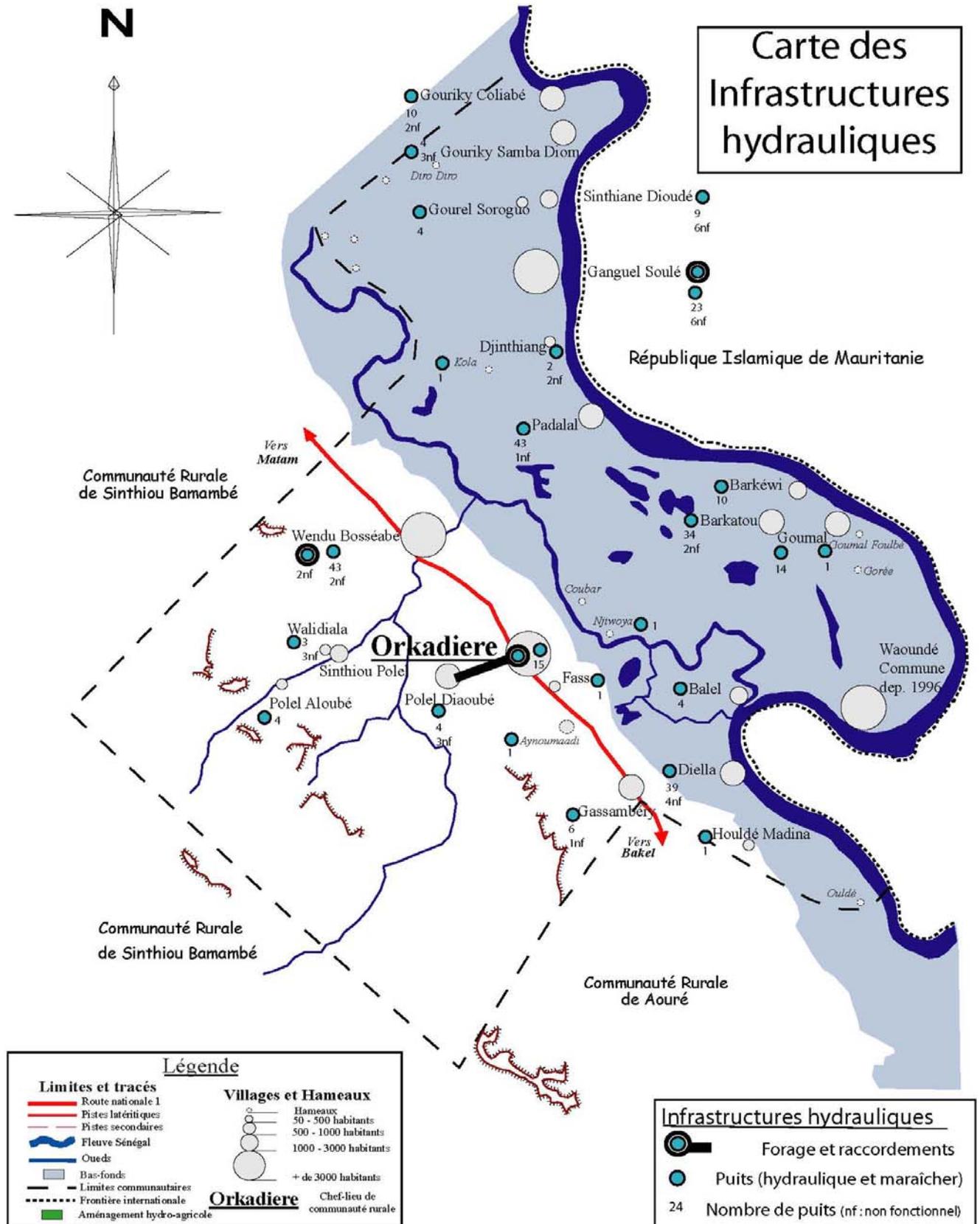
Anecdote: les animateurs qui se sont rendus au village de Sinthiou Polel ont eu la diarrhée après avoir bu l'eau qui leur a été servie. Ils ont alors été obligés de suspendre les animations pendant deux jours. Ils ont été mis en observation au poste de santé d'Orkadiéré.

- ✚ la nature du sol (présence de roches et de calcaire voire de phosphates) rend difficile le fonçage des puits dans la zone du Diéri. Cette situation occasionne un gaspillage de ressources car c'est seulement après avoir foncé le puits que les populations se rendent compte que l'eau est de mauvais goût ou salée donc impropre pour la boisson

- ✚ une forte dépendance des comités de gestion vis-à-vis des migrants qui peut entraîner un laxisme dans la gestion, car on ne fournit pas d'efforts pour avoir de l'eau. L'eau n'a pas de coût significatif (1000 FCFA par ménage et par mois) pour le consommateur en dehors de l'effort physique.

Carte 6 : Localisation des points d'eau

Carte de la communauté rurale de ORKADIÈRE



3.4 Religion

Plus de 99% de la population est musulmane. Les autres religions sont marginales. Il s'agit généralement de fonctionnaires ou d'agents de l'Etat ou de projets, ce sont des chrétiens la plus part du temps. Tous les villages sont essentiellement habités par des musulmans.

3.4.1 Les Mosquées et autres lieux de cultes

On trouve les mosquées dans la quasi-totalité des villages, à l'exception de quelques hameaux. Elles constituent le signe distinctif de la prédominance de la religion musulmane sur la communauté rurale. Au total, 51 mosquées ont été relevées à Orkadiéré. Sur le plan de l'architecture, les mosquées sont de véritables chefs d'œuvres avec de très beaux minarets. La quasi-totalité de ces mosquées est construite par les migrants. La plupart du temps ce sont les premières réalisations que les migrants ont financé dans le village. Dans les hameaux beaucoup de mosquées sont encore sous formes d'abris provisoires,



Mosquée à Ganguel Soulé

Les autres lieux de culte sont constitués essentiellement de mausolée dont le plus célèbre es celui de feu Cheikh Moussa Camara à Ganguel Soulé. Ce mausolée reste un lieu très fréquenté et représente un signe de grande pratique religieuse dans la communauté rurale.



Les œuvres de Cheikh Moussa Camara de Ganguel Soulé

3.4.2 - L'enseignement religieux et les Daaras

Tableau 15 : Situation des Daaras

Village	Nombre de darahs	Nombre de talibés	Présence d'une autre école
Gouriki colliabé	5	220	?
Sinthiane dioudé	2	88	?
Ganguel Soulé	7	240	<i>oui</i>
Djinthiang	0	0	?
Padalal	1	83	<i>oui</i>
Barkéwi	3	66	<i>oui</i>
Goumal	5	169	<i>oui</i>
Barkatou	6	227	<i>non</i>
Gouriki Samba Diom	1	25	?
Sinthiou Polel	1	47	?
Sinthiane Dow	0		?
Madina Houldé	0		?
Gourel Sorogou	0		<i>oui</i>
Houldé	0		<i>non</i>
Diella	0		<i>oui</i>
Balel	2	45	<i>non</i>
Polel Diaoubé	4	181	<i>oui</i>
Polel Aouloubé	4	63	?
Waly Diala	1	24	?
Gassambéry + Abou Hawa			<i>Oui</i>
Wendu Bosséabé	16	475	<i>oui</i>
Orkadiéré	1	14	<i>oui</i>
Aynoumadi	1	36	<i>non</i>
Fass Orkadiéré			<i>non</i>
TOTAL	60	2003	

Source : enquête sur le terrain

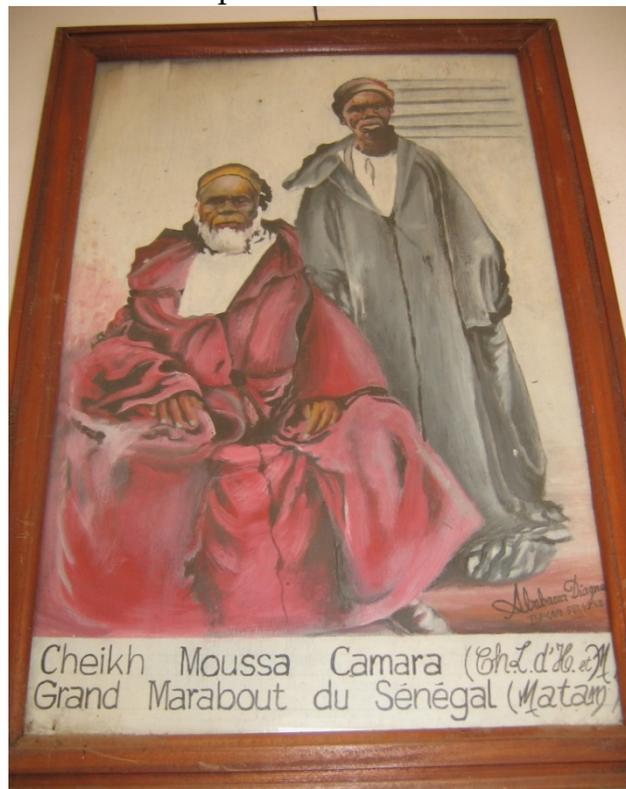
Il existe près de 60 Daaras sur la communauté rurale avec plus de 2000 talibés. L'importance des Daaras montre à quel point l'enseignement religieux constitue une préoccupation majeure des

populations et traduit en même temps le souhait des parents de transmettre à leurs enfants les dogmes de l'Islam qu'ils pratiquent depuis toujours. Cette volonté des parents de donner aux enfants ce qu'enseigne la religion musulmane est aussi motivée par le souci de perpétuer la religion.

Cependant, les conditions d'apprentissage de ces talibés ne répondent pas toujours aux normes pour l'enseignement des enfants. Vu l'importance des daaras, une attention particulière doit leur être accordée pour protéger les enfants en leur offrant un cadre d'apprentissage convenable.

3.4.3 Les manifestations religieuses

Les principales manifestations religieuses sont la Ziara annuelle de Cheikh Moussa Camara, de Almamy Abdoul Khadre, de Tafsir Amadou Sileyte Gaye, le Daaka de Wendu Bosséabé, le Maouloud et les Gamous. La Ziara annuelle de Cheikh Moussa Camara constitue l'un des plus grands événements religieux de la région. Chaque année, des centaines de fidèles convergent vers Ganguel Soulé pour prier et rendre hommage à ce grand érudit de l'Islam, des sciences et technique. La manifestation est présidée par la Gouverneur de région en présence de tous les chefs de services administratifs. Cette Ziaara est un temps fort de retrouvailles entre les fils du terroir qui, pendant deux (2) jours de célébration, méditent sur les actions et l'œuvre de Cheikh Moussa. Il s'agit d'une véritable fête à laquelle toute la communauté rurale est mobilisée.



Cheikh Moussa en compagnie de son disciple et fidèle compagnon Thierno Malick Kane

3.4.4 Les organisations religieuses

Comme organisation religieuse on distingue, l'association des imams et oustachs, et de manière plus général les Dahiras qui sont des groupes qui réunissent différentes personnes.

Généralement, ils organisent et mettent en place un système de solidarité pour préparer certaines activités importantes. On distingue généralement des Dahiras pour hommes, femmes, jeunes et des Dahiras mixtes. Leurs activités de prédilection consistent en l'organisation de veillées de prières généralement tous les jeudis après le dîner.

Comme on peut le constater, les indicateurs d'une forte pratique religieuse sont présents à Orkadiéré. Les heures de prières sont respectées et même en pleine réunion, il faut s'arrêter pour permettre aux fidèles de prier. Les Vendredis les mosquées abondent de monde. La pratique religieuse est très marquée, notamment avec la présence de nombreux marabouts.

3.5 CULTURE ET LOISIRS

3.5.1 Les activités culturelles

Les activités culturelles occupent une faible place dans la vie des populations d'Orkadiéré. Elles restent dominées par les activités théâtrales des ASC ou troupes théâtrales existant dans les villages. A côté de ces activités pratiquées surtout par les jeunes, il existe des veillées de chants traditionnels dans la pure tradition Pulaar avec le Yéla qui est une danse propre aux Peulhs.

Chez les Peulhs, la lutte traditionnelle est un élément culturel et aujourd'hui encore des villages comme Gassambéry, Ganguel Soulé organisent des séances de luttes traditionnelles.

A Diella, qui est un village de pêcheurs, on mentionne l'organisation d'une course de pirogues appelée FIFIRA qui immortalise l'appartenance culturelle de ce groupe.

3.5.2 Les sites historiques et culturels

Les populations indiquent l'existence de nombreux sites historiques pouvant être classés dans le patrimoine culturel de la communauté rurale. Ces sites sont localisés dans différents villages :

Houldé: il existe un mausolée d'un El Féki de la dynastie des Agne de Gaol (CR Bokidiawé) et la présence des pierres brûlées datant de l'époque du règne de l'empire des Dennyankobés. Ce lieu aurait été un champ de bataille pendant les différentes guerres qui se sont déroulées à cette époque. Ces pierres servaient d'armes et étaient considérées comme très redoutables pour l'ennemi.

Wendou Bosséabé: on signale l'existence d'un site sur le Dioulol qui reste encore un lieu de pèlerinage car ce site serait lié au passage de El Hadj Oumar Tall dans la zone au cours de sa Jihad ou guerre sainte en direction de l'Est et du Mali. D'après les témoignages, El Hadji Oumar aurait effectué ses ablutions au bord du Dioulol. C'est le lieu du DAKA de Wendou Bosséabé.

Orkadiéré: il existe un site appelé Touldé Soulé Ndiaye où aurait été enterré Soulé Ndiaye, figure emblématique pendant le règne des Dennyankobé à Orkadiéré.

NB : les animateurs mentionnent l'existence de nombreux sites historiques au niveau des cours d'eau (différents marigots et mares autour du village). Mais ils ne donnent pas des informations nécessaires pour expliquer pourquoi les populations retiennent ces lieux comme historiques.

Polel Diaoubé: on évoque l'existence d'un site appelé « Mourtoyal Seykou » qui serait un arbre où se serait reposé El Hadj Oumar Tall de retour de guerre sainte.

Ganguel Soulé: Mausolée Cheikh Moussa Camara ; c'est à la fois un site culturel, religieux et scientifique avec sa bibliothèque de recherche avec une cinquantaine d'œuvres manuscrites touchant à tous les domaines du savoir. Apparemment, ce site est plus valorisé que les autres et peut-être même mieux connu du public.

Entre Gouriki Samba Diom et Gouriki Kolliabé : Mausolée du célèbre almamy Abdoul Kader Kane. Cet almamy serait mort à la suite d'un complot entre les populations du bosséa et une armée de maures alliées aux sonikés du Guidimakha qui lui auraient tranché la gorge au cours d'une expédition.). Il est considéré comme le plus grand érudit des almamy du Fouta. Depuis mars 2006 un pèlerinage annuel est organisé au lieu de sa mort en souvenir de son action.

On retiendra que la culture reste encore présente dans l'imaginaire collectif des populations malgré le modernisme. Toutefois, beaucoup d'activités culturelles sont de plus en plus abandonnées au grand dam des jeunes et générations futures. Les principales contraintes du secteur de la culture et des loisirs se résument comme suit:

- Déficit d'infrastructures culturelles
- Peu d'organisations à caractère culturel spécifique
- Faible taux de pratique
- Le manque de soutien aux initiatives théâtrales des jeunes.

3.6. Communication

3.6.1. Le réseau routier

La communauté rurale d'Orkadiéré est traversée par la route nationale N°2 de Wendou Bosséabé à Gassambéry : ce qui rend très facile l'accès au chef lieu de la communauté rurale et aux autres villages proches de cet axe routier. A l'intérieur de la communauté rurale il existe des pistes de production et des pistes secondaires ou sentiers entre les différents villages.

Le réseau routier local se présente comme suit :

- ✚ la piste reliant Amady Ounaré à Ganguel Soulé : il s'agit d'une piste latéritique de 10 kilomètres qui va de Amady Ounaré à Ganguel Soulé. Elle a été réalisée par l'Etat en 2004 en réponse à une demande récurrente de l'ASCRG et du Khalife de la Famille Cheikh Moussa Camara de Ganguel Soulé

- ✚ La piste de production en latérite qui va de Gssambéry à Balel sur une distance de 4,5 kilomètres et qui continue jusqu'à Waoundé: elle a été réalisée par la SAED dans les années 1990
- ✚ La piste de production en latérite qui va d'Orkadiéré aux casiers agricoles d'Orkadiéré, longue de 3 km, (SAED)
- ✚ La piste de production en latérite qui part de Wendou Bosséabé aux casiers agricoles d'Orkadiéré réalisée par la SAED sur une distance de 2 km
- ✚ La piste du Daaka (Ziarra El Hadji Omar Tall) longue d'un kilomètre reliant Wendou Bosséabé au Dioulol à hauteur de la RN2
- ✚ La Grande piste de désenclavement du Daandé Mayo reliant Balel à Nawel près de Matam sur une distance de près de 80 Km avec des ouvrages de franchissement (ponts) sur le défluent le Dioulol à hauteur des 2 localités précitées (Projet SAED- AFD en cours de réalisation).

Les pistes secondaires relient les différents villages entre eux :

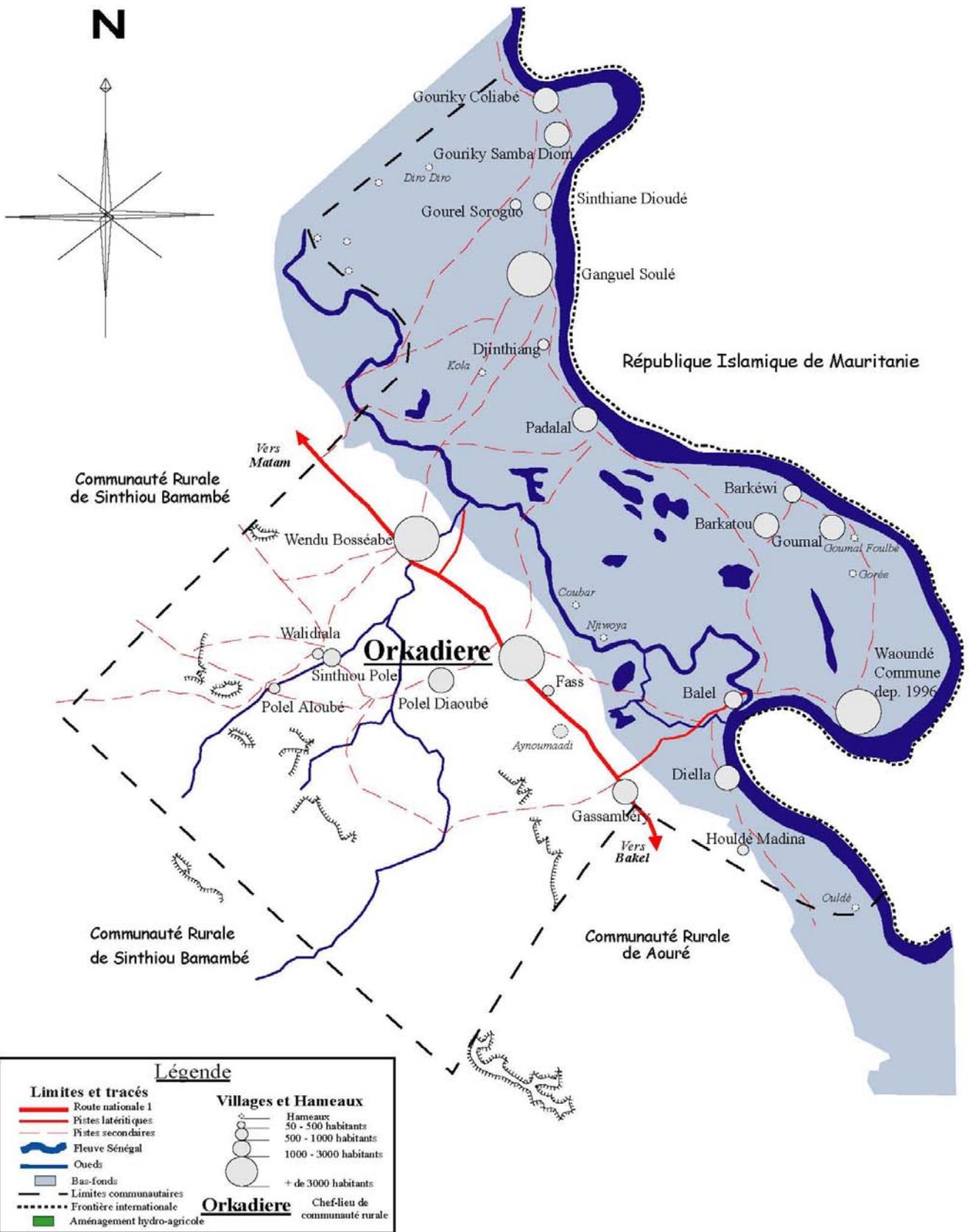
- ✚ Les pistes non aménagées du Diéry qui relient tous les villages de la zone de Polel à Orkadiéré d'une part et d'autre part à Wendou Bosséabé.
- ✚ Les pistes du Walo dont la principale longe le fleuve de Diella à Gouiki Colliabé
- ✚ Les pistes ou sentiers pour rallier les hameaux.

Globalement le réseau routier est assez dense et permet une circulation plus ou moins correcte des personnes et des biens à l'intérieur de la communauté rurale.

Il existe cependant de nombreuses contraintes notamment en hivernage du fait de la présence de nombreux cours d'eau qui rendent impraticables de nombreuses pistes.

Carte 7 : le réseau routier

Carte de la communauté rurale de ORKADIÈRE



Pendant la saison des pluies la piste de désenclavement du Dandé Mayo est coupée en deux au niveau du Dioulol, ce qui rend difficile les déplacements de juillet à mi-décembre. Pendant cette période il faut une pirogue pour traverser le fleuve.

La piste reliant Orkadiéré aux villages de la zone de Polel est également impraticable en hivernage. C'est d'ailleurs ce qui oblige les populations à prendre l'axe de Wendou Bosséabé. Ainsi, pour se rendre à Orkadiéré, les populations de cette zone font un détour par Wendou Bosséabé augmentant ainsi les coûts de transport, les distances à parcourir ainsi que l'effort physique. Dans la zone du Dandé Mayo, de nombreuses pistes secondaires sont traversées par des cours d'eau obligeant du coup les populations à emprunter des pirogues pour leur déplacement en hivernage.

3.6.2 Le réseau fluvial

Il concerne essentiellement la partie du Dandé Mayo dans le Walo. Il permet la desserte des localités situées le long du fleuve Sénégal et de ses défluent. Il offre une alternative pour la communication de cette zone avec le reste de la communauté rurale, voire du pays et avec les pays voisins (Mauritanie et Mali) pendant l'hivernage. C'est aussi l'unique moyen pour joindre la république Islamique de Mauritanie.

3.6.3. Les postes et télécommunication

Il n'y a pas de bureau de poste à Orkadiéré. Les populations se rendent à Semmé, Kanel, Matam etc pour leur courrier et autre services postaux. Un bureau du groupe Western Union a été récemment implanté dans le village d'Orkadiéré et facilitera les transferts d'argent.

Sur le plan des télécommunications, on note une bonne couverture radiophonique et télévisuelle sur l'ensemble de la communauté rurale. Cette couverture concerne essentiellement les chaînes de la RTS, et les radios locales ou communautaires.

La communauté rurale bénéficie d'une connexion au réseau téléphonique commuté ainsi qu'au réseau GSM avec 2 opérateurs Alizé-SONATEL et SENTELE plus récemment. Tous les villages ne sont cependant pas couverts par la téléphonie rurale même si la téléphonie mobile devient de plus en plus accessible dans beaucoup de villages, avec l'ouverture d'un second émetteur à Amady Ounaré balayant les localités de la zone du Daandé Mayo, comme Ganguel Soulé, auparavant mal desservie.

Le niveau de réception du réseau GSM (Alizé principalement) n'est pas satisfaisant à Orkadiéré-village avec des pertes de réseau intenses à certains endroits.

Jusqu'en 2006, aucune offre de services concernant l'accès à Internet et à la presse écrite (vente de journaux) n'est disponible à Orkadiéré.

Le réseau des communicateurs traditionnels n'est pas bien connu. Mais il existe des formes de communication valorisées localement pour des événements spéciaux. Il existe de nombreuses

familles de griots à l'échelle de la communauté rurale qui forme le réseau des communicateurs traditionnels.

Parmi les canaux de communication locale, la radio de la mosquée est utilisée pour faire des annonces (Ziarra, décès, réunion importante etc.)

Le potentiel existant en terme de communication permet aux populations d'échanger entre eux et de pouvoir communiquer avec le reste du monde. Mais ce potentiel peut être amélioré de manière significative en levant les nombreuses contraintes dont la principale demeure le désenclavement qui constitue une entrave au développement socio-économique de la communauté rurale.

3.7. Habitat et cadre de vie

La communauté rurale d'Orkadiéré compte 1883 concessions pour 2.364 ménages repartis dans les différents villages et hameaux. On peut diviser la communauté rurale en trois voire quatre zones d'habitation:

- ✚ Les villages situés le long de la route nationale
- ✚ Les villages situés le long du fleuve
- ✚ Les villages situés dans le Diéry autour du village de Polel Diaoubé
- ✚ Les hameaux éparpillés sur la communauté rurale

3.7.1 Types d'habitat

On distingue des villages de forte concentration humaine avec une population de plus de 3000 habitants (Orkadiéré, Wendou Bosséabé, Ganguel Soulé) suivis de près par les villages de plus de 1000 habitants (Polel Diaoubé, Gassambéry, Diella, Barkatou, Goumal, Barkéwi, Padalal, les deux Gouriky). Dans ces villages, l'habitat est de type groupé avec des constructions en dur en majorité et très peu en terre. Ce sont essentiellement des villages de migrants.

Dans les hameaux, on trouve un type d'habitat dispersé généralement en paille, en terre ou banco.

Peu de villages sont alignés: Barkatou, Polel Diaoubé, Ganguel Soulé, une partie d'Orkadiéré etc. L'alignement des villages ou des quartiers est un phénomène récent quelquefois impulsé par les migrants.

Les constructions sont de type familial avec de grands bâtiments réunissant toute la famille du père aux arrières petits-enfants. Dans les villages ou quartiers de migrants, les bâtiments sont impressionnants et certains se permettent même de construire en hauteur en milieu rural où il n'y a pas de problèmes d'espace.

3.7.2 Cadre de vie

Le cadre de vie est généralement bien entretenu à l'exception des villages où il existe des bornes fontaines publiques où des problèmes d'hygiène et d'environnement se posent notamment avec des flaques d'eau aux alentours de ces points d'eau.

Aucun dépôt sauvage d'ordure n'a été recensé ou identifié. Cependant, il a été signalé que les ordures ménagères sont jetées directement dans le Fleuve dans la zone du Dandé Mayo. Au marché hebdomadaire d'Orkadiéré ce sont les déchets plastiques qui inquiètent les populations tout les notamment avec leur effet à long terme sur l'environnement. Ce marché qui rassemble plus de mille dimanches produit une importante quantité d'ordures qui malgré le système de nettoyage et d'assainissement prévu posent des problèmes.

Dans beaucoup de villages des comités de salubrité ont été mis en place pour s'occuper de l'assainissement et de la propreté. Leur action permet tant soit peu d'améliorer le cadre de vie malgré la précarité de leurs moyens.

En ce qui concerne l'énergie, seuls les villages d'Orkadiéré, Wendou Bosséabé, Diella (réseau de la SENELEC), et Wali Diala, Sinthiou Polel, (énergie solaire avec l'ASER) bénéficient de l'électricité. Dans les autres, certaines familles installent des panneaux solaires pour disposer de l'électricité. A défaut, les populations utilisent d'autres sources d'énergie comme le gaz, le bois de chauffe, le pétrole etc. Le gaz est beaucoup utilisé, notamment pour la cuisine et pour faire marcher les frigos à gaz dans les villages non électrifiés.

Globalement on constate des efforts d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie fortement induits par la migration.

Toutefois, le cadre de vie et l'habitat peuvent être améliorés en faisant face aux nombreuses contraintes comme l'alignement des villages ou des nouveaux quartiers, la gestion des ordures ménagères, l'électrification des gros villages, le ruissellement des eaux de pluie, la définition de plan local d'urbanisme, le reboisement dans le village etc.

3.8 Sport

3.8.1 Infrastructures sportives

Il existe essentiellement des terrains de football non aménagés dans l'ensemble de la communauté rurale et dans une moindre mesure des arènes de lutte traditionnelle.

Les terrains de football sont la propriété des jeunes du village et c'est généralement eux qui ont pris l'initiative d'aménager les aires de jeu. Il s'agit d'espaces qu'ils ont eux-mêmes aménagés avec des moyens rudimentaires permettant juste de dégager une aire de jeu avec des poteaux plus ou moins de fortune sans filet.

Les conditions de jeu sur ces terrains ne sont pas toujours bonnes avec quelques fois des pentes ou beaucoup d'herbes sauvages en hivernage. Les dimensions de ces aires de jeu ne sont pas réglementaires et l'aménagement est inadéquat. Dans les hameaux, ce sont de petits espaces qui sont aménagés par les jeunes pour faire des parties de football amicales entre les jeunes du village.

3.8.2 Les activités Sportives

Ce sont essentiellement les matchs de football, les séances de lutte traditionnelle, les courses de pirogues.

Le football demeure la première activité sportive à travers laquelle les jeunes d'Orkadiéré se sont déjà distingués au plan départemental et régional en remportant à plusieurs reprises la coupe départementale et en se classant 2^{ème} lors des phases régionales. En plus des tournois de football organisés pendant les grandes vacances scolaires communément appelés «nawétanes», les jeunes organisent des matchs entre eux pendant la saison sèche lorsque cela est possible.

Les séances de lutte traditionnelle participent plus à marquer la culture locale qu'une pratique de sport bien qu'étant en soi une activité sportive. A ce jour, seuls les villages de Gassambéri et de Ganguel Soulé organisent les séances de lutte traditionnelle.

Les Courses de Pirogues ou «FIFIRA»: Elles sont organisées par le village de Diella. Il s'agit plus de faits culturels dans le groupe social des pêcheurs durant lesquels les différentes familles ou groupes d'alliance démontrent leur niveau de maîtrise des eaux.

3.8.3 Les Associations Sportives et .Culturelles (ASC)

Elles constituent le cadre à travers lequel les jeunes s'organisent pour mener des activités sportives, culturelles et de plus en plus de développement dans leurs villages. De manière générale, chaque village a son ASC qui peut être affiliée à l'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances. (O.D.C.A.V). Il existe 18 ASC sur lesquelles s'articule la pratique du sport au niveau de la communauté rurale dont peu sont reconnues officiellement (récépissé).

3.8.4 Equipements sportifs

Les terrains de football ne sont pas équipés, ce sont des terrains nus mais les ASC sont généralement dotées de maillots et de ballons qui sont les principaux équipements de sport.

Il s'agit d'un équipement minimum compte tenu des faibles moyens dont disposent les ASC et chaque joueur doit trouver sa paire de chaussure pour jouer.

Les migrants, le Conseil Rural soutiennent les efforts d'équipement des ASC à travers des dons de jeux de maillots et de ballons pour les premiers et l'attribution de subvention pour le second.

3.8.5 Encadrement et formation

Dans la pratique du sport local c'est un auto-encadrement et une auto-formation qui demeure la règle. Ici, on n'apprend pas à jouer au ballon mais on joue au ballon selon ses possibilités techniques et physiques.

Pour les activités de « nawétanes », ce sont les aînés qui encadrent leurs cadets sur les bases de ce qu'ils savent et de leur approche ou schéma de jeu.

Ce déficit d'encadrement et de formation des jeunes à la pratique du sport et du football en particulier, constitue avec les déficits d'équipement et d'infrastructure, les principales contraintes.

A cela, il faut ajouter l'absence de contrôle des aptitudes physiques et sanitaires pour une pratique sportive sans risque.

3.9 La jeunesse

Au Sénégal, est considéré comme jeune toute personne ayant moins de 35 ans. La structure de la population par groupe d'âge montre l'extrême jeunesse de la population dans la région de Matam. Si on considère la période 1976-2002, 56 à 60% de la population a moins de 20 ans. En 2002, la population de moins de 35 ans est estimée à 77% de la population totale dans la région de Matam. Si on considère la tranche d'âge 10-34 ans comme étant celle concernée par les activités de jeunesse, on voit qu'elle représente 40% alors que les 15-34 ans représentent 70% de la population totale⁵.

Ces données, rapportées à la population d'Orkadiéré, permettent de dire qu'elle est composée à majorité de jeunes. Les jeunes représentent donc un poids démographique important à l'échelle de la communauté rurale.

3.9.1 Les dynamiques organisationnelles des jeunes

Les jeunes sont généralement organisés en ASC et/ou en GIE. Comme indiqué plus haut, chaque village dispose d'une ASC. La mise en place d'un GIE par les jeunes n'est pas systématique et dépend fortement de leur esprit d'initiative.

Dans certains villages, les jeunes sont organisés en association de jeunes pour le développement afin de prendre part aux activités de développement dans leur terroir. Le souci premier de ces associations est l'amélioration des conditions de vie à l'échelle du village. A titre d'illustration, on peut citer quelques exemples de ce type d'association:

- ✚ Association des jeunes de POLEL
- ✚ Association des jeunes pour le développement de GANGUEL
- ✚ Association des jeunes pour le développement de BARKEWI
- ✚ Association Solidarité Développent des jeunes de PADALAL

⁵ Situation économique et sociale de la Région de Matam, rapport 2002, Service départemental de la Statistique, février 2004

Cependant les associations des jeunes ne sont pas toujours reconnues juridiquement malgré leur dynamisme au niveau du village. Cet état des faits peut- être handicapant notamment pour l'accès à certains dispositifs d'appui et d'accompagnement mis en place pour les structures de jeunes.

De manière générale, on observe une bonne dynamique organisationnelle chez les jeunes pour mener diverses activités ou pour animer la vie du village. Mais il n'y a pas de structure fédérative des jeunes à l'échelle communautaire, sauf celles de l'Union des Jeunes d'Orkadiéré et de l'ODCAV pour l'organisation des nawétanes de football. Ce défaut d'organisation à l'échelle de la communauté rurale traduit l'intérêt premier des jeunes à conduire des actions à l'échelle villageoise et montre également que les jeunes ne portent de projets pour la communauté rurale et ignorent les enjeux d'une organisation à niveau en terme de revendications collectives des problèmes et de participation à la gestion des affaires de la cité.

3.9.2 Les jeunes et la migration

A l'image de leurs aînés, les jeunes sont encore tentés par une expérience en émigration. Ils veulent partir et utilisent tous les moyens possibles. Cette attitude des jeunes face à la migration mérite une attention particulière, compte tenu des difficultés liées à la migration et doit être considérée comme un indice assez fort pour développer une politique de formation, d'insertion et de promotion des jeunes dans le terroir surtout dans une zone où les potentialités sont considérables.

3.9.3 Les activités et réalisations des jeunes

Les jeunes d'Orkadiéré participent de diverses manières à la vie de leur communauté rurale à travers l'organisation d'activités sportives et culturelles mais aussi à travers des activités de développement.

A Polel Diaoubé, Orkadiéré et à Ganguel Soulé, les jeunes mènent des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur la santé. L'Association des jeunes d'Orkadiéré pour la santé (**AJO Santé**) composée essentiellement de femmes a fait de la santé maternelle et infantile son champ d'action privilégié (Cf. volet santé). Les jeunes de Ganguel (ASCRG) ont été à l'origine du lobbying et du plaidoyer pour la construction de la piste de désenclavement du Daandé Mayo. Dans de nombreux villages, ce sont les jeunes qui défrichent les jardins maraîchers des femmes (Padalal, Barkéwi etc.).

Lorsqu'ils sont organisés en GIE, les jeunes exploitent collectivement des périmètres maraîchers. En 1988, les jeunes ont été à l'origine de la création de l'Union des Jeunes d'Orkadiéré dans le cadre d'un financement mis à leur disposition. Les jeunes se mobilisent également pour les travaux d'intérêt communautaire au niveau villageois notamment pour la construction de mosquées, de postes ou cases de santé etc. Pour ce type de travaux, ils fournissent la main d'œuvre moyennant une petite somme pour renflouer la caisse de leur association. A l'échelle

de la communauté rurale, il existe deux foyers de jeunes à Orkadiéré et Padalal. Ces foyers sont le fruit de l'effort des jeunes.

Cependant, les efforts des jeunes ne sont pas assez soutenus et il n'y a aucune politique de jeunesse au niveau local. Il n'y pas d'actions spécifiques en faveur des jeunes sur la santé de la reproduction, pas de soutien à la vie associative, ni de collectivités éducatives, autant d'éléments importants pour un développement harmonieux de la jeunesse.

Il apparaît également que les structures de jeunes sont accaparées par les adultes qui ne veulent pas décrocher de leur poste de responsables des jeunes. Les renouvellements de bureaux sont très rares voir inexistantes. L'exemple le plus frappant est celui de l'Union d'Orkadiéré créée en 1988 et qui n'a jamais fait l'objet d'un renouvellement. Les responsables sont restés les mêmes près de 20 après sa création. Cette situation fortement au désavantage des jeunes cache sans nul doute des non dits et une bonne politique de jeunesse peut aider à résoudre cette difficulté.

Comme on peut le constater, les jeunes mènent diverses activités socio-économiques et ont un niveau d'organisation à l'échelle du village assez correcte. Cependant autant il y a un potentiel important pour le développement de la jeunesse autant les contraintes sont nombreuses et variées.

3.10 La promotion de la femmes

3.10.1 Poids des femmes

Elles sont numériquement plus importantes que les hommes. Selon les résultats du dernier recensement général de la population elles représentent plus de 52% de la population. Au cours de l'atelier avec les femmes, elles ont affirmé qu'elles sont 10 fois plus nombreuses que les hommes. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans le foyer et de manière générale dans la vie socio-économique dans cette zone de forte migration. Cette situation les oblige à plus de responsabilités et d'initiatives dans l'organisation sociale.

Au plan politique deux femmes sont conseillères rurales sur les 28 que compte le Conseil Rural d'Orkadiéré soit un taux de 7,14%. Ce taux encore très faible est tout de même un indicateur de la montée en puissance des femmes dans la scène politique locale si on tient compte de leur niveau d'organisation tant à l'échelle villageoise que communautaire. Il est aussi apparu qu'elles sont régulièrement consultées par l'autorité compétente sur les sujets d'intérêt communautaire.

3.10.2 Dynamique organisationnelle

Un véritable cadre organisationnel régit la vie des femmes d'Orkadiéré. Jusqu'à récemment, les femmes étaient organisées au niveau villageois autour d'un **Groupe de Promotion Féminine (GPF)** qui réunissait toutes les femmes du village. Ces GPF sont généralement issus de structures de solidarité comme les tontines que les femmes avaient mises en place dans un souci d'entraide communautaire. Il existe un GPF dans chaque village avec une exception à

Orkadiéré village où il en existe deux. Les femmes s'organisent également en GIE généralement à partir de leur GPF pour répondre aux exigences de projets ou de partenaires qui demandent ce type de structuration pour accompagner les populations.

Mais depuis 2003, il est apparu une autre forme d'organisation de femmes dénommées **Club de Solidarité pour le Développement (CSD)** qui rassemble les femmes par groupe de dix membres.

A l'échelle de la communauté rurale, il existe une fédération des GPF et une fédération des CSD. Ces deux fédérations sont affiliées aux fédérations départementales des GPF et des CSD jusqu'au niveau national en passant par celui régional. La présidente départementale des CSD de Kanel est une femme d'Orkadiéré.

Grosso modo les femmes sont bien organisées tant au niveau villageois qu'au niveau communautaire. Mais elles sont cependant confrontées à des difficultés notamment dans le management associatif et les querelles de tendance depuis l'avènement des CSD qui ont créées de vives tensions entre les femmes.

3.10.3 Activités génératrices de revenus

Les femmes sont actives dans le maraîchage, ce qui explique que la commercialisation des produits maraîchers reste une activité importante pour elles. On retrouve aussi d'autres activités rapportant des revenus soit individuellement ou collectivement. Il s'agit de la vente de lait, du petit commerce d'articles (habillement, cosmétiques etc.), de céréales comme le riz, le mil, le maïs, l'imprégnation de moustiquaires, l'assainissement avec le nettoyage des marchés quotidiens des villages et du marché hebdomadaire d'Orkadiéré (convention qui lie l'AJO-Santé et le Conseil Rural), la vente de petits ruminants et la pratique de l'embouche dont une expérience est en cours avec le GPF de Houldé. Les femmes interviennent également dans l'artisanat avec la poterie, la confection de pagne de dessous ou petits pagnes etc.

Globalement, le maraîchage et le commerce dominant dans les activités génératrices de revenus des femmes.

3.10.4 Allègement des travaux

Les femmes estiment que leurs travaux ont sensiblement été allégés avec l'apparition des moulins à mil dans certains villages de la communauté rurale. A ce jour, seuls six villages en dehors des hameaux ne sont pas dotés de moulin. La mise en place de la garderie d'enfants à Orkadiéré est participe également à l'allègement des travaux de la femmes et libèrent du temps pour elles. Il en est de même de la mise en place de système d'adduction d'eau potable dans les villages. A ce niveau le déficit d'infrastructures hydrauliques et son inégale répartition à l'échelle de la communauté rurale font que beaucoup de femmes sont contraintes à de longs et

pénibles travaux pour trouver de l'eau. S'il y a bien un problème qui préoccupe les femmes, c'est bien celui de l'eau même si c'est à des degrés divers selon les villages.

3.10.5 Le réseau de solidarité financière des femmes

Au Sénégal, les femmes ont très tôt mis en place des mécanismes de solidarité financière pour résoudre leurs problèmes d'accès au crédit. Ce mécanisme est articulé autour de la tontine qui regroupe différentes femmes pour une mise mensuelle ou bimensuelle. La somme totale des mises est attribuée à une ou deux femmes à tour de rôle jusqu'à ce que chaque membre reçoive sa part. Cette forme de solidarité est pratiquée par les femmes d'Orkadiéré au niveau de leurs organisations.

A titre d'illustration, la tontine de Goumal réunit 330 femmes et produit des recettes annuelles de 1.700.000F qui sont redistribués aux femmes à raison de 25.000F pour un remboursement de 27.500F. Ces femmes exploitent un PIV de 3 ha et, depuis quelques années, les recettes de la tontine sont utilisées pour un achat groupé d'intrants qui sont revendus aux membres de la tontine. Les femmes sont donc passées d'une simple activité de tontine au financement d'une activité agricole de grande envergure commerciale grâce à leur réseau de solidarité.

Il existe de nombreuses tontines à l'échelle de la communauté rurale avec des initiatives similaires. Ces initiatives locales de soutien de l'activité productrice à travers un système local de solidarité financière propre aux sociétés africaines méritent d'être soutenues car pouvant constituer une alternative pour le financement des actions de développement surtout dans des zones aussi , isolées, enclavées et périphériques que la région de Matam.

Avec l'avènement des mutuelles d'épargne et de crédit, les femmes ont mis en place un système de micro crédit autogéré dans lequel les bénéfices sont réinjectés dans la caisse du groupement de femmes CSD ou GPF.

Chaque groupement de femmes a la possibilité d'accéder à un prêt au niveau du dispositif de financement existant:

- ✚ La caisse fédérale des GPF : jusqu'à hauteur de 400.000 FCFA
- ✚ La mutuelle du réseau des GPF : financements jusqu'à 10.000.000 F par GPF
- ✚ La mutuelle de Kanel: elle est la structure financière des CSD ; elle octroie des prêt pour un montant compris entre 100.000 F CFA à 450.000 FCFA pour chaque CSD.

Avec les montants obtenus les femmes renforcent leur dispositif de micro crédit auto- géré avec des règles qui leurs sont propres et qui sont éloignées des calculs financiers des institutions de micro finance. Chaque membre peut accéder à un prêt avec des intérêts de 500F pour un prêt de 10.000 FCFA sur une période d'un mois et de 1.000 F CFA pour un prêt de 25.000 F CFA sur une période 4 mois. Cette forme de solidarité des femmes leur permet de se mouvoir dans l'économie locale à travers les activités génératrices de revenus.

3.11 La vie politique

3.11.1 Les partis politiques

De nombreux partis politiques sont présents dans la communauté rurale de Orkadjéré.

Par ordre d'importance selon les dernières élections locales de 2002, on retrouve :

- ◆ Parti Démocratique Sénégalais ou PDS (15/28 élus,
- ◆ Alliance des Forces du Projet ou AFP (5/28),
- ◆ Ligue Démocratique/Mouvement Pour le Travail ou LD/MPT (3/28),
- ◆ Parti pour la Rénovation ou PR- ex MCR (3/28),
- ◆ And Jééf/Parti Africain pour la Démocratie et le Socialisme ou AJ/PADS (1/28)

Le contexte de 2006 n'est plus le même que celui de 2002 qui avait vu la coalition SOPI remporter les élections locales. Entre temps, on a noté le départ de la LD/MPT de cette coalition. Toutefois, cela ne devrait pas entraîner de conséquence particulière sur le fonctionnement du Conseil Rural, largement dominé par le PDS. En tout état de cause, le Conseil Rural (organe politique local) est dirigé par le PDS et ce jusqu'aux prochaines joutes électorales.

3.11.2 Les associations de la société civile

Il existe diverses formes d'organisation de la société civile locale aussi bien au niveau des villages qu'à l'échelle de la communauté rurale. Un rapide survol des formes d'organisation associatives permet de dégager la typologie suivante :

- ✚ - **Les associations de gestion des infrastructures et équipement sociaux de base:** elles sont constituées des comités de santé, des associations des parents d'élèves, des comités de gestion des forages qui vont bientôt se muer en ASUFOR (association des usagers des forages). Il s'agit donc de comités ou de groupements qui ont pour mission de gérer une infrastructure ou un service communautaire. Les membres de ces organisations ne défendent pas une idéologie quelconque, ils ont une mission précise qui leur est confiée au nom de la collectivité.
- ✚ **Les Groupements de Promotion Féminine (GPF):** ce sont des associations de femmes qui existent à l'échelle villageoise et regroupent (sauf cas exceptionnel) toutes les femmes du village. Leur objectif premier demeure la promotion de la femme et de son statut social, économique et culturel. Les GPF sont structurées par un dispositif mis en place par l'Etat à l'origine avant de muer en organisation de société civile récemment. Les GPF d'Orkadiéré ont mis en place une fédération à l'échelle de la communauté rurale ; celle-ci est affiliée à la fédération départementale des GPF de Kanel.
- ✚ **Les Clubs de Solidarité Développement (CSD) :** ce sont également des associations de femmes avec cependant une spécificité dans leur mode de constitution et d'organisation.

Chaque CSD compte 10 membres et pas plus. Ainsi les CSD sont constitués en fonction des affinités des femmes dans le village et on trouve autant de CSD que les femmes en groupes de dix sont disposées en en créer. Les CSD sont organisés à l'échelle de la communauté rurale à travers une fédération et sont représentés au niveau départemental, régional et national

La création des CSD est survenue avec l'alternance de 2000 en réponse à la politique du PS avec les GPF. Pour preuve, de nombreux conflits subsistent entre les responsables de ces deux formes de structures lorsque celles-ci ne sont du même parti politique au niveau des villages. Des conflits entre GPF et CSD ont été signalés au niveau de la communauté rurale.

Les CSD tout comme les GPF en son temps sont nés d'une volonté politique des pouvoirs publics d'organiser les femmes. Mais au-delà de ces jeux politiques organisés au sommet de l'Etat, le constat qui se dégage est que les CSD et les GPF sont des associations de femmes qui s'illustrent par leur dynamisme et que dans la conduite de leurs activités, la politique occupe une position marginale en ce sens qu'elle répond à des stimuli extérieurs circonstanciés.

✚ **Groupements d'Intérêt Economique (GIE):** les Groupements d'Intérêt Economique sont nombreux et variés à Orkadiéré. Selon les cas, on rencontre différents types de GIE : GIE des jeunes, GIE des femmes, GIE des hommes, GIE mixte. La création de ce type d'organisation a été fortement encouragé par les pouvoirs publics. La plupart des GIE ont été impulsés de l'extérieur et répondent généralement à une condition d'un partenaire ou d'un projet ou de la SAED. En fonction de leurs domaines d'activités, les GIE se fédèrent entre eux. C'est le cas des GIE des éleveurs et des jeunes avec respectivement l'Union des GIE Kawral Aynabé et l'Union des GIE de jeunes d'Orkadiéré.

✚ **Association Sportives et Culturelles et associations de jeunes:** ce sont les associations qui regroupent les jeunes, il en existe dans chaque village de la communauté rurale. Ces associations sont généralement organisées autour de la pratique du sport, des actions de développement et des activités de loisirs. Ce sont elles qui animent la vie du village notamment pendant les vacances. Dans certains cas, les jeunes ont préféré mettre en place des AVD avec des dénominations diverses : Association des jeunes pour le Développement de Ganguel Soulé, Association Solidarité Développement des jeunes de Padalal, etc. Ce type d'association de jeunes a comme objectif le développement du village, l'activité sportive et les loisirs sont des composantes de leur programme.

Il existe d'autres formes d'association des jeunes dans la communauté rurale. On peut citer entre autres l'**Association des Jeunes d'Orkadiéré pour la santé (AJO Santé)** qui se distingue par son dynamisme reconnu de tous. Cette association a fait de la santé et de l'hygiène son champ d'action. Les femmes qui la composent en majorité, mènent des

activités d'IEC, d'assainissement et de nettoyage du marché hebdomadaire. C'est une association très active qui a acquis une légitimité sociale à travers ces actions.

- ✚ **Association des chefs de villages:** elle regroupe l'ensemble des chefs de villages de la communauté rurale. C'est un cadre de rencontre, de concertation et d'harmonisation des points de vue sur certaines questions.
- ✚ **Association des Imams et Oustas** (maîtres coraniques): c'est une association confessionnelle qui regroupe tous les Imams et **Oustas** de la communauté rurale. Elle a été à l'origine de la pétition contre les actions de l'ONG américaine TOSTAN dans le cadre de son programme d'alphabétisation fonctionnelle et de sa campagne de sensibilisation sur le IST/SIDA et sur l'excision à Orkadiéré.
- ✚ **Association des migrants :** bien qu'étant à l'extérieur, elles sont présentes au niveau des villages soit à travers leurs actions, soit à travers les retraités revenus au village mais qui militent encore dans ces associations. Ces derniers, une fois de retour au village, représentent l'association et assurent le lien entre les migrants et les populations.
- ✚ **Les unions et fédérations communautaires :** de nombreuses associations se sont regroupées soit en fédération soit en union pour réunir leurs efforts dans leur domaine d'activités :
 - Fédération des GPF
 - Fédération des CSD
 - Union des éleveurs
 - Union des pêcheurs « Dental Awbé»
 - CLCOP
 - Union des GIE « Kawral Aynabé»
 - Union des GIE de jeunes d'Orkadiéré

La vie associative locale présente un tissu assez dense d'organisation à l'échelle de la communauté rurale. Ce qui constitue un potentiel substantiel en terme de dynamique organisationnelle des acteurs locaux.

Il convient cependant de noter que de nombreuses lacunes empêchent le mouvement associatif de se développer. Il s'agit entre autres de la reconnaissance juridique des associations, le manque d'initiatives, du manque de stratégie d'alliance entre associations évoluant dans le même domaine, le non renouvellement des instances, la forte dépendance de l'extérieur depuis des décennies pour certaines associations (comité de gestion), absence de plan ou de vision stratégique pour le développement à long terme, déficit d'appui et d'encadrement etc.

Ce sont tous ces facteurs qui méritent aujourd'hui d'être interrogés de manière à définir une véritable politique de soutien et de promotion du tissu associatif au niveau de la communauté rurale dans le cadre d'une stratégie globale de mobilisation des acteurs locaux pour le développement de la collectivité locale. La valorisation de ce potentiel existant devrait permettre au Conseil Rural d'avoir un levier associatif pour le développement local.

CHAPITRE IV

ETUDE -DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES

4.1-Agriculture

4.1.1 Caractéristiques générales

L'agriculture demeure l'activité principale des populations de la communauté rurale d'Orkadiéré. Elle se caractérise par son mode traditionnel et la pratique des mêmes types de cultures depuis plusieurs années. C'est une agriculture de subsistance essentiellement et reste encore peu mécanisée. Les superficies emblavées sont moyennes voire faibles. La disponibilité de l'eau grâce à un réseau hydrographique dense, les aménagements réalisés par la SAED ainsi que la disponibilité des terres pour les cultures de décrues offrent de réelles opportunités pour le développement de l'agriculture dans la communauté rurale d'Orkadiéré.

4.1.2 Types d'agriculture

4.1.2.1 L'agriculture sous pluie

L'agriculture sous pluie est la première forme d'agriculture pratiquée par les populations depuis plusieurs siècles. Il s'agit d'une agriculture extensive dont les produits servent d'abord à nourrir la famille et à prendre en charge les autres besoins familiaux. La main d'œuvre est constituée essentiellement des membres de la famille même si de plus en plus certaines familles font recours aux ouvriers agricoles. Cette pratique est devenue monnaie courante dans les familles de migrants qui envoient de l'argent pour les travaux champêtres.

Cette forme d'agriculture est plus développée dans le Diéri que dans le Walo avec de vastes champs favorables aux cultures sous pluie. L'équipement reste encore très primaire avec la charrue et le petit matériel agricole (la houe, la daba etc.), la traction animale comme outil et matériel de travail.

Les espèces cultivées sont le sorgho avec différentes variétés (féla, nioboukou, nogou), le mil, le maïs, le niébé (haricot) et l'arachide de bouche (spéculation localisée dans la zone du Diéri) qui occupe une frange marginale des paysans. Les niveaux de production dépendent fortement de la pluviométrie. Ainsi, quand la pluviométrie est bonne, les récoltes sont satisfaisantes et en cas de mauvaise pluviométrie les récoltes sont mauvaises. Les productions sont restées globalement correctes ces deux dernières années dans la zone du Diéry et faibles dans la zone du Walo où la nature des sols (argileux) requièrent de plus grandes quantités d'eau.

En ce qui concerne les semences, deux possibilités s'offrent aux producteurs : acheter ou produire. De plus en plus certaines semences sont produites par les paysans eux-mêmes à travers un système de sélection de bonnes graines principalement pour le sorgho. Pour les autres produits, les paysans achètent les semences au niveau des marchés locaux.

La contrainte majeure de l'agriculture sous pluie est sa forte dépendance des aléas climatiques et sa très faible mécanisation. A cela, on peut ajouter la faiblesse des surfaces emblavées malgré la disponibilité des terres.

4.1.2.2 L'agriculture irriguée

La culture irriguée bénéficie de potentialités énormes tant du point de vue des surfaces emblavées que des sources d'eau avec la présence du Fleuve et de nombreux cours permanents et temporaires. Au total, 43 périmètres ont été aménagés dans la communauté rurale dont 40 périmètres irrigués villageois (PIV) et 3 périmètres irrigués privés (PIP) pour une superficie de 221 hectares au bénéfice de 445 exploitants directs⁶. A cela s'ajoutent les jardins maraîchers des femmes et quelques jardins arboricoles.

La SAED et l' ANCAR assurent l'encadrement technique des producteurs à travers un appui conseil sur tout ce qui est relatif à la culture irriguée. C'est d'ailleurs la SAED qui réalise les aménagements des périmètres avec pour mission d'aider les populations à les mettre en valeur. Les projets et autres programmes complètent ce dispositif d'encadrement et d'appui aux producteurs de la communauté rurale.

Les techniques d'irrigation restent encore très primaires avec l'immersion ou submersion entraînant par la même occasion un gaspillage de la ressource en eau. Ces techniques restent largement déterminées par le mode d'agriculture locale qui est essentiellement extensive.

Cependant dans le cadre de la modernisation, une expérience d'irrigation par le système du goûte à goûte est en cours à Wendou Bossabé dans le cadre du PRODAM 2. Elle va sans doute lancer les producteurs de la zone dans le modernisme puisque les premiers résultats semblent satisfaisants.

Les migrants commencent à injecter des fonds dans l'agriculture en finançant les aménagements hydro-agricoles (AHA) dans la zone PIDAM de la SAED dans le Daandé Mayo, notamment les périmètres PIDAM de Ganguel Soulé (à hauteur de 20 millions), en soutenant l'achat de GMP et le financement des clôtures pour les jardins maraîchers des femmes. Il s'agit d'une perspective intéressante, pourvu qu'elle se maintienne et que les effets soient autant bénéfiques pour les migrants que pour leurs familles.

La gestion des PIV et les organisation de producteurs

La gestion des PIV est confiée aux producteurs qui les exploitent; c'est la règle définie pour tout le monde. Les producteurs sont donc tenus de s'organiser en conséquence pour avoir accès aux parcelles. C'est ainsi que de nombreux GIE et autres formes d'organisations des producteurs ont été mis en place. Chaque PIV est géré par une organisation bien structurée. Les différentes formes d'organisation que l'on rencontre sont les GIE, les GPF, les CSD et les ASC. Il appartient à chaque structure bénéficiaire de PIV de s'organiser pour en assurer l'exploitation, notamment en ce qui concerne l'achat d'intrants, de carburant etc.

En ce qui concerne l'équipement, chaque PIV était doté au début de sa mise en valeur d'un Groupe Moto Pompe (GMP), de pulvérisateurs et du petit matériel agricole. Aujourd'hui, de nombreux

⁶ Source : Signalétique des aménagements casiers Matam 3, SAED/ Délégation de Matam

4.1.2.3 L'agriculture de décrue

Elle représente le potentiel le plus important pour les producteurs avec plusieurs hectares cultivables entre le mois de septembre et le mois de juin soit 10 mois d'activités. La présence du fleuve, de son défluent le Dioulol et l'existence de grandes mares et de nombreux marigots offre des conditions idéales pour une agriculture de décrue. A cela, il faut ajouter le bassin de rétention de Wendou Bosseabé et la mare déjà aménagée dans la zone de Polel. Les berges de ces points d'eau sont les lieux où se pratique la culture de décrue.

Les populations reconnaissent la forte plus-value de ce type de culture qui ne demande pas beaucoup d'investissements et présente moins de risques liés aux aléas climatiques que la culture sous pluie et moins de contraintes que la culture irriguée.

Les sols sont très fertiles, ce qui favorise de bons rendements et offrent de véritables opportunités de sécurité alimentaire. Les espèces cultivées sont le maïs en première ligne, le niébé, la patate douce, les cucurbitacées (citrouille, calabasse, etc.), la tomate etc. Les rendements atteignent 3,5 tonnes à l'hectare pour des espèces comme le maïs et restent très bonnes pour les autres espèces. La culture de la patate douce se développe et pose déjà des problèmes d'écoulement et de commercialisation dans la zone de Ganguel Soulé.

Globalement les cultures de décrues constituent une importante source de revenus et offrent des garanties pour la sécurité alimentaire des populations de la communauté rurale d'Orkadiéré.

Cependant, il va falloir faire face à diverses contraintes pour que cette activité continue de jouer son rôle dans la vie économique des producteurs. Il s'agit entre autre de la non-maîtrise des crues pour laquelle les producteurs n'ont pas de marge de manœuvre possible car tout dépend des quantités de pluie, de la présence de ravageurs, de la divagation des animaux qui engendre de nombreux conflits. La détermination de l'usage des points et cours d'eau jusqu'ici réservés aux agriculteurs se pose avec acuité car les éleveurs revendiquent le droit d'accès à ces biens communautaires.

4.1.3 Contraintes majeures de l'agriculture

- Méconnaissances des calendriers culturales
- Faible niveau d'organisation des producteurs
- Présences de ravageurs
- Erosion pluviale et éolienne, dégradation des sols
- Difficulté d'acquisition de certaines semences
- Faiblesse des superficies cultivées
- déficit de la main d'œuvre ; -baisse de la pluviométrie,
- forte dépendance vis-à-vis de la migration (à reformuler)
- Même type d'agriculture depuis des siècles
- Faible mécanisation de l'agriculture
- Difficulté d'accès à la terre du fait de la présence de grands propriétaires qui refusent de la partager
- Conflit entre éleveurs et cultivateurs
- Inexistence de plan d'affectation et d'occupation des sols pendant longtemps (POAS en phase de finalisation par la SAED)
- Mauvais état de bons nombre de motopompes,
- Etroitesse des parcelles pour l'agriculture irriguée

- Aménagement inadéquat et en mauvais état
- Canalisation défectueuse
- difficulté d'accès au crédit et de remboursement des prêts bancaires
- Déficit de magasins de stockage
- Faiblesse des rendements pour certaines variétés
- Difficultés de commercialisation des produits
- Eloignement des centres urbains et des grands marchés
- Faiblesse du niveau des prix
- Présence de mauvaises herbes (« hissel » ou cypérus)
- Ensablement et assèchement du Dioulol

4.2-Elevage

4.2.1-Poids du cheptel

La taille du cheptel est assez importante au niveau de la communauté rurale en particulier dans les villages d'éleveurs comme Houldé Madina, Wali-Diala, Fass, Barkatou, Polel Diaoubé, Diro-Diro, et les hameaux de Boki Samba Gormou, Coubar, Goumal Foulbé, Polel Awloubé, Mbarougou Polel, Djiwoysi. L'élevage constitue une source de revenus importante dans ces villages.

Globalement on note une bonne évolution du cheptel au cours des cinq dernières selon les statistiques des services techniques compétents.

Tableau 20: effectif du cheptel

Village	Effectif				
	bovins	Ovins	Caprins	équins	asins
Gouriki colliabé	100	1500	600	40	46
Sinthiane Dioudé	ND	ND	ND	ND	ND
Ganguel Soulé	1500	1700	1300	110	50
Djinthiang					
Padalal	1000	6000	200	58	ND
Barkéwi	147	302	97	25	ND
Goumal Foulbé	15	121	230	4	2
Barkatou	600	1197	900	49	24
Gouriki Samba Diom	10	20	25	0	0
Sinthiou Polel	600	300	200	30	20
Koubar	25	500	300	2	3
Kola	15	250	200	5	11
Houldé	500	4000	1500	12	21
Diella	1313	3000	1547	54	21
Balel	1354	3000	800	20	15
Polel Diaoubé	710	1979	535	9	11
Polel Awloubé	300	1000	200	28	ND
Waly Diala	100	60	40	2	8
Gassambéry	300	1900	400	70	25
Wendu Bosséabé	1600	6000	1000	150	Nombre important
Orkadiéré	1800	2000	80	150	100
Aynoumadi	ND	ND	ND	ND	ND
Fass Orkadiéré	ND	ND	ND	ND	ND
Djiwoysi,	40	200	250	13	4
Gourel Sorogou	20	200	150	ND	ND
Total	12049	35229	7854	831	361

Source: enquête sur le terrain

L'inventaire du cheptel dressée par l'agent technique d'élevage du poste de Sémmé entre 2001 et 2006 se présente comme suit au cour des cinq dernières années:

Tableau 21: Evolution du cheptel

Espèces Années	Bovins	Ovins caprins	Equins	Asins	Camelins	volaille
2001-2002	7 363	25 365	2 498	1 045	5	11 900
2002-2003	8 775	27 770	2 685	1 132	5	13 200
2003-2004	9 860	29 386	2 990	1 256	7	14 320
2004-2005	10 890	30 880	3 175	1 455	9	15 800
2005-2006	11 889	31 920	3 320	1 580	9	17 130

Source : Poste Vétérinaire de Sémmé

4.2.2 Infrastructures

Il existe un parc de vaccination sur l'étendue de la communauté rurale c'est celui de Orkadiéré et un projet de parc de vaccination à Ganguel Soulé.

En dehors du parc existant sur la communauté rurale, les populations font recours aux parcs de Waoundé pour le Walo (Barkatou, Goumal, Barkéwi, Djiwoysi,) et de Semmé où les villages proches préfèrent vacciner leur bétail (Balel , Diella, Houldé, Gassambéri etc). Il n'y a pas d'abattoir dans la communauté rurale et pourtant il existe des bouchers dans certains villages.

Il n'y a pas de dépôt ou de pharmacie vétérinaire dans la communauté rurale. Pour l'approvisionnement en produits vétérinaires, les éleveurs se rendent à la pharmacie vétérinaire de Semmé.

Il n'existe pas de puits ni de forages pastoraux dans la communauté rurale. Pour abreuver le bétail les populations utilisent l'eau des cours d'eau (mares, marigot ; fleuve) principalement dans le Walo. Dans le Diéri la situation est plus difficile car il n'y a pas de cours d'eau permanent. Pendant l'hivernage, les populations utilisent les eaux de surface et pendant la saison sèche elles creusent des céanes (boulie en Pulaar). Les puits sont aussi des lieux d'abreuvement du bétail. Un bassin de rétention a été aménagé à Polel Diaoubé et retient l'eau jusqu'en janvier.

Les éleveurs n'ont pas accès au fleuve Sénégal et à son principal défluent, le Dioulol, parce que les agriculteurs veulent protéger leurs champs.

4.2.3 Santé animale et campagnes de vaccination

Au niveau de l'encadrement, un seul agent technique couvre l'arrondissement (3 communautés rurales et deux communes urbaines). Des auxiliaires vétérinaires ont été formés pour accompagner l'agent technique durant les campagnes de vaccination, mais de plus en plus, ces auxiliaires se mettent à leur propre compte sans pour autant maîtriser tous les aspects

techniques de la santé animale. Cette situation est préoccupante car potentiellement dangereuse pour le cheptel (automédication hasardeuse, couverture sanitaire aléatoire...)

L'Etat a mis en place un dispositif de protection et de surveillance sanitaire des animaux. Il s'agit des campagnes de vaccination annuelles qui sont décidées au niveau national avec une subvention de l'Etat et un dispositif de séro-surveillance pour lutter contre la péripneumonie bovine dont les vaccinations ont été arrêtées depuis 1996 car il n'y a plus eu de cas. Dans le cadre de ce dispositif de séro-surveillance, chaque année des prélèvements de sang sont effectués dans différentes zones et sont envoyés au service national de séro-surveillance à Dakar pour des analyses de laboratoire. Le poste vétérinaire de Semmé organise annuellement des campagnes de vaccinations et participe au dispositif de séro-surveillance du cheptel au niveau de la communauté rurale d'Orkadiéré. Ces campagnes ne concernent que les volailles et les petits ruminants. Chaque éleveur a l'obligation de vacciner son cheptel et doit avoir une fiche d'immunisation.

4.2.4 Transhumance

Les zones de transhumance sont Kidira, Tamba et le Mali. Dans les zones d'accueil, les transhumants sont obligés de payer pour le déplacement du bétail, l'abreuvement et le pâturage.

Les départs ont lieu entre décembre et janvier et les retours entre juillet et août. Beaucoup de transhumants viennent de la Mauritanie et sont la source de nombreux conflits avec les populations autochtones de la communauté rurale

4.2.5 Pâturages et aliments de bétail

Les zones de pâturage ne sont pas bien identifiées et cela crée des problèmes fréquents entre éleveurs et agriculteurs. Toutes les zones riches en fourrage sont utilisées pour l'agriculture, les champs sont des lieux de pâture après les récoltes pendant au moins un mois. Les populations font de gros efforts pour protéger le fourrage en mettant en place des actions de lutte contre les feux de brousses. Depuis deux ans, il n'y a pas de feux de brousse sur l'ensemble de la communauté rurale. Cela est dû au fait que des comités de lutte contre les feux de brousses ont été mis en place et dans beaucoup de cas sur l'initiative des éleveurs. Ainsi de nombreux pare-feux ont été aménagés à l'échelle de la communauté rurale

Pour renforcer l'alimentation du bétail, certains éleveurs achètent des compléments alimentaires comme les résidus des récoltes, des aliments concentrés etc. Il n'y a pas de dépôt d'aliments de bétail et les populations se rendent à Ourossogui pour leur approvisionnement. Les éleveurs trouvent que les prix sont élevés et il n'y a pas d'achat collectif qui aurait pu amortir certains coûts.

L'Etat apporte un soutien aux éleveurs pour l'aliment de bétail. Cette aide est orientée essentiellement pour les bovins.

4.2.6 Produits de l'élevage

Comme produits de l'élevage on distingue la viande, le lait et ses dérivés, les peaux, le fumier etc.

Le lait est surtout produit en hivernage et est utilisé à la fois pour l'autoconsommation et la commercialisation. Les femmes produisent de l'huile et du beurre à base de lait. Le lait constitue une source de revenus intéressante pour les familles d'éleveurs.

Il existe une unité de transformation du lait mis en place sur financement du PSAOP avec l'appui de l'ANCAR aux profit de l'Union des GIE d'Orkadiéré qui a noué une cadre de partenariat avec l'association des éleveurs. Cette unité a permis de palier aux problèmes de conservation du lait mais également de favoriser la commercialisation de ce produit. En hivernage, elle peut acheter et traiter 12 à 15 litres de lait par jour alors qu'en saison sèche les quantités achetées sont très faibles avec une moyenne de 8 litres par jour.

On note un regain d'intérêt pour l'embouche depuis la mise en place de cette unité de transformation de lait car l'embouche permet d'accroître la production de lait.

Les premières expériences d'insémination artificielle ont commencé et devraient contribuer à augmenter les quantités de lait produites localement.

Le marché hebdomadaire d'Orkadiéré offre de réelles potentialités pour le commerce des produits de l'élevage et des petits ruminants. Il existe de nombreux spéculateurs appelés Téfankés qui jouent les intermédiaires entre éleveurs et consommateurs dans la chaîne commerciale du bétail.

4.2.7 Organisation des éleveurs

Les éleveurs font parties des acteurs locaux les plus organisés à l'échelle de la communauté rurale. Ils sont organisés en GIE à l'échelle du village puis en union des GIE à l'échelle de la communauté rurale.

- ✚ **Feddé kawral Aynabé:** c'est la maison des éleveurs qui regroupe les différents GIE d'éleveurs. La maison des éleveurs est une structure nationale avec des démembrements dans les différentes circonscriptions administratives jusqu'au niveau de la communauté rurale. Elle a été créée pour prendre en compte les revendications des éleveurs. Pendant longtemps la maison des éleveurs a organisé des achats collectifs d'aliments de bétail et a favorisé l'accès au crédit bancaire. Mais de nombreux problèmes de remboursement des prêts octroyés aux membres ont amené les responsables à arrêter cette activité. Des actions de formation sur les techniques de transformation des résidus de récolte ont été conduites en faveur des éleveurs par l'ANCAR.

Le fonctionnement de la structure connaît de sérieuses difficultés; la dernière assemblée générale remonte à plus de 10 ans. Les relations avec les services étatiques sont presque inexistantes.

- ✚ **Directoire des femmes en Elevage:** elle regroupe l'ensemble des femmes éleveurs à l'échelle de la communauté rurale et défend la cause des femmes dans le secteur de l'élevage.

4.3- Pêche

L'existence d'un vaste réseau hydrographique et piscicole sur la communauté rurale d'Orkadiéré offre de réelles perspectives pour mener des activités de pêche avec d'énormes opportunités économiques. La présence du fleuve et de ses affluents a pendant longtemps fait le bonheur des pêcheurs qui se sont installés tout le long du fleuve mais également celui des populations qui pouvaient trouver du poisson frais et de bonne qualité sur place. Il ressort globalement que l'activité de pêche a connu un déclin sans précédent depuis la mise en place des barrages selon les pêcheurs. Ce qui n'est pas l'avis de la plupart des spécialistes de la SAED.

Les principaux villages de pêcheurs sont Diella, Gouriki Samba Diom, Barkéwi, Padalal et Barkatou dans une moindre mesure.

4.3.1 Les corps de métiers de la pêche

On distingue les catégories suivantes des acteurs dans le secteur de la pêche :

- ✚ **-Les pêcheurs:** c'est la pêche continentale qui est pratiquée sur la communauté rurale. Selon le service départemental de la pêche, il existe au total 1372 pêcheurs actifs à l'échelle du département. Il n'y a pas de statistiques par communauté rurale pour connaître le nombre de pêcheurs.
- ✚ **Les charpentiers:** on compte six (6) charpentiers pour le Département.
- ✚ **-Les mareyeurs:** il n'en existe pas dans la zone; on trouve des revendeurs locaux qui, à partir de la RN2, approvisionnent les villages de l'intérieur.
- ✚ **-Transformateurs des produits de la pêche:** il existe des activités artisanales de transformation des produits halieutiques (séchage de poissons frais) mais elles sont très faibles compte tenu de la baisse de l'activité de pêche.
- ✚ **-Pisciculteurs:** la pisciculture n'est pas pratiquée dans le département malgré les nombreuses opportunités offertes par le réseau hydrographique local. On note cependant un intérêt pour cette activité au niveau des populations. Dans les communautés rurales de Bokiladji et Orkadiéré tout comme au niveau départemental, la stratégie consiste à développer la pisciculture intensive dans le Walo et la pisciculture de repeuplement dans le Diéry.

- ✚ **Fabricants de filets** : 13 fabricants de filets de pêche ont été recensés à Gouriki Samba Diom

4.3.2 Infrastructures et équipements de pêche

On note un déficit total d'infrastructures de pêche sur la communauté rurale; il n'y a ni sites de débarquement, ni unités de conservation, ni port de pêche et encore moins une fabrique de glace etc. L'équipement quant à lui se caractérise par :

- un parc piroguier vétuste, sans confort ni sécurité et non adapté aux moteurs utilisés; les pirogues motorisées sont insuffisantes avec un ratio de 98 pêcheurs pour une pirogue ;
- des engins de pêche (filet, palangre, et les pièges) vétustes, non sélectifs et destructeurs. L'utilisation de ces engins pose un véritable problème de préservation et de renouvellement de la ressource halieutique ;
- une absence quasi-totale d'utilisation des gilets de sauvetage.

La pêche locale connaît de réelles difficultés en terme d'équipements et d'infrastructures; ce qui entrave son développement et réduit considérablement les quantités de produits halieutiques.

4.3.3 Productions locales

La moyenne de capture est de 3,5 kg par sortie et par pêcheur, on estime qu'un pêcheur effectue en moyenne 164 sorties par an, ce qui donne une production annuelle par pêcheur de 574 kg soit une production de 787,528 tonnes par an à l'échelle du département. Cette production reste faible et ne couvre pas les besoins en produits halieutiques des populations. Elle est complétée par l'arrivée de 40 tonnes de produits halieutiques importés par mois dans le département.

L'utilisation d'engins non sélectifs et le non respect du code de la pêche ont fortement favorisé la baisse du stock et si rien n'est fait pour arrêter cette pratique, la baisse va s'accroître et réduire encore davantage l'activité de pêche à l'échelle locale.

4.3.4 Organisations des pêcheurs

Il existe des associations et GIE de pêcheurs dans les villages de Gouriki Samba Diom, de Barkéwi, de Diella etc. mais leur nombre est inconnu. Au niveau communautaire il existe une union de pêcheurs dénommée «**Dental Awloubé**». A l'échelle intercommunautaire, les pêcheurs d'Orkadiéré sont membres du Conseil de Pêche de Waoundé qui regroupe les pêcheurs de plusieurs villages des communautés rurales de Bokiladji, de Waoundé et d'Orkadiéré.

D'autres formes d'organisations sont mises en place par les pêcheurs, il s'agit des ententes communautaires qui réunissent l'ensemble des pêcheurs qui exploitent un cours d'eau. Les ententes communautaires interviennent surtout dans le cadre de la protection de la ressource en

interdisant la pêche sur une période donnée au niveau d'une mare, d'un marigot ou sur une partie précise du fleuve.

La plupart des associations ou GIE qui existe est composée essentiellement de personnes âgées car les jeunes ne s'intéressent pas pour le moment à la pêche malgré les opportunités qu'elle présente.

Ces initiatives locales d'organisation constituent des prémisses d'une dynamique organisationnelle des acteurs de la pêche pouvant favoriser le développement du secteur.

Mais globalement le niveau d'organisation des pêcheurs est encore faible et a besoin d'un accompagnement pour asseoir une véritable base organisationnelle des acteurs du secteur.

4.3.5 Projets et perspectives

Les projets qui existent au niveau de l'Arrondissement ne concernent pas la communauté rurale d'Orkadiéré pour le moment mais ils sont mentionnés ici à titre d'information et d'exemple de type de projets possibles dans le secteur de la pisciculture. Ainsi, il est prévu pour 2006 l'empoissonnement de la mare MOU SANKARE à Démbacané dans la communauté rurale de Bokiladji et la mise en place en place d'une ferme piscicole dans l'arrondissement d'Orkadiéré dans un site à déterminer.

Dans le cadre du projet de mise en place des Pôles d'Emergence Agricole initié par le ministère de la jeunesse, un site a été identifié à Bokiladji pour l'aménagement d'un bassin de rétention qui aura une vocation agricole et piscicole.

Ces types de projets peuvent être mis en œuvre à Orkadiéré car il existe un potentiel localement. Le service départemental de la pêche envisage entre autres perspectives la formation des auxiliaires de la pêche, l'organisation des pêcheurs; de passer de la cueillette à la pisciculture tout en étudiant les possibilités de négocier avec la SAED d'éventuel aménagements.

4.3.6 Contraintes majeures de la pêche locale

- Faible niveau d'organisation et difficultés liées à l'encadrement
- Conséquence des barrages sur le débit des cours d'eau ;
- Déficit d'infrastructures ;
- Sous équipement et vétusté des équipements ;
- Baisse de régime des cours d'eau ;
- Manque d'intérêt des jeunes
- Problèmes fonciers pour les projets d'étang
- Coût des aménagements pour la pisciculture
- Accès au crédit

4.4 Transport

4.4.1 Les types de transport

On distingue essentiellement deux types de transport au niveau de la communauté rurale d'Orkadiéré : le transport routier et le transport fluvial.

Le transport fluvial concerne la zone du Dandé Mayo avec la présence du fleuve Sénégal et de nombreux défluent qui obligent les populations à recourir à ce mode de transport. Il est utilisé en hivernage pour rejoindre les parties continentales de la communauté rurale.

Le transport routier concerne toute la communauté rurale avec un réseau routier desservant différents villages avec des pistes de production, des pistes secondaires ou des sentiers entre les différents villages.

4.4.2 Les moyens de transport

Il y a essentiellement des pirogues et des voitures, des charrettes et les moyens intermédiaires de transport (tout moyen de transport qui n'a pas quatre roues). Les charrettes sont les principaux moyens de transport à l'intérieur de la communauté rurale entre les villages en dehors de ceux situés le long de la route nationale N°2 qui généralement prennent la voiture. La marche constitue aussi un moyen de déplacement très utilisé par les populations.

4.4.3 Les contraintes

La principale contrainte du transport est le manque de voitures pour desservir les villages du Dandé Mayo et du Diéry. La charrette est moins chère mais n'est pas adaptée pour assurer le transport des malades et des quantités importantes de marchandises. En plus, il n'y a aucun confort comme avec les calèches dans certaines zones urbaines. Le système de transport local peut être amélioré en soutenant le développement des moyens de transport adaptés à la zone. Les charrettes qui constituent le principal moyen de déplacement gagneraient à être améliorées à travers une politique de soutien à l'artisanat local dans la production de moyens intermédiaires de transport accessibles aux populations et adaptés au contexte local.

4.5 Commerce et Services

4.5.1 Potentiel existant

Le commerce local est structuré autour des boutiques, de la vente des produits agricoles, du marché hebdomadaire, des petits marchés quotidiens des villages, de la vente du bétail et de diverses petites activités d'échanges commerciaux.

En terme infrastructures commerciales et de services, le potentiel est fourni dans le tableau ci-après

Tableau 22: Infrastructure de commerce et services

Type d'infrastructures	effectifs	Observations
Boutiques	142	
Télé centres	21	Polel, Orkadiéré, Goumal, Diella Wali Diala, Gouriki samba Diom
Banque de céréale	5	Diella, Wali Diala, Sinthiou Polel, Gouriki Kolliabé, Ganguel Soulé
Magasin de stockage	2	Gouriki Samba Diom
Boucherie	10	Orkadiéré, Polel Diaoubé, Ganguel Soulé, Wali Diala, Diella, Barkatou, Padalal, Goumal
Dibiterie (viande grillée)	1	Gassambéri, Orkadiéré
Moulin à mil	6	Padalal, Goumal, Orkadiéré, Wendou Bosséabé (2) Polel, Ganguel Soulé
Marché ordinaire local	12	Tous les grands villages
1 Quincaillerie	1	Gouriki Samba Diom
Marché hebdomadaire	1	Orkadiéré
Magasin d'intrants	1	Orkadiéré
station d'essence	1	Orkadiéré

Source : enquête sur le terrain

Dans les boutiques et au niveau des marchés locaux dans les villages, les échanges commerciaux concernent d'abord les produits et denrées alimentaires de première nécessité et divers autres produits de consommation courante. Il s'agit essentiellement d'un commerce de détail ou de micro détail généralement tenu parce qu'il est accessible à toutes les bourses. On peut faire son marché au jour le jour en fonction des recettes ou des entrées de fonds.

Il faut toutefois signaler que les hameaux ne sont généralement pas dotés d'infrastructures de commerce et de services

4.5.2 Le marché hebdomadaire : un véritable potlatch et un carrefour commercial

Ce marché qui se tient tous les dimanches représente un potentiel énorme pour la communauté rurale en terme de volume de ventes, de convergence de commerçants mais également de recettes pour le Conseil Rural. Ce marché rassemble tous les dimanches des centaines de personnes (acheteurs et vendeurs). La gamme des produits est très variée et diverse allant des produits de consommation courante, aux produits agricoles et forestiers, à la vente de bétail, de produits laitiers, en somme l'essentiel de ce que l'on peut trouver sur un grand marché.

Le Conseil Rural envisage de construire des hangars en remplacement des abris en bois qui existent présentement. Cette initiative va davantage contribuer à consolider ce « louma » comme pôle commercial le important dans le département de Kanel, voire dans la Région.

4.5.3 Le commerce de bétail

Il existe un véritable marché de bétail à l'échelle de la communauté rurale. Le développement de l'élevage de petits ruminants, les initiatives d'embouche sont autant d'éléments qui favorisent le commerce de bétail et notamment celui des petits ruminants. Cette activité de commerce constitue une importante source de revenus pour les familles d'éleveurs et des acteurs.

Le commerce de bétail reste cependant fortement handicapé par la spéculation sur les prix avec la présence de nombreux intermédiaires entre l'éleveur et le consommateur. En effet, il existe des intermédiaires plus connus localement sous le nom de « **Téfankés** ». Ces derniers rachètent de manière systématique le bétail aux éleveurs et le remettent dans le circuit commercial avec de prix pouvant doubler ou tripler au grand dam du consommateur.

Ce système d'échange est surtout profitable aux « **Téfankés** » et largement au détriment du consommateur et de l'éleveur en ce sens que si l'échange se fait directement entre eux les deux acteurs économiques chacun en tirerait profit. En effet, l'éleveur vendrait à un meilleur prix que celui que lui proposent généralement les « **Téfankés** » et le consommateur payerait moins cher. Ainsi selon ce schéma idéal, l'impact de l'échange direct au niveau local contribuerait à l'amélioration durable des conditions de vie en ce sens que l'éleveur pourra vivre de son activité et le bétail sera vendu à un prix correct et accessible pour le consommateur.

4.5.4. Le commerce des produits agricoles

Avec les cultures irriguées, les cultures de décrue en plus des cultures sous pluies, la communauté rurale d'Orkadiéré produit d'importantes quantités de produits agricoles qui sont mises sur le marché local. Il s'agit essentiellement des produits comme le sorgho, l'oignon, la patate douce, le riz dans une moindre mesure et les autres produits maraîchers. La commercialisation des produits agricoles prend de plus en plus d'importance notamment pour la patate douce qui est produite en grande quantité depuis quelques années. L'existence de pistes de production constitue déjà une réponse pour faciliter l'écoulement des produits agricoles. Mais le problème demeure dans la possibilité de pouvoir vendre dans d'autres marchés hors de la région où les prix ne sont pas très intéressants si on tient compte des coûts de production. La non maîtrise des circuits de commercialisation, le besoin d'avoir de l'argent liquide tout de suite après deux ou trois mois de labour obligent les producteurs à vendre au premier acheteur qui arrive sans pour autant organiser une concertation sur le prix à fixer. C'est l'acheteur qui fixe son prix que les producteurs négocient difficilement, compte tenu de leur situation difficile dans le rapport 'échange.

La présence du marché hebdomadaire offre de réelles opportunités d'écoulement de ces produits vers d'autres localités du département, de la région et même du pays. La patate et l'oignon apparaissent comme les produits les plus commercialisés.

Si le marché hebdomadaire facilite la commercialisation de produits agricoles, il n'en demeure pas moins que ce secteur a besoin d'être soutenu pour donner toutes les chances aux paysans de gagner la valeur ajoutée réelle de leur production.

Les autres activités de commerce concernent la vente des produits de cueillette, des produits artisanaux locaux, la vente de produits divers etc. Les femmes sont très actives dans le petit

commerce qui à travers la vente d'arachide de bouche, de produits cosmétiques qui à travers de petits mets pour les enfants notamment au niveau des écoles.

4.5.5 Les services

Le tableau des infrastructures de commerce et de services montre que de nombreux services sont offerts à l'échelle de la communauté rurale. Ces services concernent le secteur des télécommunications (télécentre et fax), la vente de carburant (station d'essence), l'allègement des travaux des femmes (moulin à mil) etc.

Par ailleurs on signale la présence de services de transfert financier informel orienté vers les migrants. Ce système de transfert financier plus accessible pour les populations concurrence de manière déloyale les institutions prévues pour ce type de transactions.

Les populations locales tout comme les migrants semblent y trouver leur compte. En effet, il y'a moins de déplacements pour les bénéficiaires avec la possibilité de disposer de la somme envoyée par le migrant dès l'arrivée du fax. L'intermédiaire entre les deux parties crée ainsi une activité lucrative et fait des bénéfices intéressants.

4.6 Artisanat

On trouve beaucoup d'artisans à l'échelle de la communauté rurale notamment dans les grands villages. Les corps de métier artisanal que l'on rencontre sont les bijoutiers, les tailleurs, les forgerons, les cordonniers, les maçons, les teinturiers, les potiers, les plombiers, les peintres les tisserands, les sculpteurs, les boulangers artisanaux etc. Il s'agit à la fois des métiers traditionnels et modernes de l'artisanat.

Dans les grands villages comme Orkadiéré, Goumal, Diella, Barkéwi, Padalal, Ganguel Soulé, Wendou Bosséabé, ces différents corps de métiers sont presque tous représentés.

Ce potentiel existant constitue un atout important autour duquel il est possible d'envisager le développement de la micro entreprise rurale à l'échelle communautaire.

Par ailleurs, on signale que la région garde une longue tradition dans le domaine de l'artisanat avec des spécificités régionales comme la teinture, la poterie et la fabrication de nattes. Mais le faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis à l'artisanat local réduisent considérablement sa contribution à l'économie locale malgré d'importantes potentialités existantes.

Sur le plan organisationnel, il existe au niveau de la région de Matam des structures comme l'Union Régionale des Artisans de Matam, la Chambre des Métiers et le GECAM⁷ qui tentent de structurer les acteurs du secteur ou de leur offrir des dispositifs de financement de leurs activités.

⁷ Groupement d'épargne et crédit des artisans de Matam

Sur le plan de la formation, l'atelier pilote de Ourossogui offre des modules de formation en construction, réparation et maintenance de matériels agricoles. A cela s'ajoute le projet de construction d'un village artisanal à Matam.

Les actions du PROMAR'T dans la région et la relance de la chambre des métiers sont autant d'atouts qui peuvent favoriser le développement au niveau local.

Comme on peut le constater, il existe de nombreux atouts tant au niveau régional qu'à l'échelle de la communauté rurale pour favoriser le développement de l'artisanat local.

Cependant, de nombreuses contraintes empêchent son décollage et son développement au niveau local. Il s'agit entre autres de :

- La tendance à la disparition des métiers traditionnels de l'artisanat comme le tissage, la poterie, la forge.
- Le manque d'organisation des artisans locaux. Il n'existe à ce jour aucune structure regroupant les artisans de la communauté rurale.
- Le déficit d'équipement et le manque de formation et soutien au secteur etc.
- La non utilisation des circuits régionaux
- etc.

Compte tenu de l'importance de ce secteur dans le développement surtout de l'agriculture, il importe d'identifier des pistes d'action pour un soutien conséquent à la micro entreprise à l'échelle de la communauté rurale.

4.7 Micro finance locale

La communauté rurale d'Orkadiéré a une longue expérience de micro crédit. La création de l'Union des GIE de jeunes d'Orkadiéré vers 1988 répondait à un besoin de disposer d'une structure locale pouvant prendre le relais des partenaires financiers qui ont lancé les premières expériences de micro crédit. Aussi l'Union s'est elle spécialisée dans le crédit revolving pour les 17 puis 13 GIE qui la composent aujourd'hui. Il faut noter que l'Union a hérité d'une initiative des partenaires comme la FONGS, la FAFD qui se sont progressivement retirés pour laisser émerger les acteurs locaux. Elle bénéficie encore de l'appui de la FAFD en matière de renforcement de capacités. Antérieurement à ce système moderne de micro-finance, les femmes avaient déjà développé des activités de micro-finance à travers leurs réseaux de solidarité de tontine.

4.7.1 Micro crédit autogéré

Les tontines très actives dans le micro crédit autogéré se sont vite développées après leur création. Ce système de solidarité financière locale reste la chasse gardée des femmes et constitue à leurs yeux le plus sûr et le plus accessible. Les tontines regroupent généralement

toutes les femmes d'un village qui, suivant une périodicité prédéterminée, se retrouvent avec chacune une mise qui est ensuite redistribuée entre les femmes après un tirage au sort des bénéficiaires de l'ensemble des mises de la journée. C'est ce qu'on appelle le micro crédit autogéré et qui constitue d'ailleurs la première forme de financement des activités génératrices de revenus des femmes et dans certains cas, permet à la femme de faire face à des engagements sociaux (mariage, baptême, etc.) cette pratique est courante à courante comme mentionné plus haut dans le chapitre relatif au réseau de solidarité financière des femmes.

4.7.2 Les institutions de micro finance

Plusieurs institutions de micro finance interviennent dans la communauté rurale d'Orkadiéré :

- ✚ Mutuelle du réseau des GPF : elle est basée à Matam et contribue au financement des activités des GPF.
- ✚ Mutuelle des Clubs de Solidarité pour le Développement (CSD) à Kanel : elle existe depuis 2002 et finance de manière exclusive les CSD du Département.
- ✚ FAFD : elle fait partie des organismes qui ont initié le micro crédit à Orkadiéré. Actuellement son intervention est plus d'ordre institutionnel en direction de l'Union d'Orkadiéré.
- ✚ Crédit Populaire du Sénégal (CPS): cette institution est nouvellement arrivée à Orkadiéré. Elle est spécialisée dans le financement des AGR.
- ✚ GECAM : c'est la mutuelle des artisans de la région. Elle est basée à Matam. Elle a financé d'autres structures en dehors des artisans. C'est le cas du GIE JOKERE ENDAM de Diella et le GIE DEVELOPPEMENT de Wendou Bosséabé ; elle est donc ouverte aux différents acteurs locaux en plus des artisans.
- ✚ FONGS : au même titre que la FAFD, elle fait partie des organismes qui ont accompagné les premières initiatives de micro- crédit dans la communauté rurale. Actuellement, elle est de moins en moins présente.

A coté de ces institutions de micro finance, les populations ont accès à d'autres sources de crédit pour le financement de leurs activités. C'est le cas de nombreuses OP qui s'adressent à la CNCAS ou aux fonds mis en place par des projets ou programmes pour mener des campagnes agricoles ou d'autres activités de production.

Il existe également d'autres structures actives dans la micro finance locale qui interviennent sur la communauté rurale comme le Fonds Taiwanais, le Fonds de l'Entreprenariat Féminin. La micro finance peut aussi compter sur les subventions de structures comme TOSTAN, le PIP, la FAO, le PRODAM. L'Union d'Orkadiéré met à la disposition de ses membres une enveloppe financière de 2,5 millions à 3 millions CFA par an

Le potentiel en terme de micro finance est fort intéressant pour le développement de la micro finance locale. Le micro crédit autogéré déjà développé par les femmes dans le cadre de tontines présente des aspects intéressants d'une future politique locale de développement de ce type d'activités pour le financement du développement local. Il faut pour cela; faire face aux contraintes telles que l'opacité dans la gestion des fonds, le fonctionnement des instances dirigeantes, la maîtrise des flux et mouvements financiers mais surtout lutter contre la thésaurisation en mettant en place un système local d'épargne et de crédit au service des acteurs locaux.

4.8 Exploitation forestière ou les produits de la forêt.

Il s'agit d'une activité secondaire qui vient en complément aux activités de premier ordre comme l'agriculture, l'élevage, le commerce etc. Il existe de nombreux arbres fruitiers tels les jujubiers, les baobabs, les tamariniers etc. qui offrent des possibilités de mener une activité de cueillette dans la zone de Polel où il existe une forêt favorable à ce type d'activité. En plus de la cueillette, il y a la commercialisation du bois mort ou dans certains cas l'utilisation de ce bois pour les clôtures des champs (jardins maraîchers) ou des parcelles d'habitation. Le bois mort est aussi utilisé pour la cuisine. L'exploitation forestière reste surtout pratiquée dans la zone du Diéri mais reste marginale par rapport aux autres activités.

Toutefois, de nombreux éléments sont à prendre en compte dans l'exploitation forestière notamment la tendance à l'exploitation abusive.

4.9 Tourisme

Afin de développer le secteur du tourisme aux vues des attraits culturels de la zone, un entrepreneur vient de terminer un hôtel de haut standing à Orkadiéré. Cet hôtel est également en mesure d'accueillir des grands séminaires avec sa salle de conférence entièrement climatisée.



Conclusion sur le diagnostic Sectoriel

Le diagnostic analyse des différents secteurs a abouti à l'identification des priorités selon les villages que les populations ont hiérarchisés. On s'aperçoit que d'un village à l'autre l'ordre de priorité n'est pas le même. En combinant l'expression des besoins villageois au niveau communautaire, il apparaît que des secteurs comme l'agriculture, l'eau, la santé, l'éducation, la communication, l'électricité, l'allégement des travaux de la femme restent les principales priorités des populations sur un échantillon de 24 villages et hameaux. Ces secteurs sont évoqués par au moins 5 villages selon un ordre de priorité différent. Il apparaît que l'agriculture (22 villages), l'eau (21 villages) et la santé (19 villages) concernent la quasi totalité des villages alors que l'éducation ne concerne que 12 villages et l'électricité 9 villages.

Selon l'ordre de priorité, l'eau est citée par 12 villages comme la première priorité, ensuite viennent l'électricité et l'agriculture avec respectivement 5 et 4 villages. Mais à partir de la deuxième et troisième priorité les rapports s'inversent et les secteurs comme la santé, l'agriculture apparaissent de manière très forte à côté des secteurs comme la religion, l'élevage, l'allégement des travaux de la femme etc.

Les autres secteurs cités parmi les cinq priorités sont l'amélioration du cadre de vie, l'environnement et les ressources naturelles, l'accès à la terre, l'emploi. Ces secteurs ne sont cités que par très peu de villages voire un seul village selon le cas.

Globalement les besoins sociaux sont encore largement dominants dans la demande sociale locale à côté de l'agriculture qui occupe en majorité les populations. Ces tendances générales au niveau des besoins prioritaires des populations traduit aussi le niveau de satisfaction actuel et les taux de couverture au niveau de chaque secteur. Il apparaît également que selon le type de villages la demande sociale met l'accent sur tel ou tel secteur.

Besoins selon l'ordre de Priorités

Village	1	2	3	4	5
1 Barkatou	électricité	agriculture	eau	communication	
2 Barkéwi	agriculture	santé	électricité	eau potable	ATF (moulin à mil)
3 Padalal	électricité	Communication (piste de désenclavement)	agriculture,	Education)	Santé
4 Kola	agriculture	eau	Education (alphabétisation)	case de santé	
5 Koubar	Eau (fonçage d'un puits)	agriculture, (aménagement de PIV, matériel agricole)	Santé (case de santé)	Education (un centre d'alphabétisation)	Religion (une mosquée)
6 Djiwoysi	eau potable (fonçage d'un puits)	Education (centre d'alphabétisation)	Santé (case de santé)	Agriculture (Maraîchage accès à l'eau pour exploiter le jardin)	accès à la terre (pour habiter librement)
7 Goumal foubé	eau potable (fonçage d'un puits)	Religion (construction d'une mosquée)	Santé (case de santé)	communication	éducation
8 Goumal	électricité	Eau potable (forage)	Education (clôture de l'école)	Agricultures (aménagement des PIV)	Elevage (parcours du bétail)
9 Houldé	Eau potable (Forage)	Agriculture (valorisation des champs maraîchers)	GRN (sécurisation de la mise en défens (autorisation légal)	Santé (formation des matrones)	Education (construction d'une salle de classe)
10 Gassambéri	électricité	Eau potable (équipement d'un forage)	Santé (case de santé)	construction de salles de classes	moulins à mil
11 Diella	Eau potable (forage)	Communication (accès au réseau de téléphonie mobile et fixe,)	agriculture, (aménagement et valorisation des périmètres),	électricité,	Cadre de vie (digue de protection pour lutter contre les inondations)
12 Wendou Bosséabé	Agriculture (bassin de rétention sur le Dioulol)	Agriculture (faciliter l'accès aux tracteurs)	ATF (achat d'une décortiqueuse)	ATF (moulin à mil)	Agriculture
13 Orkadiéré					
14 Ballel	Santé	éducation	eau potable	électricité,	Agriculture
15 Polel Diaoubé	Eau	Santé	emploi	électricité	education
16 Wali Diala	Eau	Santé	Agriculture (maraîchage)	ATF (moulin à mil)	
17 Sinthiou Polel	Eau (forage)	Santé (case + dépôt)	Agriculture (maraîchage)	Agriculture	
18 Aynoumadi	agriculture	Eau	Santé (case de santé)		
19 Polel Awloubé	Eau	Santé			
20 Fass	Eau	Elevage (transhumance)	Santé (case de santé)		
21 Gouriki Samba Diom	Education	santé	agriculture	eau	Communication (piste)
22 Ganguel Soulé	électricité	Communication (désenclavement)	agriculture		
23 Gouriki Kolliabé	eau potable	Santé	Agriculture		
24 Gourel Sorogou	Santé	agriculture	Eau potable		
25 Sinthiane Diouédé	Eau	agriculture	santé	éducation	électricité

Classification des Secteurs selon les priorités des villages						
secteurs	nombre de village selon la priorité					Total des villages concernés par les secteurs
	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	
électricité	5	0	1	3	0	9
Agriculture	4	6	7	3	2	22
Eau	12	4	3	2	0	21
santé	2	7	7	2	1	19
éducation	1	2	2	4	3	12
communication	0	3	1	2	1	7
religion	0	1	0	0	1	2
élevage	0	1	0	0	1	2
GRN	0	0	0	1	0	1
ATF	0	0	1	2	2	5
cadre de vie	0	0	0	0	1	1
accès à la terre	0	0	0	0	1	1
emploi	0	0	1	0	0	1
nombre de villages enquêtés	24	24	23	19	13	

CHAPITRE V- LE DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DU CONSEIL RURAL

Le diagnostic institutionnel du conseil rural d'Orkadiéré a porté sur l'analyse de 5 facteurs qui ont une influence déterminante dans la bonne marche de l'institution. Il s'agit de :

- le leadership stratégique qui englobe les activités liées à l'orientation de l'institution en termes de définition et de la mise en œuvre de la politique de développement ;
- La composition du conseil rural qui concerne l'étude des potentialités humaines de l'institution avec une analyse des profils des membres et agents du conseil rural ;
- Le fonctionnement de l'institution qui s'intéresse à la structuration du conseil, aux prises de décision et à la communication au sein de l'institution ;
- La gestion des programmes et des services avec l'évaluation du dispositif de mise en œuvre des actions de développement et de gestion des services de l'état civil ;
- La gestion financière de l'institution a porté sur l'étude de l'évolution des ressources financières de l'institution et l'identification des contraintes liées à la mobilisation des ressources financières ;
- les relations avec les autres organisations avec une appréciation de la démarche partenariale de l'institution.

5.1 Le leadership stratégique

Conscient des enjeux de son environnement et soucieux de la justesse de son action, le conseil rural a entrepris depuis son installation en juin 2002, des démarches pour disposer d'un cadre de référence participatif et concerté qui fixe de manière précise les axes stratégiques de développement de la communauté rurale. Mais faute de moyens, ces démarches n'ont jamais abouties. Les enquêtes en vue de l'élaboration d'un diagnostic participatif de la communauté rurale ont été entamées en 2002 avec des animateurs locaux. Les informations recueillies lors de ces enquêtes ont d'ailleurs servies de données secondaires lors de l'élaboration du présent PLD.

L'orientation de l'institution est définie annuellement à l'occasion des débats de la session d'orientation budgétaire. C'est à l'occasion de ces discussions qu'un plan d'actions annuel est défini et exécuté par le PCR qui est l'organe exécutif de l'institution. Ce dernier dispose de compétences lui permettant de remplir sa mission. Il a une formation supérieure en économie et dispose d'une bonne expérience en gestion du développement local. Il est par ailleurs, le président de la commission de la réforme foncière de l'union des associations d'élus locaux (UAEL). Sous sa conduite, l'institution a certes enregistrées d'importantes réalisations mais n'a pas encore répondu à l'énorme espoir et au grand enthousiasme qui avaient accompagnés son arrivée.

En effet, le conseil rural n'a pas jusqu'ici, pas une vision stratégique de son intervention ni de dispositif de suivi des actions mises en œuvre. Cette situation résulte de l'absence fréquente du PCR dans la zone puisqu'il réside habituellement à Dakar et par le faible niveau de délégation

de ses tâches aux autres membres du bureau. Les commissions techniques sont également dans état léthargiques en l'absence d'un dispositif de planification et de suivi évaluation de leurs activités. Pour renforcer l'efficacité du conseil rural en terme d'orientation stratégique, il est indispensable en sus du PLD de :

- Mettre en place un mécanisme souple de délégation des tâches du PCR aux autres membres du bureau et à l'assistant communautaire ;
- Etablir un plan d'actions périodique pour l'ensemble des organes du conseil rural et mettre en place un mécanisme de suivi de ces plans d'actions. Les présidents de commissions seront chargés de coordonner ces activités sous la supervision rigoureuse du PCR ;
- Mettre sur pied un cadre de suivi des actions avec un dispositif d'évaluation pour rendre perfectible les interventions du conseil rural. Ce cadre pourrait être élargi à la société civile locale en perspective du renouvellement des membres de l'institution et dans la dynamique d'apprentissage du processus de développement local ;
- Impliquer les conseillers ruraux dans la définition des stratégies de l'institution. En organisant des ateliers de planification stratégique avant le vote du budget. Cette activité est fondamentale pour susciter leur pleine participation dans la mise en œuvre des actions.

5.2 La composition du conseil rural

N°	Prénoms et NOMS	Sexe	Age	Niveau d'étude	Fonction	Nombre de mandats	Parti politique
1	Abou KANE	M	50 ans	Supérieur	Président	1	PDS
2	Abdourahmane SOW	M	38 ans	Alphabétisation	1 ^{er} Vice Président	2	LDMP
3	Demba BA	M	53 ans	Primaire	2 ^{eme} Vice Président	2	AJ/PADS
4	Harouna NDAO	M	66 ans	Néant	Président commission	5	PDS
5	Housseynou BA	M	44 ans	Primaire	Président commission	1	AFP
6	Issa SALL	M	62 ans	Néant	Conseiller	1	AFP
7	Oumar DIEYE	M	50 ans	Moyen	Conseiller	1	AFP
8	Salif DIOUM	M	70 ans	Néant	Conseiller	1	RPR
9	Leldo NDIAYE	F	46 ans	Alphabétisation	Conseillère	1	PDS
10	Harouna NIASSE	M	46 ans	Néant	Conseiller	1	MCR
11	Demba Diadou SIBY	M	72 ans	Néant	Président commission	3	PDS
12	Samba Seydou BARRO	M	56 ans	Alphabétisation	Conseiller	1	PR
13	Kalidou TAMBADOU	M	61 ans	Néant	Président commission	1	PDS
14	Oumar GAYE	M	50 ans	Secondaire	Président commission	1	PDS
15	Amadou DIOP	M	56 ans	Primaire	Président commission	1	PDS
16	Dorogo NDIAYE	F	34 ans	Néant	Conseillère	1	LD/MPT
17	Kalidou KANE	M	50 ans	Supérieur	Président commission	1	PDS
18	Mamadou Malal BARRY	M	60 ans	Néant	Conseiller	1	PDS
19	Mamadou NIANG	M	69 ans	Néant	Président commission	4	MCR
20	Seydou Alpha KANE	M	76 ans	Néant	Conseiller	5	MCR
21	Sileymane WANE	M	-	Néant	Conseiller	1	LDMP
22	Ibrahima GUEYE	M	54 ans	Terminal	Président commission	1	PDS
23	Dr Mamadou Kalidou BA	M	61 ans	Doctorat	Président commission	1	PDS
24	Samba KANE	M	57 ans	Néant	Président commission	3	PDS
25	Hamady Samba LAM	M	-	Néant	Conseiller	1	PDS
26	Abdourahmane DIOP	M	-	Néant	Président commission	1	PDS
27	Samba Saïdou BARRO	M	-	Néant	Conseiller	1	-
28	Diadié GUISSÉ	M	-	CM ²	Conseiller	1	PDS

5.3 Le fonctionnement du Conseil rural

Le fonctionnement et la structuration de l'institution sont en conformité avec les textes en vigueur. Les délais de convocations des rencontres sont respectés et les principales fonctions de l'institution sont comprises par les membres. Les divergences politiques ne sont pas très visibles au sein du Conseil ce qui constitue un atout considérable. Cependant, il y'a des déficiences importantes dans l'exécution des tâches dévolues. En effet, la plupart des présidents de commissions méconnaissent leurs rôles et responsabilités qui se traduisent par une léthargie de leur organe. Sur les 11 commissions que compte l'institution, 9 ne fonctionnent presque pas. En dehors des commissions des finances et domaniale, les autres organes de l'institution n'existent que de nom. Le travail de la commission des finances se limite au bilan et à la préparation des budgets. Celui de la commission domaniale à l'instruction des demandes d'affectation de terres. Aucune commission ne dispose d'un plan d'actions et ne se réunit de façon régulière.

En dehors des rencontres formelles instituées par la loi ou sur sollicitation de l'autorité administrative, il n'existe pas de cadre d'échange et de travail entre membres de l'institution ni au sein des commissions.

Le dispositif de communication au sein de l'institution repose uniquement sur l'envoi de convocation pour les réunions de conseil qui est à la charge de l'assistant communautaire. Ce dernier dispose certes des compétences nécessaires mais il manque de moyens de transport et procède de manière aléatoire à partir du garage avec les véhicules de transport en commun et les charrettes. Les décisions de l'institution ne sont pas affichées au niveau de la maison communautaire comme prescrit par les textes.

Par ailleurs, en période d'hivernage, la zone du Dandé Mayo est totalement enclavée et les conseillers y résidant éprouvent de nombreuses difficultés à joindre le chef lieu de la communauté rurale.

Les recommandations suivantes devraient aider à l'amélioration du fonctionnement de l'institution :

- Fixer de manière précise les missions des présidents de commission et les sensibiliser à leurs responsabilités ;
- Instituer des cadres de rencontre en dehors des réunions formelles pour statuer sur la marche de l'institution ;
- Renforcer les mécanismes de communication avec l'extérieur en affichant les actes pris par l'institution et sensibiliser les conseillers ruraux sur leur rôle d'information des actions du conseil rural auprès de leurs communautés de base ;
- Permettre à l'assistant communautaire de disposer de moyens de transport pour s'acquitter de ses tâches notamment de transmission de l'information ;
- Augmenter les délais de convocations aux réunions surtout en période hivernale.

5.4 La gestion des programmes et des services

Le conseil rural d'Orkadiéré compte à son actif de nombreuses réalisations. Dès son installation, il s'est attelé à faire revivre la maison communautaire considérée jadis comme un cimetière et à rendre fonctionnel le service de l'état civil. En matière de réalisation d'infrastructures socio économiques, on note la construction de 2 hangars au niveau du marché hebdomadaire d'Orkadiéré ; le fonçage d'un puits à Sinthian Dioudé et à Diro Diro ; la réfection d'un puits à Windou Bosseabé, la participation à la construction de la maison des jeunes de Padalal et au marché de Goumal ainsi que la satisfaction de nombreuses sollicitations d'ordre social.

L'identification de ces actions se fait lors des débats de la session annuelle d'orientation budgétaire. L'ordre de priorité des actions est établi en fonction de l'urgence mais aussi sur la base de considérations politiques. Ce mode d'identification des actions en dehors d'un cadre de référence reconnu, ne s'inscrit pas dans une vision structurée du développement local. La mise en œuvre des actions relève uniquement du Président du Conseil Rural qui est l'organe exécutif du Conseil rural. Il contractualise avec les entrepreneurs et suit les travaux en lien avec les conseillers ruraux habitant les villages qui abritent ces ouvrages. Le bilan technique des réalisations est présenté annuellement de façon sommaire en session d'orientation budgétaire. Les bénéficiaires de ces actions ne sont pas impliqués dans la mise en œuvre et aucun dispositif de suivi de l'utilisation ou de l'impact de ces ouvrages n'est formalisé.

Pour améliorer la gestion des programmes et des services, il est recommandé de :

- Impliquer de façon formelle la société civile locale dans la mise en œuvre des actions. Il s'agira de mettre sur pied des comités villageois de gestion des actions. Ces instances devront être installées et directement supervisées par le Conseil rural.
- Sensibiliser les Conseillers ruraux sur leur devoir de contrôle et d'évaluation des initiatives prises par le Conseil rural;
- Restituer aux membres du conseil le processus de mise en œuvre des actions et non pas se limiter à un bilan annuel sommaire ;
- Identifier les actions sur des bases transparentes et consensuelles. Avec le PLD, il s'agira de dégager chaque année, un plan d'investissement en fonction des priorités et possibilités de l'institution.

5.5 La gestion financière de l'institution

Les ressources financières du Conseil rural sont en évolution constante depuis l'installation de la nouvelle équipe. Elles ont quadruplé entre 2002 et 2005. Ces réalisations dénotent d'un effort certain de gestion budgétaire avec une compression strict des dépenses de fonctionnement et un meilleur recouvrement des recettes. La rigueur notée dans la gestion des dépenses se manifeste par l'importance du compte « résultat de fonctionnement reporté ». Cette augmentation des

recettes pouvait être plus grande avec le recouvrement de la taxe rurale, de la patente et une gestion plus rigoureuse des recettes issues du Louma. La taxe rurale n'a été perçue qu'en 2004 en raison des difficultés des services de l'administration à établir des rôles et assiettes fiscales. La patente n'est pas aussi régulièrement perçue pour cause de l'éloignement des services compétents qui sont basés à Saint Louis. Au niveau du marché hebdomadaire, on note un manque d'organisation et de rigueur dans le recouvrement des recettes avec l'absence d'un système cohérent de collecte. Les places du marché ne sont pas délimitées et le mode de supervision des agents collecteurs est fortement déficitaire.

Le bilan financier de l'exécution du budget est certes fait avec minutie à l'occasion des sessions d'orientation budgétaire mais il ne permet pas une connaissance suffisante de l'information financière au niveau de tous les membres du conseil. La conservation et le classement des documents financiers sont également déplorables.

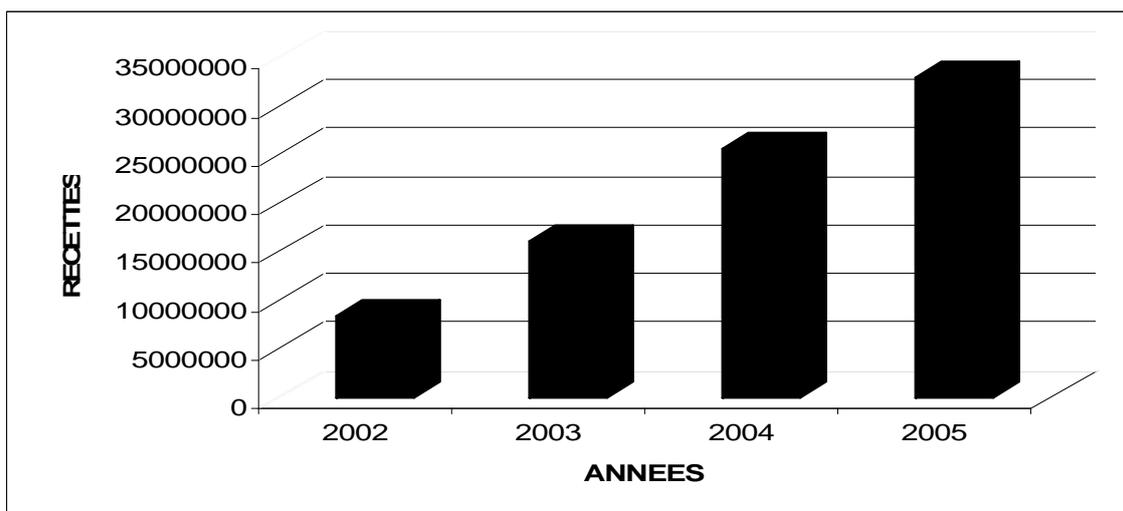
Le renforcement des finances de l'institution a fait l'objet d'une étude en 2004 dont les principales recommandations sont toujours d'actualité. Il s'agit de :

- Lister l'ensemble des postes de recettes et mettre en place un système rigoureux de collecte. Au niveau du louma, il s'agira de continuer la modernisation et de mettre en place un dispositif intransigeant avec la supervision des agents collecteurs ;
- Responsabiliser la commission des finances sur des bases claires et évaluer périodiquement son action ;
- Poursuivre la politique de restriction sur les dépenses de fonctionnement ;
- Sensibiliser l'administration locale et si possible prévoir des ressources destinées à faciliter le recensement administratif indispensable au recouvrement de la taxe rurale et de la patente ;
- Améliorer le système de classement des documents financiers et partager plus régulièrement les informations avec les membres du conseil rural.

Tableau : Evolution du budget de la communauté rurale d'Orkadiéré

Années	Total			Investissement		Fonctionnement	
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2002	13.817.718	8.435.708	61	5.122.709	2.100.000	8.695.009	6.335.708
2003	21.713.938	16.087.007	74	12.854.189	7.100.000	8.859.749	8.987.007
2004	39.997.269	25.655.867	64	27.772.567	11 482 000	12.224.702	14 173 867
2005	60.795.440	33.006.230	54	28.062.462	12.193.148	32.732.978	20.813.082
2006	64.549.550	-	-	34.667.341	-	29.882.209	-

Graphique : Evolution des recettes financières du Conseil rural d'Orkadiéré



5.6. Les relations avec les autres organisations

Les partenaires du conseil rural d'Orkadiéré sont le conseil général de la Drôme dans le cadre de la coopération décentralisée, l'association ADOS qui est chargée de la maîtrise d'œuvre de ce partenariat et l'ONG GRDR qui est positionnée dans le cadre de l'élaboration du PLD. Il y a toutefois de nombreuses structures intervenant dans la communauté rurale mais dont les actions ne sont pas mises en cohérence avec l'action du Conseil rural. Il s'agit principalement des ONGs TOSTAN et ROTARY qui s'activent respectivement dans l'alphabétisation et la réalisation d'infrastructures sociales de base. On note également l'intervention importante des associations de migrants au niveau de leurs villages d'origine. Aucun cadre n'est toutefois défini pour rendre cohérent ces interventions et les inscrire dans une dynamique de développement local. La recherche de partenaires au sein de l'institution n'est pas une activité formalisée. Elle relève du PCR qui sollicite les structures de développement au travers de lettres d'invitation et des contacts informels. Pour faire du partenariat un outil véritable de développement local, il est fondamental de :

- Mettre sur pied un cadre permettant d'harmoniser les différentes interventions dans la communauté rurale ;
- Vulgariser le PLD auprès des associations de migrants et susciter leur engagement à inscrire leurs actions dans ce cadre consensuel ;
- Utiliser les positions favorables de certains membres du conseil (lobbying) pour favoriser l'intervention des projets d'envergure dans la communauté rurale ;
- Impliquer l'ensemble des conseillers ruraux dans la démarche d'harmonisation des interventions dans la communauté rurale.